
Planche du Titre
ET LEGES ET SCEPTRA TERIT.

NOUVEAUX VOYAGES DE Mr LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coûtume, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'interêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A LA HAYE,
Chez les Freres LHONORE', Marchands Libraires.
M. DCCIV.

A SA MAJESTE'
FREDERIC IV.
ROY DE DANNEMARC, de Norvegue, des Vandales & des Goths: Duc de Slefvvick, Holftein, Stormar & Etfmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorft, &c.

SIRE,

Quand je me ſuis déterminé à donner au Public les Memoires de mes Voyages, par une bonne raiſon, je n'ai point balancé à faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes diſgraces ne vous ſont point inconnuës,* SIRE, *puiſque vous avez daigné en prendre pitié. Elles ſont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'eſprit des honnêtes gens. Je ne ſerois point coupable ſi je n'avois point en tête des perſonnes ſi puiſſantes, que l'on n'eſt point innocent dés que l'on a le malheur de leur déplaire, & c'eſt avoir tort que de vouloir avoir raiſon contr'elles. Auſſi ai-je eu le bonheur,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme ceux qui ſont malheu-*

reux ſans être criminels, & Elle a bien voulu répandre ſes bontez juſques ſur moi. Souffrez, SIRE, *que je vous en témoigne ma reconnoiſſance. Je preſente à* VOTRE MAJESTE' *un Livre qui n'eſt bon que parce qu'il contient la verité toute pure. J'écrivois tout ſimplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens, qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que ſi j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'Art. Enfin, je raconte mes avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raiſon m'empêchera,* SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTE' *les juſtes loüanges qui lui ſont dûës. J'ai paſſé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'eſt pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment : je me contenterai donc,* SIRE, *de prier le Ciel pour la conſervation de* VOTRE MAJESTE', *& de toute la Famille Royale : Je ſuis, avec un trés-profond reſpect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE'

Le trés-humble & trés-obeïſſant ſerviteur LAHONTAN.

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer, sans se flâter, que cette Relation ne sera point mal reçûë. L'on en a donné déja plusieurs au public : mais elles ont toutes un défaut essentiel, c'est le manque de desinteressement & de sincerité. Les Auteurs sont des Missionnaires, c'est à dire des gens engagez par leur profession à persuader au monde que leur peine, qui d'ailleurs est loüable, n'est pas tout à fait infructueuse. Delà vient que leurs narrations ne sont dans le fonds, à proprement parler, qu'un détail de *Messes*, de *Miracles*, de *Conversions*, & d'autres minuties directement frauduleuses, où le bon sens du siecle ne donne pas facilement : En un mot, ces Auteurs poussez par un zéle faux ou veritable, ont plûtôt écrit pour le credit de leur cause, que pour aprendre au Lecteur le veritable contenu de ce qui se passe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages

ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de trés-conforme à la verité. L'on y voit régner par tout cette exactitude & cét air de bonne foi, qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt pas difficile de trahir le vrai; le plus grand impoſteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il ſe trouve un certain caractere dont le juſte diſcernement ſe contente, & qui donne le plaiſir de ne ſe croire point abuſé. Il en eſt de la narration comme de la penſée; une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répand dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui eſt la ſeule & infaillible régle contre l'erreur. Ainſi voyons-nous briller les traits de la verité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que ſa bonne foi.

Il y a long-temps, au reſte, que le Public joüiroit de cét agreable amuſement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à

qui l'on a comme arraché ſes Memoires, les avoit tout prêts. Mais il eſperoit que Sa Majeſté Trés-Chrêtienne, mieux informée des choſes, rendroit juſtice à l'innocence d'un Officier qui a eû l'honneur de la bien ſervir en *Canada*, & qu'elle avoit eû même la bonté de recompenſer d'un emploi de diſtinction. Ce Cavalier a tenté toutes les voyes legitimes pour ſe juſtifier; il a eu le malheur de n'y pouvoir réüſſir. Son ennemi, ſoutenu de quelques apuis qu'on ne veut point deſigner, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers poſtes dans le Miniſtere de France, l'a noirci ſi cruellement & ſi honteuſement, que l'Auteur a perdu toute eſperance de faire valoir ſon bon droit pendant ce Regne ci. C'eſt ce qui l'a rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres, qu'il n'a pourtant laiſſé aller qu'avec une extrême repugnance. Le plus preſſant motif qui le fait reſoudre, a été celui de ſon honneur. Ce voyant abſolument ruïné dans l'eſprit de ſon Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de ſe diſculper aux yeux du Public; c'eſt une conſolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'eſt pas neceſſaire d'avertir combien cét Ouvrage peut remplir une loüable curioſité ; le Lecteur y trouvera toutes les particularitez ſouhaitables. Le nombre & la diverſité des faits ſurprendra l'attention, & la doit tenir agreablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de trés-conforme au goût du ſiecle ; qui ne veut point être inſtruit à demi, c'eſt que l'on donne des Cartes fort bonnes, & fort exactement déſinées. L'on aura le double plaiſir de connoître à fond les mœurs de ces *Ameriquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable diſpoſition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant pluſieurs années, & qu'il s'eſt fait un devoir de s'inſtruire parfaitement de toutes choſes. Ce n'étoit pas neanmoins ſon deſſein de publier ſes connoiſſances & ſes découvertes ; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son ſtile ne paroîtra peut-être pas des plus purs ni des plus châtiez, mais cela même doit le rendre moins ſuſpect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre

d'un jeune Officier de Marine ? ce qui eſt fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en diſconviendra, c'eſt que l'Auteur s'eſt uniquement attaché à expoſer ſimplement les choſes; il ne flâte perſonne, il ne déguiſe rien, & l'on paroît juſtement lui attribuër les qualitez neceſſaires à tout Narateur, d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie, ni Religion. Soit dit ſans faire aucun tort à ce qu'il doit à ſon Dieu & à ſon Roi.

La Carte miſe à la tête du premier Volume, doit ſe raporter à la ſeiziéme Lettre du même Volume.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

IL s'eſt paſſé quantité de fautes dans l'Edition de petites Lettres, & ſur tout à celle qui a le commencement rouge, avec des Figures mal faites, qui ſont corrigées dans cette preſente Edition.

TABLE DES LETTRES DU I. TOME.

LETTRE I.

LETTRE II.

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

LETTRE XXII.

LETTRE XXIII.

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.

Fin de la Table des Lettres.

CARTE GENERALE DU CANADA EN PETIT POINT

Marque des Villages Sauvage
Marq. des Portages d'un lieu à un autre
Marq. des établissements François

Septentrion
Occident
Orient
Midy.

Lac Superieur
Saut Ste Marie
Misili
Makinac
Lac des Hurons
Lac des Illinois
Fort de St. Ioseph
Lac Erie
Grande Riviere des Outaoüas
Quebec
Les 3 Rivieres
Saint Laurens
Monts Nôtre Dame
Monréal
Fleuve
Fort de Fronknac
Lac de Frontenac
Saut d'une demi lieuë
Fort Nigara
Aonies
Onnotagues
Sonontouans
Ounoyoutes
PAÏS DES IROQUOIS
Goyogouans
Baston
PAÏS DES ANGLOIS
Manat
MER DE CANADA

Echelle des lieuës à 20. au degré.
20. . 40. . 60. . 80. lieuës

50 49 48 47 46 45 44 43 42 41 40 39



VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. Et une remarque sur la Variation de l'Aiman.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du Nouveau Monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il

n'eſt rien moins que ce qu'on s'imagine. Il eſt vrai que la courſe eſt un peu longue, mais l'eſperance de voir un nouveau pays, ne permet pas qu'on s'ennuye en chemin. Je vous mandai à mon départ de la *Rochelle*, les raiſons que Mr. le *Févre de la Barre*, Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la reſolution qu'il a priſe de détruire abſolument les *Iroquois*, qui ſont des peuples ſauvages trés-belliqueux. Ces barbares ſont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du ſecours ; & ils ſont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruiſions tôt ou tard. Ce General croyoit que le Roi lui envoyeroit ſept ou huit cens hommes, mais la ſaiſon étoit ſi avancée quand nous partîmes de la *Rochelle*, qu'à peine oſa-t'on riſquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ay trouvé rien de deſagréable en cette traverſe ſi ce n'eſt quelques jours de tempête ſur les écores du banc de Terre-Neuve, où les vagues ſont effroyables pour peu de vent qu'il faſſe. Nôtre Fregate y reçût quelques coups de Mer, mais comme ces accidens ſont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émûs. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de Voyages de long cours, j'étois ſi ſurpris de voir les flots s'élever juſqu'aux nuës, que je fis alors plus de veux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée*, lors qu'il penſa perir au retour de la Guerre de Troye. Dés que nous fûmes ſur ce Banc, ils

nous parûrent tout-à-fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la Mer devint si calme & si tranquille, que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez croire quelle quantité de moruës que nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente-deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer, que le poisson étoit pris; desorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche; mais par malheur on ne peut tirer cét avantage que de quelques Bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste, si nous fismes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats, qui moururent du scorbut, & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest, nous fûmes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allâmes atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cét atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faîte du grand Hunier, lequel se prit à crier, *terre, terre*; de même que saint Paul cria à l'approche de *Malte*, γην ορῶ γην ορῶ. Or vous remarquerez que dés que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment prés des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets pour les décou-

vrir : ceux-cy se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aperçû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met trés-souvent côté en travers. Delà vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder ; cela est si vrai, que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers ; qui sont obligez de le récompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vingt & trois degrez vers le Nord-Oüest sur le Banc de Terre-Neuve, c'est à-dire que la fleur-de-lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde, où l'étoile Polaire ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest ; c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez, nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire, la joye se répandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux, qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le baptême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce baptême. C'est une cérémonie impertinente qui se

pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce Sacrement de la maniere du monde la plus absurde, par un usage établi depuis trés long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguisez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains Parages, de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en presentera. Dés qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses, & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique, sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve, & aux Détroits de Gibraltar, du Sond & des Dardanelles. Au reste, les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou six flacons d'eau-de-vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours aprés ce baptême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureusement dans la Baye Saint *Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions vû durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut

donnée pour nous dedommager des pluyes, des broüillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le Voyage. Nous vîmes le combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine : Ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egyptiens, presageoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fûmes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyâmes pendant ce tems-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap-Breton*. Nous apperçûmes deux jours aprés les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est, qui nous porta à l'entrée du fleuve *Saint Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie*, sur le Banc de laquelle nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop prés. Un second calme nous surprit à l'emboucheure de ce fleuve, suivi d'un vent contraire, qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadoussac*, où nous jettâmes l'encre. Ce fleuve a quatre lieuës de largueur en cet endroit-là, & vingt-deux à son emboucheure, mais il s'étressit

** Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur & de quatre pieds de circonference, ayant au bout du muzeau une espece de scie de quatre pieds de long, de quatre pouces de large, & de six lignes d'épaisseur.*

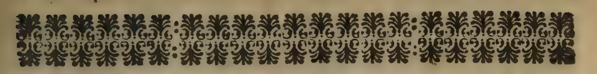
peu

peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours aprés à la faveur du vent d'Est & de la marée, qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la Côte, aussi-bien qu'à *l'Isle au Coudres*, située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fûmes pas si heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvez facilement si le Vaisseau eut fait naufrage. Nous appareillâmes le lendemain, le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant, nous moüillâmes à la traverse du *Cap-Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieuës d'étenduë, ne laisse pas d'être dangereux lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieuës de navigation jusqu'à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reste, nous avons trouvé tant de glaces flotantes ; & la terre si couverte de nége depuis l'*Isle Rouge* jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dés l'abord de ce premier passage, quoyqu'il ne nous restât plus que trente lieuës à faire. Nous craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voila quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville, par ordre du Gouver-

neur, & comme il faut ſe préparer à mettre pied à terre, je ſuis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce pays, ſi ce n'eſt qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une deſcription plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'apprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la découverte d'un grand fleuve qui ſe décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour paſſer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada, vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet Hyver à Paris.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

Au Port de Quebec le 8. *Novembre* 1683.



LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, *& comment elles se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.*

MONSIEUR,

Dés que nous eûmes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinage de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de Saint *Laurent*. On dit telle côte à quatre lieuës d'étenduë, une autre en a cinq, &c. Les Païsans y vivent sans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentils-hommes en France. Quand je dis Païsans je me trompe, il faut dire habitans, car ce

tître de Païsan n'est non plus reçû ici qu'en *Espagne*, soit parce qu'ils ne payent ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations sont situées sur les bords du Fleuve de Saint *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'est qu'un bois de haute fûtaye, ils sont obligez de couper les arbres & d'en tirer les souches avant que d'y pouvoir mettre la charuë. Il est vrai que c'est un embarras & de la dépense dans les commencemens, mais aussi dans la suite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut semer, ces terres vierges raportent au centuple. On seme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes sur les champs on les transporte dans les granges jusqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain sort mieux de l'épi. On y seme aussi des pois qu'on estime beaucoup en France. Tous les grains sont à trés-bon marché dans ce païs, aussi-bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte presque rien d'achapt en comparaison du transport, qui cependant est fort peu de chose. La plûpart de ces Habitans sont des gens libres, qui ont passé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établissemens. D'autres qui aprés avoir quitté le métier de la guerre il y a

* *Arpent est un espace de terre de cent perches en quarré, de dix-huit pieds de long.*

trente ou quarante ans lorſque le Regiment de *Carignan* fut caſſé, embraſſerent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres; non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choiſirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaſte contient n'eſt qu'une Forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des conceſſions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à diſcretion: En même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils ſouhaiterent, moyennant un écu de fief par arpant. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France pluſieurs Vaiſſeaux chargez de filles de moyenne vertu, ſous la direction de quelque vieilles Beguines qui les diviſerent en trois claſſes. Ces Veſtales étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres en trois differentes ſales, où les époux choiſiſſoient leurs épouſes de la maniere que le boucher va choiſir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantaſques dans la diverſité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de graſſes & de maigres; enfin chacun y trouvoit chauſſure à ſon pied. Il n'en reſta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus graſſes furent plûtôt enlevées que les autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur ménage, & qu'elles reſiſteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en ſoit

on peut ici faire une remarque assez curieuse: C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pechez sont tellement effacez par le baptême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elle sont censées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adresserent à ces directrices ausquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuër aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coq, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs apellent χεῖρας. Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a prés de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes, car on y fait des feux prodigieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surpre-

nant pour un païs ſitué au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuënt à la quantité de montagnes dont ce vaſte continent eſt couvert. Quoi qu'il en ſoit, les jours y ſont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils ſont ſi clairs & ſi ſerains qu'il ne paroît pas en trois ſemaines un nuage ſur l'horiſon. Voilà tout ce que je puis vous aprendre juſqu'à preſent. J'eſpere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui eſt la Ville du païs la plus avancée vers le haut du Fleuve.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May 1684.

LETTRE III.

Qui contient un assez ample description de Quebec *& de l'Isle* d'Orleans.

MONSIEUR,

La curiosité me porta vers *l'Isle d'Orleans*, avant que de m'approcher de *Monreal*; Cette Isle à sept lieuës de longueur & trois de largeur; elle s'étend de la traverse du *Cap Tourmente* jusques à une lieuë & demie de *Quebec*, où ce Fleuve se partage en deux branches. Le chenail du Sud, est celui des Vaisseaux, car il ne sçauroit passer que de petites barques par celui du Nord à cause des batures & des Rochers. Cette Isle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faisoit valoir lui-même. Elle est toute entourée d'habitations où il se recueille toutes sortes de grains. *Quebec* est la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit est à peu prés d'une lieuë, sa latitude quarante-sept degrez & douze minutes, sa longitude en est incertaine, aussibien que celle de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui comptent



la Lettre 20. Page 209. explique cette attaque
Tom. I.er Pag. 14.
PROFIL DE LA VILE DE QUEBEC et de ses environs attaquee par les Anlois en l'annee 1601.
l'Hôpital general.
les François et les Sauvages accourent aux bois pour en chasser les ennemis.
troupes Angloise
Riviere de S.t Charles
Hermitage des Recolets
Brulots François
1. lieue
Echelle d'une lieue une heure de chemin
Fleuve de S.t Laurent
A. Chateau du Fort ou loge le Gouverneur.
B. Citadelle faite depuis l'attaq.
C. Magazin aux poudres
D. Recollets, E. Vrselines
F. Eglise de la basse Ville.
G. Cathedralle.
H. Seminaire.
I. les Iesuittes.
L. l'Eveche.
K. l'Hôtel Dieu
M. Plattforme ou batterie de Canons.
N. Cul de Saeq.
O. Isle d'orleans.
P. Pointe de Levi
Q. Marquisat ou Seigneurie de Beauport
R. Village dependant de Beauport
S. Mouillage de la Flotte Angloise
T. Chaloupe Angloise qui attend le retour de son Major
V. Vaisseaux Anglois canonant la Ville
X. Chaloupes Angloise, portant les troupes à terre
Y. Lieu de la descente des troupes Angloise.
Z. Bois, taillis ou les troupes Angloise furent repousseés par les François

1200. lieuës de la Rochelle en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoi qu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel Isle*, qui est le plus sûr & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vents de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville; les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du Port, le long duquel ils ont fait bâtir de trés-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, joüissant en même temps de la vûë la plus belle & la plus étenduë qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve personne qui entende assez bien l'Hydrostatique pour les conduire à quelques pla-

ces où l'on pourroit élever des fonteines simples où jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la basse Ville ne ressentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bâteau jusques devant leurs maisons, le bled, le bois & les autres provisions necessaires. Si ceux de la haute sont exposez aux vents froids de l'hiver, ils ont aussi le plaisir de jouïr du frais en Eté. Il y a un chemin assez large de l'un à l'autre, mais un peu escarpé, & des maisons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* est fort inégal, & la cimetrie mal observée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite Riviere, qui se joignant au Fleuve de Saint *Laurent* renferme la Ville dans un angle droit. Il est logé dans le Palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a six Eglises à la haute Ville; la Cathedrale est composée d'un Evêque & de douze Chanoines qui sont de bons Prêtres, vivant en Communauté comme des Religieux, dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture sont surprenantes. Ces pauvres Prêtres qui se contentent du necessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur Eglise; où le service se fait à l'usage de Rome. La seconde est celle des Jesuites située au centre de la Ville. Elle est belle, grande & bien éclairée. Le grand Au-

tel eſt orné de quatre grandes colomnes Cilyndriques & maſſives d'un ſeul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Gea ſans tâches & ſans fils. Leur Maiſon eſt commode en toutes manieres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, pluſieurs allées d'arbres ſi touffus, qu'il ſemble en Eſté qu'on ſoit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire auſſi que la glace n'en eſt pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conſerver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaiſir de boire frais. Leur College eſt ſi petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troiſiéme eſt celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roy la permiſſion d'y conſtruire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Egliſe,) malgré l'oppoſitior de Monſieur de *Laval* nôtre Evêque, qui d concert avec les Jeſuites fit tout ce qu'il pût ı y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hoſpice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres ſe tiennent encore. La quatriéme eſt celle des Urſelines qui a été brûlée & rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme eſt celle des Hoſpitalieres qui ont un ſoin trés-particulier des malades, quoi que ces Religieuſes ſoient pauvres & mal logées.

Le Conſeil ſouverain de *Canada* ſe tient ici. Il eſt composé de douze Conſeillers de *Capa y de Spada*, qui jugent ſouverainement & ſan

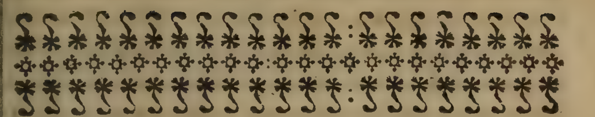
appel toutes ſortes de Procez. L'Intendant s'attribuë le droit d'y preſider, mais le Gouverneur General prend ſa ſeance à la Salle de juſtice dans un endroit où ſe trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il ſemble qu'ils y preſident également. Du tems que Monſieur de *Frontenac* étoit en Canada, il ſe mocquoit de la prétenduë préſeance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide ſa cauſe, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainſi les Procez ſont bien-tôt finis, ſans qu'il en coûte ny frais ny épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roy que quatre cens livres de penſion par an, ſont diſpenſez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roy, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on ſe ſert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne ſont des traîneaux qui ſont tirez par des chevaux qui ſemblent être inſenſibles au froid. J'en ai vû cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége preſque juſqu'au poitral, ſans s'approcher des Maiſons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver ſur le Fleuve glacé, par le moyen des traîneaux ſur leſquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres ſe ſervent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des

voitures d'Eté lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Printemps & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'Hiver & l'Eté. Adieu, Monſieur, il eſt tems que je finiſſe ma lettre ; la matiere me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'aprés que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete*, habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſi-tôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ay été cet Hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bien-faits & trés-agiles, expreſſement pour aprendre leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-cy, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à

la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on apprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec le 15. *May* 1684.



LETTRE IV.

Qui contient une bréve deſcription des Habitations ſauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* Saint Laurent *juſqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuſe des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celle de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal*, j'allai viſiter les Villages d'alentour habitez par les Sauvages. Celui de *Lorete* eſt composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embraſſé le Chriſtianiſme par les ſoins des Jeſuites, quoi qu'avec beaucoup de ſcrupules. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere*, ſont composez de trois cens familles d'*Abenakis*, auſſi Chrétiens, chez qui les Jeſuites ont établi des Miſſions. Je fus de retour à *Quebec* aſſez-tôt pour m'embarquer ſous la conduite d'un Patron

qui auroit mieux aimé voir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à trente lieuës de celle-cy. On luy a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se déchargent à un demi quart de lieuë delà, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve Saint Laurent. Si nous eussions navigué la nuit, nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on moüillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieuës un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusqu'à quinze lieuës au-dessus. Ils étendent des clayes à marée basse, jusqu'à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant lors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre, des ruches, paniers, bouteux, & bout de quiévres, qui demeurent en cet état-là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée monte, les An-

guilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, se traînent en foule vers ces lieux-là, & lorsque la marée se retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les clayes qui les empêchant de suivre le courant, les obligent à s'enfournent dans ces engins qui en sont quelquefois si remplis qu'ils en rompent. Quand la marée est toute basse on retire ces Anguilles, qui sont aussi grosses & aussi longues qu'il y en ait au monde. On les salle & on les met en barrique, où elles se conservent un an sans se corrompre. Elles sont merveilleuses en toutes sauces, & les Conseillers de *Quebec* seroient avis que ces Pêches fussent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* est une bicoque située au 46. degré de latitude, elle n'est fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire son nom, prend sa source à cent lieuës au Nord-Oüest, de la plus grande Chaîne de montagnes qui soit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui sont à present des sauvages errans sans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chasses de Castors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'exposent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui sont plus avant sur le Fleuve S. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cause de son peu d'Habitans; qui d'ailleurs sont fort riches & logez magnifiquement.

Le Roy y a établi un Gouverneur qui mourroi de faim, si au deffaut de ses minces appointemens, il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les Sauvages. Au reste, il faut être d la nature du chien pour y habiter, ou du moin se plaire à grater sa peau, car les puces y son en plus grand nombre que les grains de sable On m'a dit que les meilleurs Soldats du pay étoient originaires de ce lieu-là. A trois lieuë plus haut nous entrâmes dans *le Lac* S. *Pierre*, qui a six lieuës de longueur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez d moüiller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poissonneuses, à l'emboucheure desquelles je découvris de trés-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite trois heures pour refouler le courant du Fleuve jusqu'à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein, & que nous n'eussions que deux petites lieuës à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieuës de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans le Fleuve de Saint Laurent, aprés avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. Delà jusqu'icy nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit parce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que dés Isles pendant le chemin,

& le Fleuve est si garni d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal.* Elle est située au quarante-cinquiéme degré de latitude, & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir quatorze lieuës de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & proprietaires. Ils ont la nomination du Baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle de Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de S. Laurent, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courans leur en défendent la navigation plus avant, car à un demi quart de lieuë delà, on ne voit que rapides, Cascades, boüillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointemens, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers : Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands

Lacs du *Canada*, deſcendent ici preſque tou
les ans, avec une quantité prodigieuſe de Ca
ſtors qu'ils changent pour des armes, des chau
dieres; des haches, des couteaux, & mille au
tres Marchandiſes ſur leſquelles on gagne juſ
ques à deux cens pour cent. Les Gouver
neurs Generaux s'y trouvent ordinairement dan
ce temps-là pour partager le gâteau, & rece
voir les preſens de ces Peuples. Ce ſéjour m
paroît aſſez agréable l'Eté, car on dit qu'il y
pleut rarement en cette ſaiſon-là. Les Cou-
reurs de bois portent d'ici tous les ans des Ca-
nots pleins de marchandiſes chez toutes les Na-
tions Sauvages de ce Continent, d'où ils rapor-
tent de bons Caſtors. J'en vis revenir il y a ſept
ou huit jours vingt-cinq ou trente chargez ex-
ceſſivement. Il n'y avoit que deux ou trois hom-
mes pour conduire chaque Canot, qui por-
toient vingt quintaux peſant, c'eſt-à-dire qua-
rante paquets de Caſtors valant cent écus cha-
cun. Ils avoient demeuré un an ou dix-huit
mois en leur voyage. Vous ſeriez ſurpris de
voir les débauches, les feſtins, les jeux & les
dépenſes que ces Coureurs de bois font tant en
habits qu'en femmes, dés qu'ils ſont arrivez.
Ceux qui ſont mariez ſe retirent ſagement chez
eux, mais ceux qui ne le ſont pas, font com-
me les Matelots qui viennent des Indes, ou
de faire des priſes en courſe. Ils diſſipent,
mangent, boivent & joüent tout pendant
que les Caſtors durent, & quand ils ſont à
bout, ils vendent dorures, dentelles & ha-

its. Ensuite ils sont obligez à recommencer des
oyages pour avoir lieu de subsister. Au reste,
Messieurs de S. *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici
es Missionnaires de tems en tems, qui vivent
ous la direction d'un Superieur fort honoré
ans le païs. Ils sont logez dans une belle,
rande & magnifique maison de pierre de tail-
e. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâ-
ie sur le modele de celle de S. *Sulpice* de Pa-
is, & l'Autel est particulierement *Isolé.* Leurs
Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produi-
ent un bon revenu, car les habitations sont
onnes, & les Habitans riches en bled, be-
ail, volaille & mille autres denrées qu'ils
endent ordinairement à la Ville; mais le Nord
e l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneurs
'ont jamais voulu permettre que les Jesuites
i les Recolets y plantassent le piquet. On
roit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y
onsentir. J'ay vû à une lieuë d'ici, au pied
'une Montagne, un beau Village d'Iroquois
Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Se-
minaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore
n plus grand & plus peuplé de l'autre côté
u Fleuve à deux lieuës d'ici, sous la direction
u Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au
remier jour, c'est-à-dire aprés que Monsieur
e la *Barre* aura reçû des nouvelles de France.
n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau
our quitter *Quebec.* Je suis destiné à aller au
ort de *Frontenac* dans le Lac du même nom.
u retour de ma Campagne je pourrai vous

aprendre des choſes qui vous paroîtront auſ
nouvelles qu'elles me ſeront peut-être deſagrea
bles, s'il en faut croire les gens qui ont dé
fait la guerre aux Iroquois.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 14. *Juin* 1684.

LETTRE V.

Qui contient une bréve description des peuples Iroquois*, la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'a-
ndois pas d'avoir si-tôt de vos nouvelles, &
ai été surpris agréablement ce matin, lors
u'on m'a aporté le paquet que Mr. vôtre frere
n'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye ap-
ris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé
n Europe depuis mon départ; Ce détail conso-
dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre
arration est fort exacte, & je vous en suis sensi-
lement obligé. Vous me priez de vous faire une
escription des peuples *Iroquois*, & de vous man-
er au juste qu'elles gens ce sont, & comment
s se gouvernent. Je voudrois me sentir capa-
e de vous satisfaire, car vous ne doutez point
ue je suis parfaitement disposé à vous obliger;
nais comme je dois partir aprés demain pour

aller au Fort *Frontenac*, je n'aurai pas le tem de m'informer de bien des choses, ni de con sulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai ce pendant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hi ver, par des gens qui ont demeuré vingt ans leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, ne manquerai point de vous instruire des chose à mesure que je les connoîtrai par moi-même En attendant contentez-vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons, à pe prés comme les Suisses ; sous des noms diffe rens, quoique de même Nation & liez de mê mes interêts ; savoir les *Tsonontoüans*, les *Goyo goans*, les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Ag niés*. Le langage est presque égal dans les cin Villages éloignez de trente lieuës les uns de autres, & situez prés de la Côte meridional du Lac *Ontario*, ou de *Frontenac*. Ils appellen ces cinq Villages les cinq Cabanes, qui tou les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des cinq Nations. Chaque Vil lage contient environ quatorze mille ames, savoir 1500. guerriers, 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. en fans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village, qu'à dix ou onze milles. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-tems, & par le Commer ce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorç*, ils ont des armes, des munitions

&

& tout ce qui leur eſt neceſſaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne conſiderent ces deux Nations que par raport au beſoin qu'ils ont de leurs marchandiſes, quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils ſe mocquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoiſſant en aucune maniere le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même ſupporter ce terrible mot. Ils ſe regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu ſeul qu'ils nomment le *Grand Eſprit*. Ils nous ont preſque toûjours fait la guerre depuis l'établiſſement des Colonies de *Canada*, juſqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Meſſieurs de *Courſelles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'Hiver & l'Eté par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de ſuccez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où ſont ſortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il eſt vrai qu'on défit quatre-vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à pluſieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne étoient pas aſſez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui releva Mr. de *Courſelles*, ayant connu les avantages que ces Barbares ont ſur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là, ne voulut pas faire à ſon tour des

entreprises inutiles, & fort onereuses au Roy. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en vûë trois choses judicieuses. La premiere étoit de rassurer la plûspart des Habitans François, qui étoient sur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en *France*, si la guerre eût duré; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres, afin de peupler & d'augmenter les Colonies; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes, afin d'y établir le Commerce, & en même temps les attirer dans nôtre parti, par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages, pour les assurer que » le Roy ayant été informé qu'on leur faisoit la » guerre sans cause, l'avoit fait partir de *France* pour faire la paix, & leur procurer en même tems toutes sortes d'avantages touchant le » Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir; car le Roy *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre, que s'ils continuoient à faire la guerre aux François, ils étoient perdus, & qu'ils se verroient accablez par des forces considerables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monsieur de *Frontenac*, aprés leur

voir donné parole de se trouver au nombre de
uatre cens, au lieu où est à present situé le
ort qui porte son nom, & où ils consentoient
ue ce Gouverneur parut, avec le même nom-
re de gens. Quelques mois aprés les uns &
s autres s'y trouverent, & la paix se fit. Mon-
eur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gouverneur
ar les bons Conseils qu'il lui donna, & que
tems ne me permet pas de vous raporter. Je
is obligé de mettre ordre à mes affaires. Je
ous rendrai plus savant quand je le serai moi-
ême. Je suis jusqu'au retour de ma Cam-
agne.

Vôtre, &c.

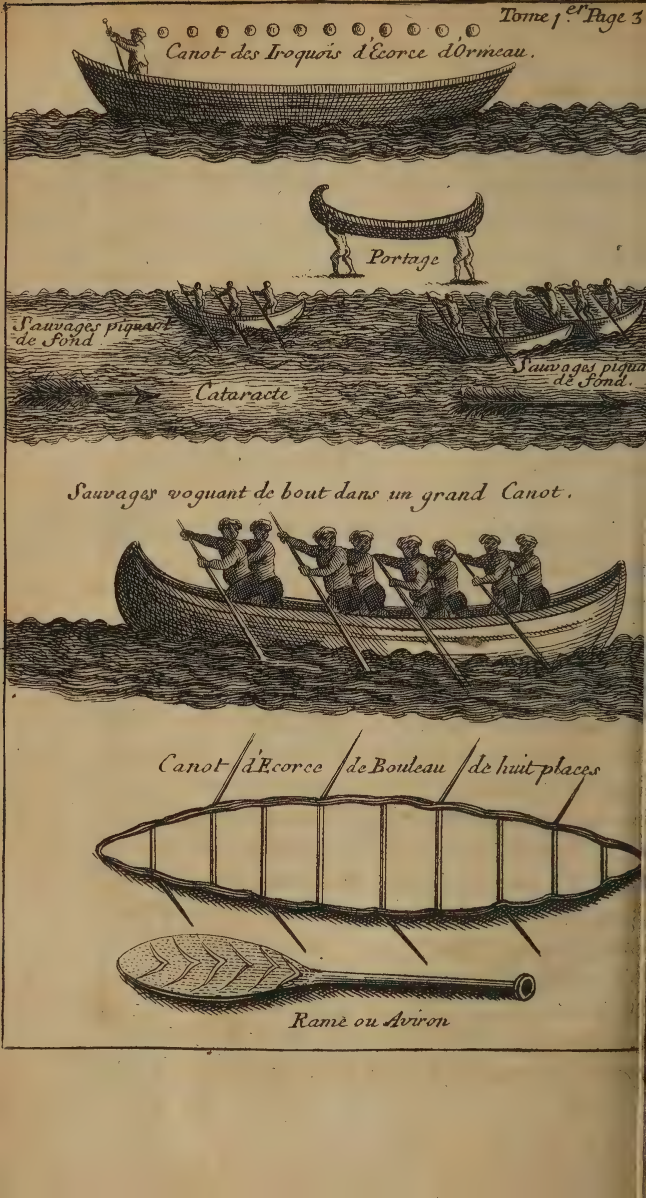
A Monreal le 18. *Juin* 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une ample description des voitures de Canada qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait & la maniere dont on les navigue.

MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui, mais quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles; ce qui vous servira beaucoup à l'intelligence des courses de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant differente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur jusques à vingt-huit. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont des coffres à mort? On y est assis sur les talons; Po


Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau.
Portage
Sauvages piquant de fond
Sauvages piqua de fond.
Cataracte
Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.
Canot d'Ecorce de Bouleau de huit places
Rame ou Aviron

eu de mouvement que l'on se donne ou que
on penche plus d'un côté que de l'autre ils
nversent. Les plus grands peuvent contenir
sément quatorze hommes : mais pour l'ordi-
aire quand on veut s'en servir pour transpor-
r des vivres ou des marchandises, trois hom-
es suffisent pour les gouverner. Avec ce petit
ombre de Canoteurs on peut transporter jus-
u'à 20. quintaux. Ceux-ci sont sures & ne
urnent jamais quand ils sont d'écorce de
ouleau, laquelle se leve ordinairement en Hi-
er avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres
nt les meilleurs pour faire de grands Canots;
uoique souvent une seule écorce ne suffise pas.
e fond est pourtant d'une seule piece auquel
s Sauvages sçavant coudre si artistement les
ords avec des racines, que le Canot paroît
une seule écorce. Ils sont garnis ou de clis-
s ou de varangues d'un bois de cédre presque
ussi leger que le liége. Les clisses ont l'épois-
ur d'un écu; l'écorce celle de deux, & les
arangues celle de trois. Outre cela il regne à
oit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre
eux Maîtres ou precintes dans lesquels sont
chassées les pointes de varangues, & où les
uit barres qui le lient & le traversent sont at-
chées. Ces bâtiments ont 20. pouces de pro-
ndeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat
s varangues; ils ont 28. pieds de longueur
quatre & demi de largeur vers la barre du
ilieu. S'ils sont commodes par leur grande le-
reté & par le peu d'eau qu'ils tirent; il faut

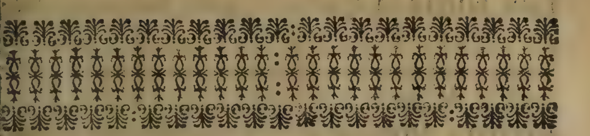
avouër, qu'ils sont en recompense bien incom modes, par leur fragilité ; car pour peu qu'i touchent ou chargent sur le caillou ou sur le s ble, les crevasses de l'écorce s'entrouvrent, er suite l'eau entre dedans, & mouille les vivr & les Marchandises. Chaque jour il y a que que nouvelle crevasse ou quelque couture gommer. Toutes les nuits on est obligé de l décharger à flot, & de les porter à terre, c on les attache à des piquets de peur que le ve ne les emporte : car ils pesent si peu que de hommes les portent à leur aise sur l'épaule, cha cun par un bout. Cette seule facilité me fa juger qu'il n'y a point de meilleure voiture a monde pour naviguer dans les Riviéres du *Ca nada* qui sont remplies de Cascades, de Cata ractes & de courans. Car on y est obligé o de les transporter par terre le long de ces pa sages, ou de les trainer dans l'eau le long d rivage, quand la rapidité des Rivieres n'est pa violente & que la rive n'est point escarpée. Ce Canots ne valent rien du tout pour la naviga tion des Lacs, où les vagues les engloutiroien si l'on ne gagnoit terre lorsque le vent s'éleve Cependant on fait des traverses de quatre o cinq lieuës d'une Isle à l'autre ; mais c'est toû jours en calme & à force de bras, car outr qu'on pourroit être facilement submergé, o risqueroit à perdre les vivres & sur tout l Pelleteries qui sont la principale marchandise pour peu qu'elles fussent mouïllées. Il est vra que ces Canots portent de petites voiles, ma

il faut un tems à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoi qu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui soient propres pour ces sortes de voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus du Nord-Oüest au Nord-est, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on est obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute sa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y observe. Les Canoteurs agissent successivement à genoux, debout, & assis, voici comment. Ils sont à genoux lors qu'ils descendent les petits Cataractes ou les Cascades des Rivieres. Ils sont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils sont assis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils se servent sont faites de bois d'érable de la maniere que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, six de largeur, & quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lates de pin pour refouler les courans les plus rapides, & c'est ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe; ils sont également taillez en pointe devant & derrriere; ils n'ont

ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui le gouverne rame comme les autres ſans interruption. Ils coutent ordinairement quatre-ving écus. Ils ne durent que cinq ou ſix ans. Celu dans lequel je m'embarque en a couté quatre vingt dix. Il eſt vrai qu'il eſt de franc Bouleau, & même des plus grands dont on ſe ſerve. On m'apprend aujourd'hui que Mr. *de la Barre* leve des Milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Iſle vien de recevoir ordre de faire tenir celles des Côte circonvoiſines toutes prêtes à marcher.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal ce 20. Juin 1684.



LETTRE VII.

Qui contient une ample deſcription du Fleuve Saint Laurent, *depuis le* Monreal *juſqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de ſon utilité. Entrepriſe de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ſes harangues & les réponſes.*

MONSIEUR,

Me voicy, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la relation. Je m'embarquai icy deux ou trois jours aprés celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve juſqu'à trois lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte ſi violent, qu'on fut contraint de ſe jetter dans

l'eau juſqu'à la ceinture, pour traîner les Ca-nots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au-deſſus de ce paſſage, & aprés avoir vogué douze lieuës ou environ, partie ſur le Fleuve, partie ſur le *Lac de S. Loüis*, juſqu'au lieu appellé les *Caſcades*, il falut débarquer & tranſporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë delà. Il eſt vrai qu'on les auroit encore pû trainer en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne ſe fut trouvé au-deſſus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la ſeule difficulté de remonter le Fleuve ne conſiſtoit qu'en la peine & l'embaras des portages, mais celle de refouler ſans ceſſe les courans, ſoit en trainant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou ſix lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buiſſon*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au-deſſus dans le *Lac* Saint *François*, à qui l'on donne vingt lieuës de circonference, & l'ayant traverſé, nous trouvâmes des courants auſſi forts que les précedens. Sur tout le *Long Saut*, où l'on fit un portage d'une demie lieuë. Il ne nous reſtoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fûmes obligez de traîner encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir eſſuyé bien des fatigues à tous ces paſſages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne reſtoit

plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac.* Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quitterent leurs perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang : L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des cousins, & qui se trouvent à ce qu'on dit, en tous les païs de *Canada*, me semble la plus insupportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le remede est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, aprés-quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & si large qu'on veut) d'un grand linceüil qui trainant à terre de tous côtez empêche ces insectes d'entrer. Dés que nous fûmes débarquez au *Fort de Frontenac*, aprés vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes, commença à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fîmes des réparations considerables, & ces trois bâtimens furent radoublez & appareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grandes courtines flanquées de six petits bastions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux, & les murailles étoient si basses,

qu'on y auroit pû facilement grimper ſans échelles. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ſes hoirs & ayant cauſe aprés la concluſion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement negligé, qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce, il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantageuſement ſitué pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoiſes. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac, il leur eſt plus facile d'y tranſporter leurs Pelleteries en Canot, que de les tranſporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort inſoûtenable en temps de guerre, à cauſe des Cataractes & des grands courans dont je vous ay parlé, où je ſuis perſuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François, ſans autre arme que des cailloux. Imaginez-vous, Monſieur, qu'en l'eſpace de vingt lieuës le long du Fleuve, la rapidité de ſes eaux eſt ſi violente, qu'on n'oſeroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'eſt qu'une forêt, comme je vous l'ay expliqué, il eſt impoſſible d'y voyager ſans tomber d'embuſcade en embuſcade, & particulierement ſur les bords de ce Fleuve, où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour ſauter de rocher en rocher, & pour courir dans les brouſailles comme en raſe Campagne. Si nous avions le même talent, vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cens hommes par terre

pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit presque rien à craindre : Il est vrai, mais aussi ils consumeroient plus de vivres que ces Canots n'en sçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y seroient toûjours superieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort : Je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeousse* & *Quenté*, qui ne sont éloignez de ce poste que de sept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde, aussi-bien que de poisson, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leur donnâmes. Monsieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Aoust y fut tellement incommodé, qu'au jugement de son Medecin sa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conserverent une pleine santé. Dans le frisson de ces fiévres intermittentes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient si violens, que la plûpart des malades perissoient au deux ou troisiéme accez : leur sang étoit brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espece de sérosité jaunâtre, qui ressembloit assez à du pus. Cependant le Medecin de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu sçavant qu'Hippocrate, Galien & cent mille au-

tres sur la veritable cause des fiévres, voulant soûtenir qu'il connoissoit la cause de celles-cy, s'ingera de l'attribuër aux mauvaises qualitez de l'air & des alimens. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la saison donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité suffisante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'insectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale necessité de respirer, ce qui pouvoit causer du desordre dans la nature. Il ajoûtoit à cela que l'eau de vie & les viandes salées aigrissant le sang, cette aigreur causoit une espece de coagulation du chile & du sang, lors qu'ils se mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaississoit & l'empêchoit de passer dans le cœur aussi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire, qui n'est autre chose que la fiévre. Mais il me semble que son sistême est un peu Iroquois, car sur ce pied là personne n'eût dû en être exempt: Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens, n'en furent point attaquez, mais seulement les gens de milice, qui n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de se jetter sans cesse à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve: Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout-à-

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre.*

fait excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai-semblablement des révolutions dans la nature, qui produisirent les fiéves dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est*.

Dés que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vingt jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, qu'en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviere de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit-là par un Canot que Mr. Dulhut étoit parti de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extrêmement rejouï Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de maladie. Cependant il étoit fort embarassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prévoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin aprés avoir murement examiné les suites & consideré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dul-*

hut, pour lui faire sçavoir, en quelque en droit qu'on le trouvât, qu'il eût à renvoyer a plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages avec la précaution de ne point s'approcher d ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'é toit pas encore à *Niagara* quand il reçût ce ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoien parurent si mécontens, qu'il n'y eut point d'in jures qu'ils ne vomissent contre la Nation Fran çoise. Dés que Mr. *de la Barre* eut dépêch ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gen tilhomme Normand, trés-consideré des *Iroquois* (qu'ils appellent *Akouessan*, c'est-à-dire la Perdrix) pour aller aux Villages des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviere où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car peu de jours aprés on le vit retourner avec un des plus considerables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeunes Guerriers. Dés qu'ils furent débarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la pêche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même temps à ce Chef, *qu'il se réjoüissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler aprés qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la précaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le*


Canots et bateaux de l'Armée
Campement
de M.r
de la Barre
Officiers François
2 interprete
Officiers Fran
M.r de la Barre.
Riviere de la Famine
Calumet de Paix
Coliere de Porcelaine.
Cabane de ses Iroquois
Gens des Milices et des
La Gran Gula
Cortége de la Grangula assis sur le Cul
Lac de Frontenac

Moine leur ayant fait entendre que le gros de Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'u-e ſimple Eſcorte du Général. Mais par mal-heur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue rançoiſe n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, ſe liſſant la nuit le long de nos tentes, enten-oient tout ce qui s'y diſoit, & par cette fi-eſſe découvroient les miſteres qu'on pretendoit ur cacher. Deux jours aprés leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit rêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça de la maniere qu'il ſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniere Orientale à la tête des ſiens, la pipe à la bou-he, ayant vis-à-vis de lui le grand Calumet e Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'enten-on au diſcours ſuivant, prononcé par nos In-erprêtes; mais comme vous n'y ſçauriez preſ-que rien comprendre ſans l'explication de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non plus que es Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de Paix eſt une grande pipe fai-e de certaines pierres ou marbre rouge, noir, u blanc; Le tuyau a quatre ou cinq pieds de ong. Le corps du Calumet à huit pouces; la ouche où l'on met le tabac en à trois. Sa fi-gure eſt à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimez. Les Sauvages s'en ervent, pour les Négociations, pour les affai-

res politiques, & ſur tout dans les voyages pouvant aller par tout en ſeureté dés qu'on porte ce Calumet à la main ; Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous ; car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur sur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine, qui ſont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virgine*. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniere, à des fils à côté les uns des autres. On ne ſçauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, ſans l'entremiſe de ces Coliers ; qui ſervent de contracts & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un ſiecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voiſins ; & comme chacun à ſa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils ſignifient, aprés lequel ſiecle ils s'en ſervent à de nouveaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que les cinq
» Nations Iroquoiſes contrevenoient depuis long-

temps à la paix, m'a ordonné de me transporter ici suivi d'une escorte, & d'envoyer *Akouessan* au Village des *Onnotagues*, pour engager les principaux Chefs à s'approcher de mon Camp. L'intention de ce grand Monarque est que nous fumions toi & moi ensemble dans le grand *Calumet* de paix; pourvû que tu me promettes au nom des *Tsonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agniés*, de donner une entiere satisfaction & dédommagement à ses sujets, & de ne rien faire à l'avenir, qui puisse causer une fâcheuse rupture.

Les *Tsonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agniés*, ont pillé, ruiné & mal-traité, tous les Coureurs de bois, qui alloient en traitte chez les *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les autres peuples enfans de mon Roi. Or comme ils ont agi en ces occasions contre les Traitez de la Paix concluë avec mon Prédecesseur, je suis chargé de leur en demander réparation, & de leur signifier qu'en cas de refus ou de recidive à ces pillages, j'ai ordre exprés de leur déclarer la Guerre.

*Ce Colier * affermit ma parole.*

Les guerriers des cinq Nations ont introduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi mon Maître, & chez les Peuples ses enfans, pour détruire le Commerce de ses Sujets, & pour

* Affermit *est la phrase Iroquoise au lieu de* garantir.

» obliger ces Nations à se soustraire de l'obeïs-
» sance qu'elles lui doivent. Ils les y ont me-
» nez, malgré les défences du précedent Gou-
» verneur de *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les ris-
» ques où ils s'exposoient les uns & les autres.
» Je veux bien oublier ces demarches, mais si
» *pareille chose* arrive dorénavant, j'ai ordre ex-
» prés de vous déclarer la Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs in-
» cursions barbares chez les *Ilinois* & chez les
» *Oumamis*. Ils y ont massacré hommes, fem-
» mes & enfans; pris, lié, garroté & emmené
» un nombre infini de Sauvages de ces deux
» Nations, qui se croyoient bien assurez dans
» leurs Villages au milieu de la paix. Ces Peu-
» ples qui ne sont enfans de mon Roi doivent
» cesser d'être vos esclaves. Il faut leur rendre
» la liberté & les renvoyer au plus vîte dans
» leur païs, & si les cinq Nations refusent de
» le faire, j'ai ordre exprés de leur déclarer la
» Guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

» Voila ce que j'avois à dire à la *Grangula*,
» à qui je m'adresse pour raporter aux *Tsonnon-
» touans*, *Goyogouans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* &
» *Agniés*, la déclaration que le Roi mon Maî-
» tre m'a commandé de leur faire. Il ne vou-
» droit pas qu'ils l'obligeassent d'envoyer une
» forte Armée au Fort de * *CatARACouy* pour en-

* *Appellé Fort Frontenac par les François.*

treprendre une Guerre qui leur seroit fatale. Il « seroit encore fâché que ce Fort, qui est un ou- « vrage de Paix, servit de prison à vos Guer- « ries. Il faut empêcher de part & d'autre que « ce malheur n'arrive. Les François qui sont fre- « res & amis des cinq Nations, ne troubleront « jamais leur repos, pourvû qu'elles donnent la « satisfaction que je leur demande, & que les « Traitez de Paix soient desormais observez exa- « ctement. Je serois au desespoir que mes paro- « les ne produisirent pas l'effet que j'en attends; « car je serois alors obligé de me joindre au Gou- « verneur de la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du « Roi son Maître, m'aideroit à brûler les cinq « Villages, & à vous détruire. «

Ce Colier affermit ma parole.

Voila, Monsieur, le contenu de la Harangue de Mr. *de la Barre.*

Ma disgression est finie : Je reprends le fil de ma Relation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant cessé de parler, la *Grangula* qui pendant ce discours ne regardoit que le bout de sa pipe, se leva, & aprés avoir fait cinq ou six tours dans le Cercle composé de Sauvages & de François, il revint en sa place & se tint debout en parlant à ce General, qui étoit dans son fauteüil. Ensuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

Onnontio, je t'honore ; tous les Guerriers « qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton «

» Interprete a cessé ton discours, je m'en vai » commencer le mien, ma voix court à ton oreil- » le, écoute mes paroles.

» *Onnontio*, il faloit que tu crusses en par- » tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil eût » embrazé les Forêts, qui rendent nos païs » inaccessibles aux François, ou que le Lac les » eut tellement innondez que nos Cabanes se » trouvant environnées de ses eaux, il nous fut » impossible d'en sortir. Oüi *Onnontio*, il faut » que tu l'ayes crû, & que la curiosité de voir » tant de païs brûlez ou submergez t'ait porté » jusqu'ici. T'en voila maintenant desabusé, » puisque moi & mes Guerriers venons ici t'as- » surer que les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *On-* » *nontagues*, *Onnoyoutes* & *Agniés* n'ont pas » encore peri. Je te remercie en leur nom, d'a- » voir raporté sur leurs Terres ce Calumet de » paix que ton prédécesseur a reçû de leurs » mains. Je te felicite en même temps d'avoir » laissé sous la terre la hache meurtriere qui a » rougi tant de fois du sang de tes François. » Ecoute, *Onnontio*, je ne dors point, j'ai les » yeux ouverts, & le Soleil qui m'éclaire, me » fait découvrir un grand Capitaine à la tête » d'une troupe de Guerriers qui parle en som- » meillant. Il dit qu'il ne s'est approché de ce » Lac que pour fumer dans le grand Calumet » avec les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit » au contraire que c'étoit pour leur casser la » tête, si tant de vrais François ne s'étoient af- » foiblis.

Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp de «
ıalades, à qui le *grand Esprit* a sauvé la vie «
ar des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*, nos «
emmes avoient pris les Cassetêtes, nos enfans «
z nos veillards, portoient l'arc & la fléche «
ton Camp, si nos Guerriers ne les eussent «
etenus & desarmez lorsque ton Ambassa- «
eur *Akouessan* parut à mon Village : ç'en est «
ait, j'ai parlé. «

Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé d'au- «
res *François* que ceux qui portoient des fu- «
ls, & de la poudre & des bales aux *Ouma-* «
nis & aux *Ilinois* nos ennemis, parce que «
es armes nous auroient pû couter la vie. Nous «
vons fait comme les Jesuites, qui cassent «
ous les barils d'eau de vie qu'on porte dans «
os Villages, de peur que les yvrognes ne «
ur cassent la tête ; nos Guerriers n'ont point «
e Castors pour payer toutes les armes qu'ils «
nt pillez, & les pauvres vieillards ne crai- «
nent point la guerre. «

Ce Colier contient ma parole.

Nous avons introduit les *Anglois* dans * «
os Lacs pour y trafiquer avec les *Outaouas* «
z les *Hurons*. De même que les *Algonkins* «
nt conduit les *François* à nos cinq Villa- «
es pour y faire un Commerce que les *An-* «
lois disent leur apartenir. Nous sommes nez «
bres, nous ne dépendons † d'*Onnontio* non «

* *Ils prétendent que les Lacs leur appartiennent.*

† *Onnontio, c'est le Gouverneur General de Canada.*

» plus que de * *Corlar*, il nous est permis d'a
» ler où nous voulons, d'y conduire qui bc
» nous semble, d'acheter & vendre & à qui
» nous plaît. Si tes Alliez sont tes esclaves c
» tes enfans, traite-les comme des esclaves, c
» comme des enfans, ôte leur la liberté de r
» recevoir chez eux d'autres gens que les tien

Ce Colier contient ma parole.

» Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* & au
» *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les Arbr
» de Paix qui servoient de limites à nos Fronti
» res. Ils sont venus faire de grandes chasses d
» Castors sur nos terres, ils en ont entiere
» ment enlevé † & mâles & femelles, contre l
» coûtume de tous les Sauvages. Ils ont attir
» les *Chaouanons* dans leurs païs & dans leu
» parti. Ils leur ont donné des armes à feu, apré
» avoir médité de mauvais desseins contre nous
» Nous avons moins fait que les *Anglois* & le
» *François*, qui sans droit ont usurpé les terre
» qu'ils possedent sur plusieurs Nations qu'il
» ont chassées de leurs païs pour bâtir des Vi
» les, des Villages & des Forteresses.

Ce Colier contient ma parole.

» Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle de
» cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'elles t
» répondent. Ouvre encore l'oreille pour enten
» dre ce qu'elles te font sçavoir.

* *Corlar, c'est le Gouverneur General de la nouvel le Yorck.*

† *C'est un crime capital parmi les Sauvages de dé truire tous les Castors d'une Cabane.*

Les

Les *Tsonontouans*, les *Goyogouans*, les *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agniés* disent, que quand ils * enterrerent la hache à *Cataracouy*, en presence de ton prédecesseur, dans le centre du Fort, ils planterent au même lieu l'Arbre de Paix pour y être soigneusement conservé : qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce poste ne seroit plus qu'une retraite de Marchands : Qu'au lieu d'armes & de munitions qu'on y transportoit, il n'y auroit que des Marchandises & des Castors qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnontio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de Guerriers que celui qui paroît ici, se trouvant enfermé dans un si petit Fort, n'étouffe cét Arbre. Ce seroit dommage qu'ayant si aisément pris racine, on l'empêchât de croître & de couvrir un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre. Je t'assure au nom des cinq Nations, que nos Guerriers danseront sous ses feüillages la danse du Calumet : qu'ils † demeureront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils ne déterreront la hache pour couper l'abre de la Paix, que quand leurs freres *Onnontio* & *Corlar*, conjointement ou séparément, se mettront en devoir d'attaquer les païs dont le *Grand Esprit* a disposé en faveur de nos ancêtres.

** Chez eux enterrer la hache, c'est-à-dire faire la Paix, & la déterrer c'est faire la Guerre.*

† Demeurer sur la natte, cette phrase signifie conserver la Paix.

» *Ce Colier contient ma parole, & cet autr*
» *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donn*
Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moi*
ne, il lui dit.

» *Akouessan* prens courage, tu as de l'esprit
» parle, explique ma parole, n'oublie rien, d
» tout ce que tes freres & tes amis annoncent
» ton Chef *Onnontio* par la voix de la *Grangul*
» qui t'honore, & t'invite à recevoir ce preser
» de Castors, & à te trouver tout à l'heure
» son festin.

» Ces presens de Castors sont envoyez à *On*
» *nontio* de la part des cinq Nations, la *Gran*
» *gula* finit ici.

Dés que l'*Iroquois* eut cessé de parler, M
le Moine & les *Jesuites* qui étoient presens
expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qu
rentrant dans sa tente, se mit à pester comm
il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé qu
Iroca progenies nescit habere modos. Ce Sauva
ge régala plusieurs François, aprés avoir dans
à l'Iroquoise le prélude du festin. Au bout d
deux jours ayant repris la route de son pays
suivi de ses Guerriers, nôtre Armée prit le par
ti de s'en retourner à *Monreal*. Dés que ce Ge
néral fut embarqué avec le peu de gens en san
té qui lui restoient, tous les Canots se dispe
serent; c'étoit à qui feroit le plus de diligen
ce, car toutes ses Milices s'en allerent à la di
bandade. Il n'y eut que nos trois Compagni
qui ne se quitterent point, parce que nous étio

int Officiers que Soldats dans des Bâteaux plats
e planches de ſapin, qu'on avoit conſtruit ex-
reſſément pour nos Troupes. J'aurois bien ſou-
aité de décendre toutes les chûtes d'eau, les
aſcades & cataractes dans le même Canot où
e les avois monté, car tout le monde nous me-
açoit d'un naufrage infaillible à ces paſſages
leins de boüillons & de rochers, & où les Ca-
ots ſautent à peine lors qu'ils ſont chargez. On
'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eut en-
ore monté ni décendu ces dangereux précipi-
es ; cependant il falut riſquer le paquet, cha-
un étant fort embaraſſé de ſa contenance, &
i nous n'euſſions engagé pluſieurs Canoteurs de
auter dans leurs Canots ces Cataractes à la tê-
e de nos Bâteaux pour nous montrer le che-
nin (aprés avoir dreſſez nos Soldats à ramer
antôt à droit, tantôt à gauche, & à ſcier quand
occaſion le requerroit) nous aurions été tous en-
loutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous,
Monſieur, que les courans vont preſque auſſi vî-
e qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des
ochers ſur leſquels on ſeroit porté ſi on donnoit
n faux coup d'aviron, car on deſcend en zigue-
ague pour ſuivre le fil de l'eau qui fait cin-
uante détours. Les Canots chargez periſſent
uelquefois en ces lieux-là ; mais ſi ces riſques
ont grands, on a en recompenſe la ſatisfaction
e faire bien du chemin en peu de temps, ce-
 eſt ſi vrai que nous ne demeurâmes que deux
ours en chemin de la *Galete* en cette Ville,
uoique nous traverſâmes les deux petits Lacs

dont je vous ai parlé, où l'eau eſt preſque dor mante. Dés que nous eûmes mis pied à terre on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callie res* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneu de cette Place. Celui-ci avoit eu pluſieurs dé mêlez avec Meſſieurs *de Frontenac* & *de l. Barre*, comme je vous l'expliquerai lors qu j'en ſerai mieux informé. Tout le monde blâ me nôtre Général d'avoir ſi mal réüſſi. On di hautement qu'il vouloit favoriſer & couvrir l marche de pluſieurs Canots pleins de Caſtor qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages de Lacs. On mande à la Cour mille fauſſetez con tre lui, les gens d'Egliſe & de Robe le diffa ment par leurs écrits. Cependant tout ce qu'o lui impute eſt faux, car le bon homme ne pou voit mieux faire. On vient de me dire preſen tement que Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivau*, Capitaines de Vaiſſeaux, ſont ar rivez à Quebec, pour y paſſer l'hiver, & lui ſer vir de Conſeillers ; que le dernier des trois amené une Compagnie franche qu'il comman de lui-même.

Je ne puis vous écrire juſqu'au Printems pro chain, parce que les derniers Vaiſſeaux qu doivent repaſſer cette année en France ſon prêts à faire voile.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal. Le zéle indiſcret des Prêtres, Seigneurs de cette Ville. Deſcription de Chambli. De la décente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il ſe fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaiſſeau de Bordeaux chargé de Vin, qui eſt le ſeul qui ſoit encore arrivé cette année à *Quebec*. Vous me faites plaiſir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaiſſeaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Miſſiſipi*. J'admire vôtre curioſité de ſçavoir à quoi j'ai paſſé mon temps depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'eſt fait ici.

Dés que Mr. *de Callieres* fut en poſſeſſion de ſon Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des environs de couper & d'aporter de gros pieux de quinze pieds

de longueur pour la fortifier. Ils y travaillere[nt] avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il [ne] reste plus qu'à les planter pour en faire l'encei[n]te, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou [six] cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à [la] chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprend[re] leur langue ; & j'ai passé le reste du temps i[ci] bien desagréablement. On n'y sçauroit faire au[cune] partie de plaisir, ni jouër, ni voir les Da[mes] que le Curé n'en soit informé, & ne [le] Prêche publiquement en Chaire. Son zéle in[discret] va jusqu'à nommer les gens, & s'il re[fuse] la Communion aux femmes des Noble[s] pour une simple fontange de couleur, jugez d[u] reste. Vous ne sçauriez croire à quel point s'é[tend] l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs manieres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trou[vent] pour les démasquer & les accabler d'inju[res] ; ils veillent plus soigneusement à la con[duite] des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant [à] Pâques toutes sortes de personnes de porter de[s] billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & fon[t] brûler tous les livres qui ne traitent pas de dé[votion]. Je ne puis songer à cette tirannie, san[s] pester contre le zéle indiscret du Curé de cet[te] Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette [à] corps perdu sur le Roman d'avantures de *Pe*

rone, que j'eſtimois plus que ma vie, parce
u'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha preſ-
ue tous les feüillets avec ſi peu de raiſon, que
i mon hôte ne m'eût retenu lorſque je vis ce
nalheureux débris, j'euſſe alors accouru chez
e turbulant Paſteur pour arracher auſſi tous les
oils de ſa barbe. Ils ne ſe contentent pas d'é-
udier les actions des gens, ils veulent encore
ouiller dans leurs penſées. Jugez, aprés cela,
Monſieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & ſe dé-
acherent le 30. de Mars (car c'eſt ordinaire-
nent dans ce temps que le Soleil commençe à
eprendre vigueur) me donnerent occaſion d'al-
er avec un petit détachement de Soldats à
Chambli, qui n'eſt éloigné de cette Ville que de
inq ou ſix lieuës. Ce poſte eſt ſitué ſur le bord
l'un baſſin de deux lieuës de circonference,
ù ſe décharge le *Lac Champlain* par une caſ-
ade d'une lieuë & demie de longueur, dont il
e forme une Riviére qui ſe décharge à *Sorel*
lans le fleuve de Saint *Laurent*, comme je vous
'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y
aiſoit autrefois beaucoup plus de Commerce de
Caſtors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis* les *Ma-
ingans*, & les *Openangos* (qui ſe ſont retirez
hez les Anglois pour éviter la pourſuite des
roquois) y venoient en foule échanger leurs
eleteries pour d'autres Marchandiſes. Le *Lac
Champlain* qu'on trouve au deſſous de cette Caſ-
ade eſt de 80. lieuës de circonférence. Au bout
e ce Lac on trouve celui du *Saint Sacrement*,

par lequel on peut aller facilement à la nouvel
le Yorck, en faiſant un portage de deux lieuë
juſqu'à la *Riviere du fer*, qui ſe décharge dan
celle de *Manathe*. Je vis paſſer ſecrettement dan
le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots Fran-
çois chargez de Caſtors, qu'on prétendoit y être
envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce
clandeſtin eſt expreſſement deffendu, parce qu'on
eſt obligé de porter ces peaux au bureau de la
Compagnie, où elles ſont taxées cent ſoixante
pour cent, moins que les Anglois ne les achetent
à leurs Colonies. Le petit Fort qui eſt ſitué au
pié du Faut ſur le bord du baſſin de *Chambli*,
n'étant que de ſimples paliſſades, ne ſçauroit em-
pêcher que bien des gens n'entreprennent un
voyage qui donne tant de profit. Les habitans
qui demeurent aux environs, ſont fort expoſez
aux courſes des *Iroquois* en temps de guerre.
Malgré cette foibleFortereſſe; j'y ſéjournai un
mois & demi, enſuite je revins ici, où Mr. *de
la Barre* arriva quelques jours aprés, accompa-
gné de Meſſieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du
Rivau*. Je vis débarquer preſque en même tems
vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de
bois, chargez de Caſtors venant des grands
Lacs. La charge de chacun étoit de quarante
paquets. Chaque paquet peſant cinquante livres,
& valant cinquante écus au bureau des Fermiers.
Ils étoient ſuivis de cinquante Canots *Ontaouas*
& *Hurons*, qui deſcendent preſque tous les ans
à la Colonie, pour y faire leur amplete à meil-
leur marché qu'en leur propre païs de *Miſſili-*

akinac, ſitué ſur le rivage du *Lac des Hurons*, l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici com-ient ce petit Commerce ſe fait.

Premierement ils ſe campent à cinq ou ſix cens as de la Ville. Le jour de leur arrivée ſe paſſe nt à ranger leurs Canots & débarquer leurs Iarchandiſes, qu'à dreſſer leurs tentes, leſquel-s ſont faites d'écorce de bouleau. Le lende-iain ils font demander au Gouverneur Général ne audience, qu'il leur accorde le même jour n place publique. Chaque Nation fait ſon cer-e particulier, enſuite ces Sauvages étant aſſis ar terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur ans ſon fonteuil, l'Orateur de l'une de ces Iations ſe leve, & dit en forme de harangue, Que ſes freres ſont venus pour le viſiter, & « enouveller en même temps avec lui l'ancien- « e amitié; que le principal motif de leur vo- « age eſt celui de procurer l'utilité des Fran- « ois, parmi leſquels il s'en trouve qui n'ayant « i moyen de trafiquer, ni même aſſez de for- « e de corps pour tranſporter des Marchandi- « es le long des Lacs, ne pourroient manier « e Caſtors, ſi ſes freres ne venoient eux-mê- « ies faire le trafic dans les Colonies Françoi- « s; qu'ils ſçavent bien le plaiſir qu'ils font « ux habitans du *Monreal*, par raport au pro- « t que ces mêmes habitans en retirent; que « es peaux étant eſtimées en France, & au con- « raire les Marchandiſes qu'on leur troque étant « e petite valeur, ils veulent témoigner aux « rançois l'envie qu'ils ont de les pourvoir de «

» ce qu'ils recherchent avec tant d'empreſſe-
» ment. Que pour avoir le moyen d'en apor-
» ter d'avantage une autre année, ils ſont ve-
» nus prendre en échange des fuſils, de la pou-
» dre & des bâles, pour s'en ſervir à faire des
» chaſſes plus abondantes, ou à tourmenter les
» *Iroquois*, en cas qu'ils ſe mettent en devoir
» d'attaquer les habitations Françoiſes; & qu'en-
» fin pour aſſurer leurs paroles, ils jettent un
» colier de porcelaine avec une quantité de Ca-
» ſtors au *Kitchi Okima* dont ils demandent la
» protection, en cas qu'on les vole ou qu'on les
» maltraite dans la Ville.

Le diſcours fini, l'Orateur reprend ſa place & ſa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, ſur tout quand le don gratuit eſt un peu fort. Il leur fait de même un preſent de peu de choſe, enſuite les Sauvages ſe levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour ſe préparer à faire l'échange.

Le jour ſuivant chaque Sauvage fait porter ſes peaux par ſes Eſclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permiſſion de faire ce Commerce, il n'y a que celui du vin & d'eau de vie qui ſoit deffendu, parce que la pluſpart de ces Sauvages ayant des Caſtors de reſte, aprés avoir fait leur amplette, boivent exceſſivement, & tuërent enſuite leurs Eſclaves. Ils ſe querellent, ſe battent, ſe mangent le nez & ſe tuëroient infalliblement,

ceux qui deteſtent ces ſortes de breuvages ne es retenoient. Il faut que vous remarquiez u'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'arent. C'eſt un plaiſir de les voir courir de bouique en boutique l'arc & la fléche à la main out-à-fait nuds. Les femmes les plus ſcrupueuſes portent leur éventail ſur les yeux, pour e pas être effrayées à l'aſpect de ſi vilaines hoſes ; mais ces droles qui connoiſſent auſſiien que nous les jolies Marchandes, ne manuent pas de leur offrir ce qu'elles daignent uelquefois accepter, quand elles voyent la archandiſe de bon aloi. Il y en a plus d'une, 'il en faut croire l'hiſtoire du païs, que la conance & le merite de pluſieurs Officiers ne ſçauoient fléchir, pendant que ces vilains cupidons nt l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que 'eſt moins *per in guſto*, *che per la curioſita*, ar enfin ils ne ſont ni galans ni capables d'atachement. Quoi qu'il en ſoit, l'occaſion dans n tel cas eſt d'autant plus pardonnable qu'elle ſt rare. Dés qu'ils ont fait leurs amplettes ils rennent congé des Gouverneurs, enſuite ils s'en etournent en leurs païs par la Riviere des *Outouas*. Au reſte ils firent beaucoup de bien aux auvres & aux riches, car vous ſçaurez que ans ce temps-là tout le monde devient Marhand.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Monreal le 28. *Juin* 1685.

LETTRE IX.

Qui contient une description du Commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis de* Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr. de la* Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le commerce des Castors dans les païs lointains.*

MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi-tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau de France. Vous voudriez sçavoir, dites-vous, en quoi consiste le commerce de la Ville de *Monreal*, le voicy. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent-là les Marchandises séches, les vins, & les eaux-de-vie, sont en trés-petit nombre, mais elles font plusieurs Voyages du-

ant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de l'*Isle de Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leur amplete à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomb, & autres necessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en trés-peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveille pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs denrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles, sont obligez de vivre d'œconomie, pour subvenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne ventre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dentelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur General relever Mr. *de la Barre*, que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux, vous sçavez mieux que moy

que Mr. de *Denonville* étoit Mestre-de-Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France suivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame son épouse & sa famille : Madame sa femme n'ayant point été effrayée par les risques & par les incommoditez d'un si long & si penible voyage. Il est arrivé à *Monreal* aprés avoir séjourné quelques semaines à *Quebec* : Il a amené cinq ou six cens hommes de Troupes reglées, & renvoyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo*, Capitaines de Vaisseaux & de Compagnie, avec plusieurs autres Officiers. Ce General a dispersé les troupes en diverses Côtes pour y passer l'Hyver. Mon quartier s'apelle *Boucherville*. Il n'est éloigné de *Monreal* que de trois lieuës : J'y suis depuis quinze jours, & selon toutes les apparences, à la solitude prés, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un simple Prêtre à essuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Festin. On vient de me dire que le General a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Generaux passent ordinairement l'Hyver. Les mêmes Sauvages dont je vous ay parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois*, sur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois se préparoient à transporter à leurs Villages, situez à *Missili-*

makinac, de meilleures Marchandiſes & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshómmes, les Coureurs de bois & les Marchands, qui perdroient en ce temps-là conſiderablement. Car il faut que vous ſçachiez que le *Canada* ne ſubſiſte que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en ſouffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il eſt à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez ſont des permiſſions par écrit, que les Gouverneurs Géneraux accordent par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puiſſent envoyer des Marchandiſes dans ces Lacs. Le nombre en eſt limité à vingt-cinq par année, quoy qu'il y en àit davantage d'accordez, Dieu ſçait comment. Il eſt défendu à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'y aller ou d'y envoyer, ſous peine de la vie, ſans ces ſortes de permiſſions. Chaque Congé s'étend juſqu'à la charge de deux grands Canots de Marchandiſes. Quiconque obtient pour lui ſeul un congé ou un demi congé, peut le faire valoir ſoi-même, ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement ſix cens écus, & les Marchands ont coûtume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voya-

ges qu'ils ſont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits conſiderables. Le terme ordinaire eſt d'une année, & quelquefois plus. Les Marchands mettent ſix hommes dans les deux Canots ſtipulez dans ces congez, avec mille écus de Marchandiſes propres pour les Sauvages, qui ſont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne ſont venduës argent comptant à la Colonie. Cette ſomme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage ſept cens pour cent de profit, quelquesfois plus, quelquesfois moins; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air; ainſi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandiſes, trouvent aprés avoir fait la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pour en charger quatre: Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſt-à-dire quarante chacun, chaque paquet valant cinquante écus; ce qui fait en tout au retour du voyage la ſomme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. 1. Le Marchand retire en Caſtors de ces huit mille écus de Pelleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à ſix cens écus, celui des marchandiſes qui va à mille écus. Enſuite ſur les 6400. de ſurplus, il prend quarante pour cent pour la * *Bomerie*; ce qui fait encore 2560. écus. Aprés-quoi le reſte eſt partagé entre les cinq Coureurs de bois, qui n'ont aſſeurément pas volé les ſix cens écus,

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

u à peu prés, qui reste à chacun d'eux, car
ur travail est inconcevable. Au reste, vous re-
narquerez que le Marchand gagne, outre cela,
ingt-cinq pour cent sur ces peaux de Castors,
n les portant au Bureau des Fermiers Généraux
ù les prix des quatre sortes de Castor est fixé.
Car s'il vendoit ces Pelleteries à quelque autre
Marchand du païs argent comptant, il ne se-
oit payé qu'en monnoye courante du pays, qui
aut moins que les lettres de change du Dire-
cteur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour
Paris, où elles sont payées en livres de France
qui valent vingt sols, au lieu que la livre de
Canada n'en vaut que quinze. Il faut que vous
preniez garde que c'est seulement sur les Ca-
tors où l'on profite de vingt-cinq pour cent,
qu'on appelle ici de *Benefice*; car si l'on com-
pte à quelque Marchand de *Quebec* quatre cens
ivres de *Canada* en argent, & qu'on porte la
ettre de change en France, son correspondant
n'en payera que trois cens de *France*, qui est la
même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cet-
e année-ci, qui nous a donné un commence-
ment d'Automne assez froid. Les Vaisseaux de
Quebec doivent en partir à la my-Novembre,
selon la coûtume ordinaire.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

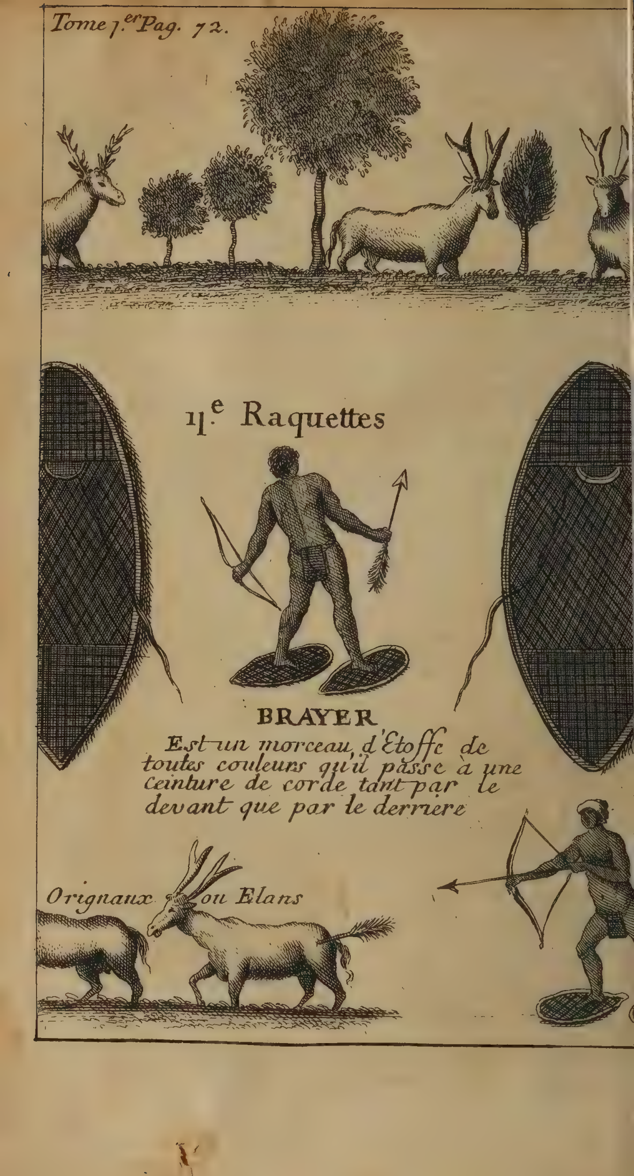
A Boucherville le 2. Octobre 1685.

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Cham-pigni , *à la place de Mr. de* Meules *rapellé en France. Il amene des Troupes Description curieuse des Raquettes, & des chasses des* Orignaux, *avec une description de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore reçû de vos nouvelles cette année-cy, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine ; il y vient prendre la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préferé son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû faire quelque sorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort


Tome 1.er Pag. 72.
11.e Raquettes
BRAYER
Est un morceau d'Etoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere
Orignaux ou Elans

ersonne, au contraire il a procuré du pain à
lle pauvres gens qui seroient morts de faim
is son secours. Ce nouvel Intendant est d'u-
des plus Illustres Maisons de Robe qui soient
France. On dit qu'il est trés-honnête hom-
e, & que Madame son épouse est une Dame
in merite distingué. Il doit venir au premier
ur à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils
doivent faire le récensement des Habitans de
tte *Isle* & des Côtes circonvoisines. C'est apa-
mment pour faire quelque nouvelle tentative
ntre les *Iroquois* qu'on prend tant de précau-
ons. Il ne s'est rien passé de nouveau à la Co-
nie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce tems-
à la chasse des *Orignaux* avec les Sauvages,
nt je vous ai dit plusieurs fois que j'aprenois
langage. Cette chasse se fait sur les néges,
ec des *Raquettes* telles que vous les voyez des-
gnées sur ce papier. Elles ont deux pieds &
emi de longueur & quatorze pouces de lar-
eur; le tour de la *Raquette* est de bois fort dur
'un pouce d'épaisseur, qui retient les mailles
e la maniere que celles dont on se sert pour
ouër à la paume, à la reserve que celles-ci sont
ites de cordes de boyau, & les autres de pe-
ts lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous
voyez deux petites barres de bois qui les tra-
ersent; afin que les mailles tenant à plusieurs
ndroits soient plus roides & plus stables. Le
rou qui est à l'endroit où vous découvrez ces
eux couroyes, est le lieu où l'on met la pointe
u pied, afin qu'étant bien attaché par ces li-

gatures qui font deux tours au dessus du ta
le pied soit fermé par le bout, qui a chaque
qu'on fait sur la nége s'enfonce en ce trou,
qu'on leve le talon. On marche bien plus
avec ces machines sur la nége qu'on ne fe
avec des souliers sur le chemin batu. Elles
si necessaires qu'il seroit impossible, non se
ment de chasser & d'aller dans les bois, n
même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles so
éloignées des habitations ; car il y a ici ordi
rement trois ou quatre pieds de nége pend
l'hyver. J'ai donc été obligé de marcher tre
ou quarante lieuës dans les bois pour faire
chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé c
la peine du voyage tout au moins égale au plai
L'Orignal est un espece d'Elan qui differe un p
de ceux qu'on voit en *Moscovie.* Il est gra
comme un Mulet d'Auvergne, & de figure se
blable, à la reserve du mufle, de la queuë & d'
grand bois plat qui pese jusques à 300. livre
& même jusqu'à quatre cens, s'il en faut croi
les gens qui en ont vû de ce poids-là. Cet an
mal cherche ordinairement les terres franche
Le poil de l'Orignal est long & brun, sa pe
forte & dure, quoi que peu épaisse ; & la vian
délicate, sur tout des femelles dont le pied ga
che de derriere guerit du mal caduc, *si credere f
est.* Il ne court ni ne bondit, mais son trot ég
le presque la course du Cerf. Les Sauvages ass
rent qu'il peut en Eté trotter trois jours & tr
nuits sans se reposer. Ces sortes d'animaux s'
troupent ordinairement à la fin de l'Automne

la bande grossit au commencement du Prin-
ns, lorsque les femelles sont en rut, ensuite
se séparent. Voici comment nous fismes cet-
chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à
arante lieuës au Nord du Fleuve *Saint Lau-
t*, où nous trouvâmes un petit Lac de trois
quatre lieuës de circuit, au bord duquel nous
banâmes avec des écorces d'arbres, aprés avoir
é la nége qui couvrit le terrain où nous fis-
es nos cabanes. Nous tuâmes, en chemin fai-
nt, autant de liévres & de gelinotes de bois
e nous eu pûmes manger. Dés que nous eû-
es cabané, quelques Sauvages allerent à la dé-
uverte des Orignaux, les uns vers le Nord &
autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois
uës du cabanage. Lors qu'ils avoient décou-
ert des pistes fraîches, un d'eux se détachoit
ur nous en donner avis, afin que toute la ban-
eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quel-
efois une lieuë ou deux ces mêmes pistes; en-
ite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt
rignaux ensemble: qui conjointement ou sépa-
ment prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans
nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit dure
condensée ou qu'il y eut quelque verglas au
essus, causé par un temps humide suivi de ge-
e, nous les joignions aprés un quart de lieuë
poursuite, mais si elle étoit molle ou fraîche-
ent tombée, nous étions obligez de les pour-
ivre trois ou quatre lieuës sans les attraper, à
oins que les chiens ne les arrêtassent dans les
ndroits les plus couverts de néges. Lors qu'on

les joint, on leur tire des coups de fusil, q
quefois ils entrent en fureur & viennent
charge sur les Sauvages, qui se couvrent
arbre pour se garantir de leurs pieds, avec
quels ils les foulent jusqu'à les écraser. Dés qu
les a tuez on fait de nouvelles cabanes sur le
même, avec de grands feux au milieu, pend
que les esclaves les écorchent & tendent les pe
à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient
dit qu'il faloit avoir le sang d'eau de vie, le co
d'airain & les yeux de verre pour resister au gra
froid qu'il faisoit. Ce n'étoit pas sans raison,
nous étions contraints d'avoir pendant la nuit
feu tout autour de nous. Tant que la viande
ces Animaux peut servir de provision, l'on
songe guere à s'écarter, mais quand elle est fi
on fait une nouvelle découverte & une mêr
boucherie. On fait cette chasse jusqu'à ce que l
néges & les glaces se fondent. Dés que le gra
dégel commence, il est impossible d'aller loin
on se contente de tuër des Liévres, & des Pe
drix, qu'on trouve en grand nombre dans l
bois. Dés que les Rivieres sont libres on travail
à faire des Canots avec ces peaux d'Elans, qu'o
coût facilement les unes aux autres, ensuite o
couvre les coûtures de terre grasse au lieu de gou
dron, & ce travail ne durant que trois ou qua
tre jours, on se sert de ces Canots pour reven
aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Mon
sieur, en quoi mon divertissement à consisté per
dant trois mois que j'ai couru les bois. Au res
nous avons pris soixante-six Orignaux, & nou

aurions pû massacrer deux fois autant si nous
ssions fait une chasse d'interêt, c'est-à-dire
pressement pour les peaux. On les prend l'Eté
deux manieres, quoi qu'avec bien de la pei-
, soit avec des lacets de corde qu'on pend en-
e deux arbres sur quelque passage qu'on a en-
ronné de broüssailles, soit à coups de fusil, par
rprise, en s'approchant d'eux par le dessous du
ntre, en rampant comme un serpent entre les
bres & les taillis. On prend les Cerfs & les Ca-
bous l'Eté & l'Hiver de la même maniere que
s Orignaux, à la reserve que le *Caribou*, qui
t une espece d'âne sauvage, s'échape facilement
ar la largeur de ses pieds, lors que la nége est
n peu dure; au lieu que l'Orignal est alors pres-
ue aussi-tôt forcé que levé. Au reste j'ai pris
n tel goût pour la chasse, que j'ai resolu de ne
ire autre métier pendant que j'en aurai le loi-
r : Les mêmes Sauvages m'ont promis de me
ire voir dans trois mois d'autres chasses moins
enibles & plus agreables.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.



LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſſe curieuſe diVers animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an paſ qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, do aucune ne m'a été renduë. J'en reçois une a jourd'hui qui me fait d'autant plus de plaiſir q je vous croyois mort, & que vous continuez me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vo dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vo que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe d Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre ce les que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curi ſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vou mais je ne ſçaurois vous parler de celle des C ſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé car je ne ſçai pas encore la maniere dont o les prend, ſi ce n'eſt par le recit qu'on m'e a fait.

Je partis au commencement de Septemb pour aller à la chaſſe en Canot ſur quelques Ri

vieres

ieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans
Lac de Champlain. J'étois avec trente ou
uarante Sauvages trés-habiles en ce métier, &
ui connoissoient parfaitement bien les lieux pro-
re à prendre les oiseaux de Riviere & les bê-
es fauves. Nous commençâmes à nous poster
ır le bord d'un marais de quatre ou cinq lieuës
e circuit, & aprés avoir dressé nos cabanes,
es Sauvages firent des huttes sur l'eau en dif-
rens endroits. Au reste, ils ont des peaux
'Oyes, d'Outardes & de Canards, sechées &
emplies de foin, attachées par les pieds avec deux
lous sur un petit bout de planche legere, qu'ils
issent flotter aux environs de cette hutte de
üillages, où ils se renferment trois ou quatre,
prés avoir attaché leurs Canots. En cette po-
ure ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les
utardes, les *Sarcelles*, & tant d'autres oiseaux
iconnus en Europe, dont on voit ici des quan-
tez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux
mplies de paille, la tête levée, imitant si bien
naturel, viennent aussi-tôt se poser au même
ndroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les
ns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite ils se
ttent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils
s prennent encore avec des filets qu'ils tendent
plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de
eau. Nous nous lassâmes au bout de quinze
urs de ne manger que des oiseaux de Riviere,
ous voulûmes faire la guerre aux *Tourterelles*,
ont le nombre est si grand en *Canada*, que Mr.
Evêque a été obligé de les excommunier plus

d'une fois, par le dommage qu'elles faisoie
aux biens de la terre. Nous nous embarquâns
pour aller à l'entrée d'une prairie où les arb
des environs étoient plus couverts de ces Oisea
que de feüilles ; car comme c'étoit justement
temps que ces Oiseaux se retirent des païs S-
ptentrionaux pour aller vers le Midi, il sen
bloit que ceux de toute la terre avoient cho
leur passage en ce lieu-là. Je croi que mille hon
mes auroient pû s'en rassasier sans peine dura
dix-huit ou vingt jours que nous y séjournâm
Vous remarquerez qu'il passoit un ruisseau p
le milieu de cette prairie, tout le long duqu
j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvag
tirer sur des *Becasses*, sur des *Ralles*, & sur u
certain Oiseau gros comme une Caille qu'on a
pelle *Bateur de Faux*, dont la chair est tré
délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Mu-*
quez, qui sont de petits animaux gros comn
des Lapins & faits comme des Rats, dont l
peaux sont assez estimées, par le peu de diff
rence qu'elles ont d'avec celles des Castors ; leu
testicules sentent si fort le musc, qu'il n'y a poi
de Civette ni de Gazelle en *Asie* dont l'odo
soit si forte & si suave. On les voit soir & m
tin sur l'eau le nez au vent ; c'est ainsi que c
petits animaux se font découvrir par les cha
seurs, qui accourent vers le lieu où ils voye
que l'eau frise. Les *Fouteriaux* qui sont de p
tites foüines amphibies, se prennent de la m
me maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'
appelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord

ir taniere pendant les beaux jours. Ils sont
os comme des Liévres, mais plus courts, la
ande n'en vaut rien, mais la peau en est trés-
rieuse par sa rareté. Les Sauvages me donne-
nt le plaisir d'en oüir sifler un par reprise une
ure entiere ; ensuite ils le tuerent d'un coup
fusil. J'étois si ravi de voir tant d'especes d'ani-
aux differens qu'ils voulurent me donner le plai-
tout entier. Pour y réüssir, ils chercherent avec
in des tanieres de *Carcajoux*, & aprés en avoir
ouvé quelques-unes à deux ou trois lieuës de
otre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous
stâmes à la pointe du jour, ventre à terre,
x environs de leurs trous ; pendant que quel-
ues esclaves tenoient les chiens à une portée
 mousquet derriere. Dés que les animaux com-
encerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les
uvages en même temps se jettant sur les tanie-
s, les boucherent en apellant les chiens, qui
 joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que
ux, quoi qu'il en fut sorti plusieurs autres,
 se défendirent vigoureusement contre les chiens.
 combat dura plus d'une demie heure, mais à
 fin, ils furent étranglez. Ces animaux sont à
u prés faits comme des blereaux, mais plus
os & plus méchans. Si les chiens montrerent
ur courage en cette attaque, ils firent voir le
ndemain leur poltronnerie envers un *Porc-épi*
ue nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous
upâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber
t animal. Ces chiens n'oserent jamais en ap-
ocher, non plus que nous, se contentant de

japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tor
car il lance ses poils longs & durs comme c
poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de dista
ce. A la fin on l'assomma, on le jetta sur
feu pour brûler tous ces petits dards, & lo
qu'il fut pelé comme un cochon, on le vuid
ensuite on le fit rôtir, mais quoi qu'il fut extr
mement gras, je ne le trouvai pas si bon ni
délicat que les gens du païs me l'avoient dit,
comparant cette viande aux Chapons & aux P
drix. Aprés que le grand passage des tourter
les eût cessé, les Sauvages me dirent que m
tant dégoûté l'année précedente de la chasse c
Orignaux, par le grand froid que j'avois resse
ti, ils me donneroient de leurs gens pour me r
mener en Canot aux habitations, avant que l
Rivieres & les Lacs commençassent à se glace
mais qu'ayant encore plus d'un mois à deme
rer avec eux avant la gelée, ils prétendoient r
faire voir des chasses plus divertissantes que c
les dont je vous parle. Ils me proposerent d'a
ler à quinze ou seize lieuës plus avant dans
païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endr
du monde le mieux situé pour y trouver du pl
sir & du profit, & qu'on y prenoit des lour
en quantité, & qu'ils tâcheroient de faire
grand amas de leurs peaux. Nous détendîm
nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bag
ge dans nos Canots, nous remontâmes con
le courant de la Riviere, jusques dans un p
tit Lac de deux lieuës de circuit, au bout d
quel il s'en trouve un autre plus grand, sép

z l'un de l'autre par un Iſtme de cent cin-
uante pas. Nous cabanâmes à une lieuë de ce
etit eſpace de terre ; & les Sauvages s'occupe-
nt, les uns à pêcher des *Truites* & les autres
faire des pieges ou trapes pour prendre des
outres ſur les bords de ce Lac. Ces machi-
es ſe font avec de petits piquets plantez en fi-
ure de quarré long, qui forment une petite
hambre, dont la porte eſt ſoûtenuë par un pi-
uet, au milieu duquel eſt attachée une corde
aſſée dans une petite fourche où la Truite eſt
ien liée : lorſque la Loutre vient à terre & quel-
voit ces appas, elle entre plus de la moitié du
orps dans cette cage fatale pour avaler ce poiſſon;
ais à peine y touche-t'elle, que le piquet atti-
é par la petite corde qui tient l'apas, venant
tomber, la porte lourde & peſante chargée de
ois lui tombe ſur les reins & l'écraſe. Ces Sau-
ages en prirent plus de deux cens cinquante
endant le temps que nous ſéjournâmes en cet
ndroit-là. Ces ſortes de peaux ſont incompa-
ablement plus belles en *Canada*, qu'en *Moſ-
ovie* ni qu'en *Suede*. Les meilleures qui ne va-
nt pas ici deux écus, ſe vendent quatre ou
nq en France, & même juſqu'à dix, lors qu'el-
s ſont noires & bien fournies de poil. Dés qu'ils
urent fait ces trapes, ils en donnerent la dire-
tion à leurs eſclaves qui ne manquoient pas
ous les matins de faire le tour du Lac pour les
iſiter & prendre ces amphibies. Ils me mene-
ent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire,
ù je fus fort étonné de voir une eſpece de parc

de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres e
trelaſſez de brouſſailles & de branches, au bo
duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'e
trée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils
voient accoûtumé de faire en cét endroit-là
grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'a
roient un peu racommodé, ils m'en donneroie
le divertiſſement. En effet, ils me menerent
deux ou trois lieuës de-là, par des chemins,
côté deſquels je ne voyois que marais & étang
& aprés s'être ſéparez les uns d'un côté les a
tres de l'autre, chacun avec ſon chien, je vis pa
ſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient
venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauve
Le Sauvage avec qui je demeurai, m'aſſura q
nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas oblig
de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſ
ſur le chemin le plus droit & le plus court.
ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, q
étoient obligez de rebrouſſer chemin plûtôt q
de ſe précipiter dans ces païs couverts de bou
be, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. E
fin aprés avoir marché à grands pas, & cou
de temps en temps, nous arrivâmes à nôtre Par
aux environs duquel pluſieurs Sauvages étoie
couchez ventre à terre, pour fermer la porte
quarré de pieux lorſque les Cerfs y ſeroient e
trez. Nous y en trouvâmes trente-cinq, &
le Parc eût été mieux fermé, nous en tenio
plus de ſoixante, car les plus legers ſauterent p
deſſus, au lieu d'entrer dans le réduit. Le ca
nage fut grand, quoi que les femelles fuſſe


Sauvage tuant des Martres ou des Chats Sauvages
Sauvage tuant des Gelinotes de bois par la voix d'un Chien, avec ses Flêches.
Parc
Cerfs renfermées dans un parc apres avoir été poursuivis par les Sauvages.
Sauvage tuant un Ours sur un Arbre
Renard qui se tuë lui même par un fusil tendu et pointé sur un appas.

pargnées à cauſe qu'elles étoient pleines. Je
eur demandai les langues & la moëlle de ces ani-
naux, qu'ils m'accorderent avec plaiſir. La vian-
le, quoi qu'extraordinairement graſſe, n'étoit
élicate que vers les côtes ſeulement. Ce ne fut
as la ſeule chaſſe que nous fiſmes, car deux
ours aprés nous allâmes à celle des *Ours*; &
omme ces peuples paſſent les trois quarts de
a vie à chaſſer dans les bois, ils ont un talent
nerveilleux pour cet exercice-là, particuliere-
nent celui de connoître les troncs d'arbres où
es animaux ſe nichent. Je ne pouvois me laſſer
l'admirer cette ſcience, lors qu'en marchant
lans les forêts à cent pas les uns des autres,
'entendis un Sauvage qui crioit, *voici un Ours*:
'e lui demandai à quoi il connoiſſoit qu'il y eut
ın Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit
les coups de hache; ils me répondirent tous que
out cela étoit auſſi facile à découvrir que la piſte
l'un Orignal ſur la nége. Ils ne ſe tromperent
reſque point en cinq ou ſix chaſſes que nous
iſmes, car aprés avoir donné quelques coups aux
rbres où ils s'arrêtoient, l'animal ſortant de ſon
rou, ſe voyoit en même temps criblé de coups
le fuſil. Les Ours de *Canada* ſont extrême-
nent noirs & peu dangereux, ils n'attaquent ja-
nais, à moins qu'on ne tire deſſus & qu'on ne
es bleſſe. Ils ſont ſi gras, particulierement dans
'Automne, qu'à peine ont-ils la force de mar-
cher; ceux que nous prîmes l'étoient extraordi-
nairement, mais cette graiſſe n'eſt bonne qu'à
brûler, au lieu que la viande, & ſur tout les

pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soûtiennent que c'est la chair la plus délicate qu'on puisse manger. Pour moi j'avouë qu'ils ont raison. Nous eûmes le plaisir en cherchant des *Ours* de voir des Martres & des Chats sauvages sur des branches, ausquels animaux ils tirerent à la tête pour conserver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes sur les arbres se laissoient tuër les unes aprés les autres à coups de fusil sans branler; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches; ils disent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver autour des habitations, usant d'une sorte de chien qui les sentant du pied de l'arbre se met à japer; alors je m'aprochois & regardant sur les branches j'y découvrois ces Oiseaux. Le dégel étant survenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës avant dans le Lac expressément pour le seul plaisir de les voir battre des aîles. Je vous assûre que c'est la chose du monde la plus curieuse, car on entend de tous côtez un bruit à peu prés comme celui d'un tambour, qui dure une minute ou environ. On est ensuite un demi quart d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'approche vers le lieu, d'où le bruit est venu, & ce même bruit recommençant, on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, jusqu'à ce qu'enfin on découvre sur un arbre abatu,

ɔurri & couvert de mouſſe la malheureuſe Ge-
ıote qui appelle ſon mâle , en battant ſi fort
ʒ aîles l'une contre l'autre qu'on entend ce bour-
ɔnnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne
ıre que les mois d'Avril , May , Septembre &
Đctobre. Il faut remarquer que c'eſt toûjours
ır le même arbre qu'elles battent conſtamment
ns changer, commençant le main à la pointe
u jour , & ne finiſſant qu'à neuf heures, & le
ɔir une heure devant le coucher du Soleil juſ-
u'à la nuit. Je vous avouë que je me ſuis con-
ɛnté de voir & d'admirer pluſieurs fois ce bate-
ıent d'aîles , ſans vouloir tirer deſſus. Enfin ,
Aonſieur, outre le plaiſir de tant de chaſſes dif-
ɛrentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir
u milieu des bois avec les honnêtes gens des
écles paſſez : le bon homme *Homere* , l'aima-
le *Anacreon*, & mon cher *Lucien*, n'ont ja-
ıais voulu me quitter. *Ariſtote* mouroit d'en-
ie de me ſuivre, mais mon Canot n'étant pas
ſſez grand pour le contenir dans ſon équipage
e Sillogiſmes Peripateciens, il fut contraint de
etourner chez les Jeſuites qui l'entretiennent
ɔrt genereuſement. Je me défis de ce grand
Philoſophe avec beaucoup de raiſon, car il n'au-
oit pas manqué défrayer mes Sauvages par ſon
argon ridicule & ſes termes vuides de ſens. A-
lieu, Monſieur, je ſuis au bout de mes chaſſes
& de ma letre ; je n'ai pas encore reçû de nou-
elles de *Quebec* , où l'on continuë à faire de
grands préparatifs pour quelque entrepriſe con-
ſiderable. Le temps nous apprendra bien des

choſes dont je vous informerai par la voye d
derniers Vaiſſeaux qui partiront de *Quebec* à
fin de l'Automne. Je finis par le complimer
ordinaire de

Vôtre, &c.

A Boucherville ce 28. May 1687.



LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreüil *en Canada avec des troupes. Les troupes & les Milices ſont à ſaint* Helene *prêtes à partir, pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne ſçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monſieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monſieur de *Denonville* a ordre de me laiſſer paſſer en France pour y vâquer à mes affaires Domeſtiques. Il me dit hier qu'aprés la Campagne, il me ſeroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* ſera le meilleur.

Ce Gouverneur eſt arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. *d'Amblemont* qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros

Vaisseaux du second rang, ne fût que vingt-hu jours en chemin de la *Rochelle* jusques-là. So Esquadre a transporté dix ou douze Compagni de Marine, qui doivent garder la Colonie, per dant la Campagne que nous allons faire aux pa des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an pas sé, à ce qu'on dit, plusieurs Canadiens connus & considerez des peuples Sauvages nos Alliez qu habitent sur les bords des Lacs & aux environs pour les engager à seconder le dessein qu'il a d'a neantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hi ver les Magazins de munitons de guerre & de bou che, & il a renvoyé quantité de Canots charge de vivres au *Fort de Frontenac*, faisant construir une infinité de Bâteaux, tels que ceux dont j vous ay parlé dans ma quatriéme lettre, pou l'embarquement de vingt Compagnies de Mari ne. Les Milices qui sont campées en cette Isl avec ces Troupes composent quinze cens hom mes, & les Sauvages Chrétiens des environs d *Quebec* & de *l'Isle de Monreal* y sont au nom bre de cinq cens. Monsieur le Chevalier *Vau dreüil* qui vient de France pour commander no Troupes, veut être aussi de la partie malgré le fatigues de la Mer qu'il a essuyées durant la tra verse. Le Gouverneur de *Monreal* en est aussi Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, est part depuis deux jours pour aller au *Fort de Fronte nac*. Mr. *de Denonville* doit partir aprés demain à la tête de sa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus estimé des cinq Villages; l'histoire & le sort de c

auvage ſont trop longs pour les écrire. Tout le
ıonde augure auſſi mal de cette entrepriſe que
e celle de Mr. *de la Barre* : ſi cela eſt le Roi
épenſe bien mal ſon argent. Pour moi je juge
ar les reflexions que j'ay fait ſur la tentative
ue nous fîmes il y a trois ans, qu'il eſt impoſſi-
le que celle-ci réüſſiſe. Le tems nous en ap-
rendra les ſuites, peut-être qu'on ſe repentira,
ıais trop tard, d'avoir écouté les avis de quel-
ues perturbateurs du repos public, qui cher-
hent leur utilité particuliere dans le deſordre
eneral. Nous ne ſçaurions détruire les *Iroquois*
ar nous-mêmes, je poſe cela comme inconte-
able. Quelle neceſſité de les troubler, puis
u'ils ne nous en donnent aucun ſujet ? Je ne
ai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en ſoit, je
e manquerai pas au retour de ce voyage, de
ous en envoyer la relation, à moins que je
e vous l'aporte moi-même, en m'embarquant
our la *Rochelle*. Cependant croyez-moi toû-
ours,

Monſieur, vôtre, &c.

A l'Iſle ſainte Helene vis-à-vis du Monreal
e 8. Juin 1687.



LETTRE XIII.

Qui contient une description desavanta-geuse de la Campagne faite aux Pa-des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Au-teur de partir pour les grands Lacs, ave un détachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'e-venement ne répond pas toûjours au projet ; t s'imagine d'aller au but qui lui tourne le do C'est de moi que je parle, car au lieu de passer e France comme je vous l'écrivis il y a deux mois il faut que j'aille au bout du monde, comm vous le verrez à la fin du recit de nôtre exp-dition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu pr dans le tems que je vous le mandai. Mr. *d Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arr-va bien escorté au Fort de *Frotenac* en Can huit ou dix jours avant nous. Dés qu'il fut dé-barqué, il envoya deux ou trois cens Canadier

ʒour ſurprendre les Villages de *Kente* & de *Ga-ɪeouſſé*, ſituez à ſept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meri-oient rien moins que le traitement qu'on leur t. On eut encore peine à les enlever, car ils e virent bloquez, pris & liez à la pointe du ſoir, ors qu'ils y ſongeoient le moins. On les amena u Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les ttacha de file à des piquets par le cou, par les nains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poſte e 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes auls, cataractes, rapides & courants, dont je ous ai fait la deſcription dans la relation de entrepriſe de Mr. *de la Barre*. Il eſt vrai que ous eûmes double peine & double embarras, ette derniere fois, parce que ne pouvant faire portage de nos peſans bâteaux, comme nous vions fait alors celui des Canots, nous fûmes bligez de les haler à force d'hommes & d'amar-es en ces impraticables paſſages. Dés que nous ìmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis es pauvres gens dans la poſture que je viens de ous dire. Cette tirannie me fit fremir de com-aſſion & d'horreur. Ces infortunez chantoient ɔur & nuit (à la maniere des Peuples de *Ca-ada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs nnemis.) Ils diſoient qu'on les trahiſſoit ſans iſon, qu'on leur rendoit le mal pour le bien, ue pour les recompenſer du ſoin qu'ils avoient « ɔûjours eu depuis la paix, de pourvoir ce Fort « e poiſſons & de bêtes fauves pour la ſubſi- « ance de la garniſon, on les lioit & les atta- «

» choit à des piquets, de telle maniere qu'ils n
» pouvoient ni dormir ni se deffendre des mou
» cherons. Qu'en reconnoissance du Commerc
» de Castors & d'autres Peleteries qu'ils avoien
» procuré aux François, on les faisoit esclaves
» aprés avoir égorgé leurs peres & leurs vieillard
» en leur presence. Sont-ce là ces François, di
» soient-ils, dont les Jesuites nous ont tant prê
» ché la bonne foi, non, la mort n'étoit rie
» pour nous, quelque cruelle qu'elle eût été, e
» comparaison du spectacle odieux du sang d
» nos peres qu'on a cruellement répandu devan
» nos yeux. Les cinq Villages nous vangeron
» & conserveront à jamais un juste ressentimen
» de la tirannie qu'on exerce sur nous. Je m'a
prochai d'un de ces malheureux, âgé de cin
quante-cinq ans ou environ, qui m'avoit sou
vent régalé dans sa Cabane auprés du Fort, pen
dant les six semaines de service que j'y fis l'an
née de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et com
me il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'é
tois touché d'une veritable douleur de le voi
dans cette affreuse situation, que je lui feroi
porter deux fois le jour à boire & à manger, &
qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour me
amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent ave
moins de dureté que ses camarades. Il me ré
pondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitemen
bien l'horreur que la plûpart des François témoi
gnoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit en
vers eux; & qu'il ne vouloit recevoir de nourri
ture ni de traitement plus doux que ses cama

des. Il me raconta la maniere dont on les a-
voit surpris, & comment on avoit massacré leurs
ayeuls. Je ne croi pas qu'on puisse être penetré
d'une douleur plus vive qu'étoit la sienne, en
se rapellant tous les services qu'on avoit rendu
pendant sa vie aux François. Enfin aprés avoir
jetté bien des sanglots & des soûpirs, il baissa
la tête & se teut: *Quæquæ potest narrat, resta-
bant ultima, flevit.* Ce ne fut pas la seule pei-
ne que je ressentis à la vûë de ces pauvres inno-
cens. Celle de leur voir brûler les doigts à petit
feu dans des pipes allumées par quelques jeunes
Sauvages de nôtre parti, me poussa tellement à
bout, que je pensai les rouër de coups de bâ-
ton: j'en fus quitte pour une mercuriale, &
pour quatre ou cinq jours d'arrêt dans ma ten-
te, où je me repentis de n'avoir pas doublé la
doze. On eût toute les peines imaginables d'é-
touffer le ressentiment de ces Sauvages qui cou-
rurent aussi-tôt à leurs Cabanes, où ils prirent
leurs fusils pour me tuër. L'affaire étoit si déli-
cate qu'ils alloient tous nous quitter, si on ne les
eut assûrez que j'étois ivre * qu'on avoit défen-
du à tous les François de me donner ni vin ni
eau de vie; & qu'on me mettroit en prison au
retour du voyage. Cependant on emmena ces
pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit trans-
ferer aux Galeres de France. Le Sieur *de la Forest*
Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans
un grand Canot conduit par huit ou dix Cou-

* *Estre ivre chez les Sauvages est un sujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la bouteille.*

reurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu
parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient attendu
Hurons & les *Outaouas* au Lac de *S. Cl*
pour se joindre à eux, & s'approcher ensuite j
ques à la Riviere des *Tsonontouans*, où l'on av
marqué le rendez-vous general. Il lui dit a
que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *L*
Huron prés de *Missilimakinac*, par le seco
des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* co
duit par quelques *Iroquois*, qui transport
pour cinquante mille écus de Marchandise da
leurs Canots pour trafiquer avec les Nations
Lacs..... que Mr. *Dulhut* avoit aussi pris u
autre troupe de la même Nation par le secou
des Coureurs de bois & Sauvages qui l'acco
pagnoient, lesquels avoient partagé une captu
des Marchandises que ces *Anglois* & *Iroqu*
transportoient à *Missilimakinac*; qu'on avoit
tenu ceux-ci prisonniers aussi-bien que leur Co
mandant nommé *Major Gregori*. Ensuite il
à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir
Fort *de Frotenac*, s'il vouloit se trouver à poi
nommé au susdit rendez-vous, parce que le
cours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit
tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le
de la Forest se rembarqua presque en mê
tems que nous pour s'en aller à *Niagara*
le Nord du Lac, attendre ce considerable re
fort, pendant que nous suivions de l'autre c
té, favorisez des calmes assez ordinaires en
mois là. Il est vrai que par un bonheur extrao
dinaire nous arrivâmes les uns & les autres

ême jour & preſque à la même heure à la *Ri-*
iere des Tſonnontouans. Ce qui fit que nos Sau-
ages Alliez qui tirent des augures des moindres
agatelles, ſe mirent en tête avec leur ſuperſti-
on ordinaire qu'une rencontre ſi ponctuelle pré-
geoit infailliblement la deſtruction totale des
roquois; mais ils ſe tromperent comme vous
prendrez dans la ſuite. Le même ſoir que nous
îmes pié à terre, on commença à tirer de l'eau
s Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par
n bon Corps de garde. Enſuite on travailla à
onſtruire un Fort de pieux, où on laiſſa quatre
ens hommes, ſous le commandement du Sieur
Dorvillers, pour garder les Bâtimens & le ba-
age. Le lendemain on y fuſilla injuſtement un
eune Canadien nommé la *Fontaine Marion.*
Voici ſon hiſtoire. Ce pauvre malheureux qui
onnoiſſoit les Païs & les Sauvages de *Canada*
ar la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce
Continent, aprés avoir rendu de bons ſervices
u Roi, il demanda à quelques Gouverneurs
Generaux la liberté de continuër ſes courſes pour
y faire ſon petit commerce, ce qu'il ne pût ja-
mais obtenir. Alors il ſe réſolut de paſſer à la
nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre
entre les deux Couronnes. Il y fut trés-bien re-
çû, parce qu'il étoit homme d'entrepriſe, &
ſçavoit preſque toutes les langues ſauvages. On
lui propoſa de conduire dans les Lacs ces deux
Troupes d'Anglois qui furent priſes; il l'accep-
ta, & il fut pris malheureuſement ce jour-là
comme les autres. L'injuſtice qu'on lui a fait me

paroît extraordinaire ; car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les *Lacs de Canada* lui doivent apartenir. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tsonnontouans*, sans autres provisions que dix Galetes, que chacun étoit obligé de porter soi-même. Nous n'avions que sept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye sur un terrain fort égal. Les Coureurs de bois faisoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages dont l'autre faisoit l'arriere-garde, les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête sans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le second ces mêmes découvreurs prirent aussi le devant, & pousserent jusqu'au champs du Village sans appercevoir qui que ce soit ; quoi qu'ils n'eussent passé qu'à une portée de pistolet de cinq cens *Tsonnontouans* couchez sur le ventre, qui les laisserent aller & venir sans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre ; croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, & les enfans & les vieillards. Mais lorsque nous fûmes au pié du côteau sur lesquels ils étoient embusquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, suivis de quelques décharges de mousqueterie. Si vous eussiez vû, Monsieur, le desordre de nos Milices & de nos Troupes parmi ces arbres

païs, vous demeureriez d'accord avec moi qu'il faudroit bien des miliers d'Europeans pour faire tête à ces barbares. Nos Bataillons furent aussitôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans sçavoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*, on avoit beau crier *à moi, Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement broüillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repousserent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages qu'ils en tuërent plus de quatre-vingt, dont ils raporterent les têtes, sans compter les blessez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuïte, qui reçût un coup de fusil aux parties dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dés que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce General ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison; mais au lieu de

l'écouter ils se rassemblerent, & aprés avoir te
nu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de pl
de dix Nations differentes, ils résolurent d'all
seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils pren
droient au moins les femmes, les enfans & l
vieillards. Il étoit déja prêts à se mettre en ma
che, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu
les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'élo
gner pas de son Camp, mais à se reposer ce jou
là; que le lendemain il iroit brûler les Villages d
Ennemis, & ravager leurs moissons pour l
faire mourir de faim. Ce compliment les cha
grina si fort que la plûpart s'en retournerent dan
» leur Païs, disant, que les *François* étoien
» venus plûtôt pour se promener, que pour fai
» re la guerre, puis qu'ils ne vouloient pas pro
» fiter de la plus belle occasion du monde; qu
» leur ardeur étoit un feu de paille aussi-tôt é
» teint qu'allumé; qu'il paroissoit inutile d'avoi
» fait venir tant de guerriers de toutes parts pou
» brûler des Cabanes d'écorce qu'on pouvoit ré
» tablir en quatre jours; que les *Tsonnontouans* s
» soucioient fort peu qu'on ravageât leurs bled
» d'Inde, puisque les autres Nations *Iroquoise*
» en avoient assez pour leur en faire part, qu'en
» fin aprés les avoir engagez deux fois de suit
» à se joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pou
» ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient ja
» mais, quelque protestation qu'on leur fit à l'a
» venir. Quelques-uns disent que Mr. *de De-*
nonville eût dû passer outre; d'autres soûtien-
nent qu'il étoit impossible de mieux faire. J

e me hazarderai point de décider là-dessus ; ceux
ui tiennent le timon sont les plus embarassez. Je
e contente de vous raconter le fait comme il est
la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâ-
es le lendemain au grand Village, portant nos
essez sur des brancards, mais nous n'y trou-
mes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent
précaution de brûler eux-mêmes leur Villa-
. Nous fûmes occupez durant cinq ou six
urs à couper le bled d'Inde avec nos épées dans
s champs. Delà nous passâmes aux deux pe-
s Villages de *Thégaronhiés* & *Danonçaritaoui*,
oignez de deux ou trois lieuës du précedent.
ous y fismes les mêmes exploits ; ensuite nous
gagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes
ns tous ces Villages des chevaux, des bœufs,
la voilaille, & quantité de cochons. Tout le
ays que nous vîmes est le plus beau, le plus
ni & le plus charmant qui soit au monde. Les
ois que nous traversâmes étoient pleins de chê-
es, de noyers & de châtagniers sauvages. Deux
urs aprés nous nous embarquâmes pour aller
Niagara ; & comme nous n'en étions éloi-
nez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le
uatriéme jour de navigation. Dés que l'Armée
ut débarqué, on travailla à la construction d'un
ort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en
ois jours. On y doit laisser cent vingt Soldats
ommandez par Mr. *des Bergeres*, sous les or-
res de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des
unitions pour huit mois. Ce Fort est situé au
ud du côté du Détroit du *Lac Herrié*, sur un

côteau, au pied duquel il se décharge dans *Lac de Frontenac.* Nos Sauvages Alliez prir hier congé de Mr. *de Denonville*, aprés av fait leur Harangue selon leur coûtume, & av marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec pl sir un Fort si bien posté pour favoriser leur r traite lors qu'ils feroient quelque entreprise co tre les *Iroquois*; qu'ils comptoient sur la paro qu'il leur donnoit de ne finir la Guerre que p la destruction des cinq Nations, ou en les fo çant d'abandonner leur Païs; qu'ils le conju roient d'envoyer incessamment des Partis en cam pagne Hiver & Eté, l'assûrant qu'ils en feroie autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'é toient entrez dans l'Alliance des François q sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écou ter aucune proposition de paix, jusqu'à ce q ces cinq Nations fussent entierement extermi nez, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit p de parole, d'autant qu'une cessation de Guer flétriroit l'honneur des *François*, & causeroit in failliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de De nonville* les assura dérechef de l'intention qu avoit de pousser son entreprise encore plus loin étant si résolu de continuër la guerre, que ma gré tous les efforts & toutes les tentatives d *Iroquois*, il ne demordroit jamais de son de sein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vi gueur qu'à la fin ces Barbares periroient ou se roient obligez de se retirer du côté de la Mer Ce jour même ce General me fit appeller pou me dire, que comme j'entendois la langue d

ce

Sauvages, il falloit que j'aceptasse un détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs is, & m'assura de mander à la Cour les rais qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, lgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. gez, Monsieur, si ce coup-là me surprit, ne attendant à rien moins qu'à faire un voyage opposé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en consoler, la force majeure nporte par tout. J'obeïs donc, & sans per- de tems, je me préparai à partir. Je fis mes eux, & mes amis me donnerent leurs meilrs Soldats, & me firent presque tous des esens de hardes, de tabac, de liévres, & de lle autres choses dont ils pouvoient se défaire s s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la lonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souter. Je me suis heureusement garni de mon trolabe en partant de *Monreal*, avec lequel pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne sera pas moins utile dans mon voyage, qui a de deux ans ou environ selon toutes les aprences. Les Soldats qu'on me donne sont viureux & de bonne taille, & mes Canots sont nds & neufs. Je dois aller en compagnie de . *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a ucoup de merite & de capacité, & qui a ren- des services trés-considerables au Roi & au is. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie; y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à us suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux trois jours pour s'en retourner à la Colonie

par le Nord du *Lac de Frontenac*. Il doit laiss en passant au Fort du même nom, autant d'hom mes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous en voye quelques lettres pour mes parens, à qui j vous prie de les faire tenir sûrement. Je vou écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'oc casion en vous envoyant la relation de mo voyage.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Niagara le 2. Aoust 1687.

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du Voyage. Bréve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur au Fort* Saint Joseph, *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti des* Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur départ pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr.* de la Salle, *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par for-
e d'esprit, que la perte de tous mes biens que je
révois infaillible ne me touche point. Vôtre let-
e ne me confirme que trop dans cet augure-
. Au reste, le conseil que vous me donnez d'é-
ire à la Cour, me paroît si judicieux, que je
iis obligé de le suivre. Cependant je vous tien-
rai parole, & voici la Relation de mes Voya-
es que je vous ai promise. Je m'embarquai à

Niagara le troisiéme Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, jusqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Grisolon de la Tourete*, frere de Mr. *Dulhut*, qui s'étoit risqué dan un seul Canot à venir de *Missilimakinac* pou joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, transportant no Canots d'une lieuë & demie au dessous du granc *Saut de Niagara*, jusqu'à une demie lieuë au dessus. Nous fûmes obligez de monter troi montagnes avant que de trouver le chemin pla & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* d nous assommer à coups de pierres. Nous eûme deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nou contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à transporter aussi nôtre bagage ave toute sorte de diligence : encore malgré toute nos précautions il fallut en laisser la moitié ve le milieu de ce long portage, sur la nouvelle d la découverte de mille *Iroquois* qui s'aprochoie de nous. Jugez, Monsieur, si nous n'avions pa sujet d'être allarmez, & si nous hesitâmes à tou sacrifier au desir naturel qu'ont tous les homm de conserver leur vie. Cependant nous pensâ mes la perdre malgré nos soins. Un demi qua d'heure aprés nous être embarquez au dessus d *Saut*, nous les vîmes paroître sur le bord d Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'é tant écarté cent pas à côté du chemin, il n'y a voit qu'un quart d'heure, avec trois ou quat

ſauvages, pour voir cét effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en apprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver-là dans le tems que les Canots commençoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cens pieds de hauteur, & demie lieuë de nape ou de largueur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée, y ſont entraînez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuënt en tombant de ſi haut, ſervent de nourriture à cinquante *Iroquois*, qui ſe tiennent à deux lieuës delà pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin où trois hommes peuvent aiſement traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous arrivâmes le lendemain au matin à

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

l'embouchure du Lac, qui nous parut assez ra-
pide. Dés que nous eûmes attrapé ce Lac nou
fûmes en sûreté, car les Canots dont les *Iro-
quois* se servent, sont si lourds & si grands
qu'ils n'aprochent pas de la vîtesse de ceux qu
sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'é-
corce d'ormeau, laquelle est naturellement pe-
sante; & la figure qu'ils leur donnent est extra-
vagante; ils sont si longs & si larges, que tren-
te hommes y peuvent ramer deux à deux assis o
debout, quinze de chaque rang, mais le bor
en est si bas, que pour peu de vent qu'il fasse
ils ne sçauroient naviguer dans les Lacs. Nou
côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord
à la faveur des calmes qui regnent universelle-
ment en cette saison, sur tout dans les Païs Me-
ridionaux. Nous découvrions trés-souvent su
le rivage du Lac des volées de cinquante ou soi-
xante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sabl
d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nou
accompagnoient en tuoient assez tous les jou
pour nous en faire part, en échange du poisso
que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25
nous arrivâmes à la longue pointe qui avanc
quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nou
préférâmes la peine d'y faire un portage de deu
cens pas à celle de côtoyer trente-cinq lieuës
à cause de la grande chaleur. Le 6. Septem-
bre nous entrâmes dans le Détroit du *Lac Hu-
ron*, que nous remontâmes contre un foible cou-
rant de demie lieuë de largeur, jusqu'au *La
de Sainte Claire*, qui a douze lieuës de ci

uit. Le 8. du même mois nous suivîmes les
ords jusqu'à l'autre bout, d'où il ne nous re-
oit plus que six lieuës de détroit à refouler,
our gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous
nîmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous
naginer la beauté de ce détroit & de ce petit
ac, par la quantité d'arbres fruitiers sauvages
u'on voit de toutes les especes sur les bords. J'a-
ouë que le défaut de culture en rend les fruits
noins agréables, mais la quantité en est surpre-
ante. Nous ne découvrions sur le rivage que
es troupes de Cerfs & de Chevreüils. Nous
attions aussi les petites Isles pour obliger ces
nimaux à traverser en Terre-ferme, pendant
que les Canoteurs dispersez autour de l'Isle leur
assoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arri-
vez au Fort dont j'allois prendre possession, Mes-
ieurs *Dulhut de Tonti* voulurent se reposer quel-
ques jours devant que de passer outre, aussi-
bien que les Sauvages qui nous accompagnoient.
Ce Fort qui avoit été construit par le premier
le ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses
lépens par des Coûreurs de bois qui avoient eu
e soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'In-
de, dont l'abondante moisson me fut d'un trés-
grand secours. Ceux-cy ravis de ceder ce poste
à mon détachement, s'en allerent achever leur
Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent,
chacun ayant la liberté de retourner du côté qui
lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de
faire partir deux Canots conduits par des Sol-
dats, que j'envoyai pour aller trafiquer un grand

rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroien avec plus de facilité dans l'échange que je leu envoyois faire pour du bled d'Inde contre c tabac, qu'avec les marchandises que je leu voulois donnois. Je lui en aurai toute ma vi obligation, mais je crains fort qu'il n'en soi pas mieux payé du Tresorier de la Marine qu de mille autres dépenses qu'il a faites pour l Roi. Ces Soldats furent de retour à mon For à la fin de Novembre, ils emmenerent ave eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Je sus, qui n'eut assûrément pas l'embaras de nou prêcher l'abstinence des viandes durant le Carê me. Ils m'aprirent qu'un parti de *Hurons* s préparant à partir de leurs Villages pour alle insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Ca stors, ils ne devoient pas tarder long-tems à s rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cepen dant j'attendois avec impatience le nommé *Tur cot* & quatre autres Coureurs de bois qui de voient arriver au commencement de Novem bre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais il ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort em barassé, faisant assez maigre chere, si quatr jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent pass l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriv enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé pa le nommé *Saentsouan* Chef de Guerre, qui m laissa les Canots & son bagage en garde jus

u'à ſon retour, lui étant impoſſible de navi-
uer plus long-tems, à cauſe des glaces qui com-
iençoient à couvrir la ſurface de l'eau. Ces
auvages aimerent mieux aller par terre au Fort
e *Niagara*, où ils comptoient de prendre lan-
ue avant que d'entrer dans le Païs des *Iro-
uois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'eſt-
-dire cinquante lieuës ſans rencontrer perſon-
e. A la fin ſes découvreurs apperçûrent les pi-
es de quelques chaſſeurs, ſur leſquelles ils mar-
herent à grands pas durant toute la nuit, la
erre étant couverte d'un pied de nége. Ils re-
ournerent ſur leurs pas vers la pointe du jour
our avertir leurs camarades qu'ils avoient trou-
é ſix Cabanes de dix hommes chacune. Cette
ouvelle leur fit faire halte pour ſe peindre le
iſage, pour mettre leurs armes en état, & pour
rendre leurs meſures. Ils convinrent que deux
ommes ſe jetteroient doucement aux deux por-
es de chaque Cabane la maſſuë à la main, pour
ſſommer tous ceux qui voudroient ſortir, pen-
ant que les autres feroient de vigoureuſes dé-
harges. Ils y réüſſirent à merveilles, car le Parti
les *Iroquois* ayant été ſurpris & renfermé dans
es priſons d'écorces, fut ſi bien défait & bat-
u, que de ſoixante & quatre il n'en échappa
jue deux, qui étant nuds ſans armes & ſans
uſils à faire du feu, perirent infailliblement de
roid & de miſere dans les bois. Trois *Hurons*
eſterent ſur la place, mais les agreſſeurs en fu-
ent dedommagez par quatorze priſonniers &
quatre femmes; ils firent aprés ce coup toute

la diligence possible pour regagner mon Fort Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoien l'année derniere avec les mille hommes qui pen serent nous suprendre dans le grand portage d *Niagara*. Ils nous apprirent que le Fort situ en cet endroit, étoit bloqué par huit cens *Iro quois*, qui devoient s'approcher incessamment d mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagri nant au dernier point par la crainte de jeûner me fit resoudre à menager le peu de bled d'In de qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'il m'attaquassent, car les Sauvages ne se batten point à découvert, ni n'entreprennent jamais d saper une palissade, mais je craignois qu'en em pêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nou affamassent. Au reste, durant les quinze jours qu ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour s délasser, j'eus la précaution de les engager se joindre à mes chasseurs, pour faire des pro visions de viandes boucanées, mais dés qu'il furent partis pour retourner chez eux, la chas se finit & les portes de mon Fort demeureren fermées. Ensuite mes vivres étant presque con sumez, je pris la resolution d'aller à *Missili makinac*, pour acheter des bleds chez les *Hu rons* & les *Outouans*. Je laissai quelques Sol dats pour garder mon Fort pendant mon ab sence. Je partis avec le reste de mon détache ment le premier d'Avil d'un petit vent de Sud Est, à la faveur duquel nous traversâmes in sensiblent la Baye de *Saguinan*. Ce petit Gol fe a six lieuës de traverse, au milieu duque

n trouve deux petites Isles, qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures, entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse, à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre*, l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses, sur tout à la Riviere aux Sables, qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation, que nous fismes avec un peu de risque à la faveur d'un vent d'Est-Sud-Est, qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois*, le parti des *Hurons* (dont je vous ai parlé) accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages, aprés avoir fait pendant l'Hiver la chasse des Castors sur la Riviere du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces; ensuite le Lac s'étant nettoyé, nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez, les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves; ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau*, qui commandoit en ce lieu-là; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas*, qui lui donnerent la vie par des raisons que vous concevriez facilement si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espece d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

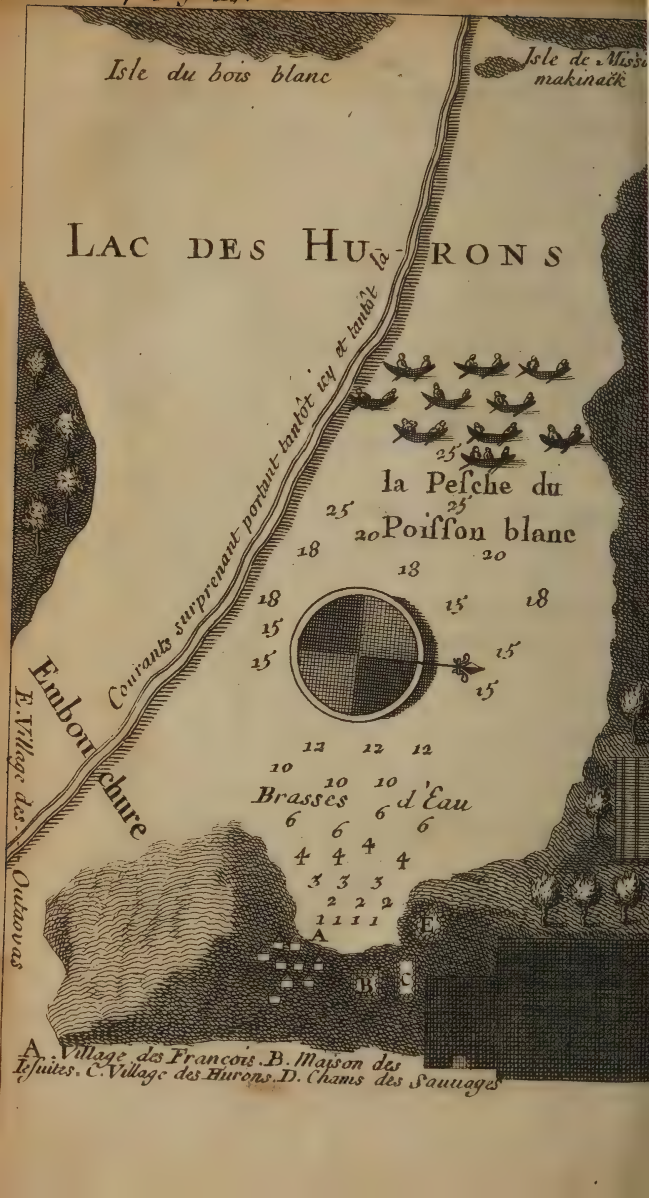
Le dix-huitiéme d'Avril, qui fut le jour de mon arrivée en ce poste ; fut aussi le jour de mon inquietude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en recüeillit l'Automne passée, que je desesperai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en faloit. Cependant je crois que j'en tirerai des deux Villages à peu prés la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le sixiéme de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvage, & de quelques François ; ce qui, comme vous voyez, faisoit une espece d'Arche bien bigarrée : Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi*. Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses dépêches au Roy, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joints. *Missilimakinac* est situé au quarante-cinquiéme degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi

euë de l'embouchеure du Lac des *Ilinois*, dont
e dois vous parler ailleurs, aussi-bien que des
utres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont cha-
un un Village, séparé l'un de l'autre par une
mple palissade, mais ces derniers commencent
construire un Fort sur un Côteau, qui n'est
u'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent
ette précaution à l'occasion du meurtre d'un
ertain *Huron*, nommé *Sandaouires*, que qua-
re jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*.
es Jesuites y ont une petite Maison * à côté
'une espece d'Eglise, dans un enclos de palis-
des qui les separe du Village des *Hurons*. Ces
ons Peres employent en vain leur Théologie
leur patience à la conversion de ces incre-
ules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez
ouvent des enfans moribons, & quelques vieil-
rds, qui consentent de recevoir le Baptême
rs qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les
oureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un
és-petit établissement, qui ne laisse pas d'ê-
e considerable, en ce qu'il sert d'entrepos à
utes les marchandises qu'ils trafiquent avec
s Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut
dispensablement passer par cet entrepos, lors
u'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la
aye des Puants, & sur le Fleuve de *Missi-
pi*. Les Peleteries qu'on raporte de ces diffe-
ens lieux doivent y rester avant que d'être

* *C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, &
utes les Missions que l'on disperse parmi les autres
ations Sauvages dépendent de cette résidence.*

transportées à la Colonie. Sa situation est avan tageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient tra verser dans leurs chetifs Canots le Détroit d *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hu rons* est trop rude pour cette sorte de voiture dont je vous ai déja fait la description. Ils n peuvent non plus y venir par terre, à cause d la quantité de Marais, d'Etangs & de petite Rivieres qu'ils seroient obligez de franchir, c qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficul té ; outre qu'ils auroient toûjours à traver ser ce Détroit.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combie de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de l Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac* : San cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n' pourroient jamais subsister, car étant obligé d'aller à plus de vingt lieuës dans les bois, à l chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuye roient trop de fatigue de les transporter si loin Ce Poisson est à mon goût celui de tous le Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai qu' surpasse toutes les autres especes de Poisson d Riviere. Ce qu'il y a de singulier c'est que tou te sauce diminuë sa bonté, aussi ne le mange t'on que boüilli ou rôti sans assaisonnement On apperçoit dans ce Canal des Courans forts, qu'ils entraînent souvent les filets à deu ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temp ces Courans portent trois jours à l'Est, deux l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelque


Isle du bois blanc
Isle de Missi makinack
LAC DES HURONS
Courants surprenant portant tantôt icy et tantôt là
la Pesche du Poisson blanc
Brasses d'Eau
Embouchure
E. Village des Outaovas
A
B
C
E
A. Village des Francois. B. Maison des Jesuites. C. Village des Hurons. D. Chams des Sauuages

ois plus & quelquefois moins, ſans qu'on en uiſſe penetrer la cauſe, car on les voit porter en alme de tous côtez le même jour une heure 'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſ- limiter le temps : je laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pê- he avec des alênes des Truites groſſes comme a cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond u Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ſortes l'hameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres ; pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agreables Campagnes, où ils ſement du Bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüil- es & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dés que j'aurai ramaſſé ſoixante ſacs, chacun peſant cinquante livres, j'irai avec mon déta- chement ſeul au Fort *Sainte Marie*, pour en- gager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Ou- taouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons*, plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt diffe- rente de celle que nous tiendrons. Je vous écri-

ray au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'oc-
caſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoyeront
vos Lettres avec celles de Mr. de *Denonville* au
Fort *Saint Joſeph*, où je ferai ma réſidence. J'au-
rai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce
plaiſir-là. Cependant je vous adreſſe une Lettre
pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin
que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez
un plaiſir ſenſible de me croire toûjours, &c.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 26. *Mai* 1688.



LETTRE
A MR. DE SEIGNELAI.

MONSIEUR,

Je suis fils d'un Gentilhomme qui a dépensé ois cens mille écus pour grossir les Eaux des deux aves Bearnois ; il a eu le bonheur de réüssir dans t Ouvrage, en faisant entrer quantité de ruisaux dans ces deux Rivieres : Le Courant de Adour en a été tellement renforcé que grossissant Barre de Bayonne, un Vaisseau de cinquan- Canons y peut entrer avec plus de facilité, que faisoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut vertu de ce grand & heureux travail, que Roi, pour récompenser mon pere, lui accorda, mme aussi à ses descendans à perpetuité, cerins Droits & profits, le tout montant à la vaur de trois mille livres par an ; ce qui se véri- par le commencement d'un Arrêt donné au onseil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 558. signé BOSSUET, *& collationné, &c. La conde utilité que le Roi & la Province retirent es travaux de mon pere, consiste en la descente es Mats & des Vergues des Pirenées, que nul*

autre que lui n'auroit jamais entrepris, & q
auroit infailliblement échoüé, si par ses soins
par des sommes immenses il n'eût doublem
grossi les Eaux du Gave d'Oleron. Aprés
mort ces Droits & profits qu'il obtint avec ta
de justice pour lui, ses Hoirs, & ayant Cau
à perpetuité, cesserent aussi-tôt; & pour comb
de disgrace, je perdis encore ses Charges de Co
seiller Honoraire du Parlement de Pau &
Réformateur du Domaine des Eaux & Forê
de Bearn, dont je devois légitimement herit
Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une Sais
que des Créanciers mal fondez ont fait de la B
ronnie de Lahontan, d'une autre Terre contig
& d'une somme de cent mille livres dont la Ma
son de Ville de Bayônne m'est redevable. Ces ge
de mauvaise foi ne m'intentent des Procez q
parce que je suis au bout du monde, qu'ils so
riches, qu'ils ont du credit & de la protection a
Parlement de Paris, où ils esperent en mon absen
ce venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avo
obtenu la liberté de repasser en France l'année der-
niere pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonvil
le me donna un détachement, & m'envoya sur ce
Lacs, d'où je supplie trés-humblement Vôtre Gran
deur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'an
née prochaine, & de m'honorer en même temps d
sa protection. Je suis avec bien du respect,

Monseigneur, vôtre, &c.

A Missilimakinac ce 26. Mai 1688.

LETTRE XV.

ui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas, *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens & rencontres durant le voyage, jusqu'à son retour à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Païs des *Iroquois*, j'ai uitté malgré moi le Fort *S. Joseph*. Je ne doue pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que e vous envoyai il y a trois mois pour Monsieur le *Seignelai*. Je partis d'ici, & m'embarquai e deux de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante eunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de ongueur, où les eaux du *Lac Superieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* ap-

pellez *Sauteurs*, ont un Village prés de la Ma
ſon des Jeſuîtes. Ce poſte eſt un grand paſſ
ge pour les Coureurs de bois trafiquant avec l
Peuples du Nord, qui ont coûtume de ſe ret
dre l'Eté ſur les rives de ce Lac. Il ne croit poi
de bled d'Inde en ce triſte lieu, parce que l
broüillards continuels qui s'élevent du Lac *S
perieur*, qui ſe répandent juſques-là, rende
les terres ſteriles. J'en partis le 13. du mêm
mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, q
s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Ca
not contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Iſle du *Détour*, o
mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoie
depuis deux jours. Le premier jour ſe paſſa e
feſtins de Guerre entre ces deux Nations, e
Danſes & en Chanſons ſelon leur coûtume. L
lendemain nous nous embarquâmes, & traver
ſant d'Iſle en Iſle, nous gagnâmes en quatr
jours celle de *Manitoualin*. Cette Iſle a 25
lieuës de longueur, & ſept ou huit de largeur
Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*
y demeuroient autrefois; mais ils furent oblige
de ſe retirer ici par le progrés des *Iroquois*, qu
ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâme
cette Iſle un jour entier, & à la faveur des calmes nous paſſâmes encore d'Iſle en Iſle juſqu'à
la Côte Orientale du Lac, nous fîmes entr'autres une traverſe de ſix lieuës, pendant laquelle
les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs
trajets dans une voiture ſi fragile, eurent occaſion d'exercer leurs bras. Les Sauvages ne vou-

ent pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se tourner de cinquante lieuës que de naviguer prés de terre, mais à la fin leur ayant perdé que je ne me risquerois pas, si je n'és parfaitement instruit contre le danger par la nnoissance des vents & des tempêtes, ils se querent aussi. Le calme continuant toûjours us eûmes le temps de gagner la Riviere de *eonontaté*, où nous entrâmes le 25. de bon heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sudiest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq urs, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye us ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est ncien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'apllent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-dire, Habitans de *Theonontaté*; mais les *Iroois* en ayant défait & pris un grand nombre differentes occasions, les autres quitterent leur aïs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous mbarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y vois laissé m'attendoient avec impatience. Le ois nous en partîmes, aprés y avoir déchargé uelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous connuâmes nôtre Navigation avec diligence, afin 'arriver à temps au Païs des *Iroquois*. Nous escendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Errié* avec un temps favorable que nous arrivâmes le dix-sept à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parr dans la description des Lacs de *Canada*. In-

continent aprés nôtre débarquement, les Sau
vages commencerent à couper des Arbres &
conſtruire une Redoute de pieux pour y renfe
mer leurs Canots & leur Bagage, & y trouv
en même temps une retraite en cas de pou
ſuite.

Le vingt ils ſe mirent en marche, chacu
ayant pour tout équipage une couverture leg
re, ſon arc, ſes fléches, ou ſon fuſil avec u
petit ſachet de dix livres de farine de bled d'In
de. Ils jugerent à propos de ſuivre les bords
cette Riviere, où les *Goyogouans* ont coûtume
faire la pêche des Eturgeons qui ſont des Poi
ſons de ſix pieds de longueur, leſquels ſorte
des Lacs durant la chaleur pour remonter l
Rivieres. Ils réſolurent, en cas qu'ils trouva
ſent les chemins libres, de pouſſer juſqu'au pie
des Villages des *Goyogouans*, pour y faire que
que coup de ſurpriſe; mais ils n'eurent pas l'em
barras d'aller ſi loin, car à peine avoient-ils ma
ché deux jours, que les Découvreurs apperçu
rent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux
mêmes ſi bien découverts qu'ils eurent tout
les peines du monde à s'échaper & de ratrap
le gros de leur parti, qui trouva pareilleme
ſon ſalut dans la fuite. Je fus fort étonné d'en
tendre crier la Sentinelle de ma redoute, au
armes nôtre parti eſt batu & pourſuivi, & ſu
tout quand je vis ces Fuyards courir à tou
jambe, ſans que je viſſe perſonne aprés eux. I
demeurerent ſelon leur coûtume une demi-heu
re ſans parler, & le Chef prenant enſuite la pa

e me raconta l'avanture. Je crûs que les Déuvreurs s'étoient trompez dans le nombre des nemis, car je sçavois que les *Outaouas* n'ont s la réputation d'avoir trop de courage, mais lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë la Redoute, me firent juger que nos gens oient raison. Cette verité se confirma par un tain Esclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être hapé & sauvé dans la Redoute, m'assura que *Iroquois* n'étoient gueres moins de quatre ns. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, ii devoient bien-tôt arriver du Païs des *Ouamis*, où ils étoient allez depuis quelques ois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis *Denonville*, cherchant les moyens de faire Paix avec les cinq Nations, un Anglois ommé *Aria* accompagné de quelques autres, choit de les en détourner par ordre du Gouerneur de la *Nouvelle York*. Cependant nos uvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec ix, ils me proposerent d'attendre un vent faorable pour nous embarquer. Ils me dirent ue leur dessein étoit d'aller au bout du Lac our surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, u'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils e pouvoient se résoudre à partir dans un calne, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & ous être embarquez, un vent contraire pouroit nous obliger de gagner terre, où nous seions égorgez en cas de poursuite. Je leur réondis que la Saison étoit trop belle pour avoir l'autre temps que des calmes, que si nous at-

tendions davantage, nous donnerions loisir
parti découvert de faire des Canots pour no
suivre, que n'étant pas certains d'avoir si-t
le vent à souhait, nous ne devions pas hesit
à nous jetter dans nos Canots, que nous pou
rions naviguer la nuit & nous cacher le jour
l'abri des pointes de terre & des rochers,
qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroie
jamais deviner si nous aurions suivi la Cô
Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils r
répondirent qu'à la verité ce retardement pou
roit être nuisible en toutes façons, mais qu'au
si mon expedient étoit dangereux, que nea
moins ils alloient gommer leurs Canots po
s'embarquer avec nous, ce qui fut executé
nuit du vingt-quatre au vingt-cinq. Nous n
vigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîte
se, & comme le temps étoit clair, calme & s
rain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit,
l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sa
sortir de nos Canots pour dormir trois ou qu
tre heures. Vers la minuit nous levâmes n
petits ancres de bois, & la moitié des Can
teurs ramoient pendant que l'autre moitié
reposoit. Nous fîmes cette manœuvre av
bien de l'exactitude & de la précaution, nav
guant la nuit, & nous reposant le jour.

Le vingt-huit lors que nous étions à l'ab
d'une petite Isle & presque tous ensevelis dan
le sommeil; les trois Soldats qui faisoient
quart ayant apperçû des Canots qui venoien
à nous, éveillerent quelques Sauvages qu
avoien

roient passé dans l'Isle pour dormir plus com-
odément. A ce bruit tous nos gens étant a-
rtes, nous nous mîmes aussi-tôt en état d'al-
au devant de ces Canots, lesquels, quoi que
distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne
ouvions distinguer, à cause que le Soleil don-
oit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on
roit pris la surface de l'eau pour la glace d'un
iroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit
ie deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils
oient *Iroquois*, croyant que chaque Canot
rteroit au moins vingt Guerriers ; le Chef des
auteurs me dit qu'il s'en alloit à terre avec
s siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois
ivant doucement leurs Canots sans se mon-
er, jusqu'à ce que nous les obligeassions à dé-
rquer ; que de nôtre côté les *Outaouas* &
es Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent
la portée du mousquet de l'Isle avant que de
ous découvrir, & que de leur donner la chas-
, parce que si nous les laissions approcher
vantage, bien loin de gagner terre, ils ne
nferoient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en
esesperez, se laissant plûtôt tuër ou noyer,
ie de se laisser prendre. Cet avis se trouva
rt juste. Ces inconnus ne nous eurent pas
ûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec
ute la précipitation imaginable, & se met-
nt en devoir de casser la tête aux prisonniers
i'ils amenoient, les *Sauteurs* les enveloperent
bien que pour les vouloir prendre tous en vie,
n'y trouverent pas leur compte. Car ils se

battirent à outrance, & comme des gens qui mettent leur salut à vaincre ou à perir. *Una salus victis nullam sperare salutem.* Ce combat se donnoit pendant nôtre débarquement. Cependant les *Sauteurs* sortirent glorieusement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes ; & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient affaire, ils en tuërent trois, en blesserent cinq aux jambes, & firent les autres prisonniers, si-bien qu'il ne leur en échapa pas un seul. Ces Barbares amenoient dix-huit esclaves *Oumamis* blessez, & sept femmes grosses, de qui nous aprîmes que le reste de ce parti revenoit par terre sur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres prisonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas être fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on se contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raison que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire soûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces prisonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les seconder. Je fus engagé par cette brave résolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de sujet que nous de ne vouloir pas risquer un second combat, & que si no

efuſions de les ſuivre, cette lâcheté nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir vec plus de ſûreté, il falloit uſer de précauion, cherchant au plus vîte quelque pointe ou angue de terre pour y faire un reduit de paliſades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les Priſonniers. Ils eurent aſſez de peine à s'y réſoudre, mais aprés avoir tenu Conſeil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage; en ſorte que le petit Fortin étant fait en ſept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros ſe préparoit à partir au premier avis.

Le quatre d'Aouſt il en revint deux ſur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous; ils ajoûterent avoir remarqué ſur la route un petit ruiſſeau prés duquel on pourroit leur dreſſer aſſez heureuſement une embuſcade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent auſſi-tôt pour ſe ſaiſir de ce petit poſte avantageux, mais ils n'en ſçurent pas profiter; Les *Outaouas* ſe preſſerent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cauſe que les ennemis ſe ſauverent tous, à la reſerve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* aporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il eſt vrai que tous les eſclaves furent repris, & par conſéquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous

donna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embarquâmes ces pauvres gens dans nos Canots, & nous fîmes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron*, où nous arrivâmes le treize. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit, dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé, couvertes de Chevreüils; nous profitâmes de l'occasion, & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employâmes à la chasse, & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes; nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter, sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ, de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là, ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains, comme je vous l'expliquerai en temps & lieu, & les boüillons & les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le vingt-quatre & le soir même nous arrivâmes au Ford *S. Joseph*. Je trouvai un parti de quatre-vingt *Oumamis* commandez par le Chef *Michitonka*, qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus surpris en abordant

e Ford de le voir rempli de Sauvages, ceux-
i ne le furent pas moins de retrouver avec nous
urs camarades dont ils ignoroient le ſort : tout
etentiſſoit de cris de joye, jamais on entendit
e loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que
'étiez vous là, Monſieur, pour avoir vôtre
art de toutes ces belles choſes ? Vous fuſſiez
emeuré d'accord avec moi que toute nôtre Re-
orique n'a point de figures plus vives, ni
lus énergiques, ſur tout en matiere d'hyper-
ole, qu'étoit le contenu des Harangues & des
Chanſons de ces pauvres gens, qui ne s'expri-
oient qu'avec des tranſports. *Michitonka* me
it, qu'étant allé au Ford de *Niagara*, dans
e deſſein de pouſſer juſqu'au Champ des *Tſon-
ontouans*, pour y faire quelques expeditions
avoit trouvé que le ſcorbut avoit fait dans
e Fort un ſi terrible ravage, que le Comman-
ant & tous les Soldats en étoient morts, ex-
epté douze, qui eurent le bonheur d'échaper
uſſi bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à
on bon temperament avoit reſiſté à la violen-
e de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres*
vec ſes douze réchapez voulant s'embarquer
our le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui
onner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accom-
agner ; ce que lui ayant accordé, & aprés avoir
û partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en
lla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il
ejoignit l'eſcorte qu'il avoit accordée à Mr. *de
Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Sol-
lats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la

mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onnontagues*; contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour sçavoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la Paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligés de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précedente, ce qui n'accom

ode pas le Soldat. Le vingt-sept nous brûlâ-es le Fort, & nous nous embarquâmes le ême jour, & rangeant la Côte Meridionale u Lac dont je vous ai parlé dans ma dernie-Lettre, nous arrivâmes ici le dix Septembre. es *Oumamis* s'en retournerent par terre chez ux, emmenant les blessez qui se trouverent n état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. e *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a don-é la commission de Commandant des Coureurs e bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envoye ordre de revenir à la Co-onie, en cas que la saison & l'occasion le per-nettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si e prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Mar-handises la paye des Soldats de mon détache-nent, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrémement, si je pou-ois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colo-nie ; mais la chose paroît absolument impossi-le, les François & les Sauvages en convien-ent également. Il faudroit franchir en Canot ant de Sauts, de Cascades, de Cataractes & l'endroits où l'on est obligé de faire de longs ortages, que je n'oserois exposer à tous ces langers des Soldats, qui ne sçauroient navi-guer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à ropos d'attendre jusqu'à l'année prochaine ; a-ors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent décendre, & qui

m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entreprendre un autre voyage, ne pouvant me resoudre à me morfondre ici l'hyver. Je veux profiter du temps, & parcourir les Païs Meridionaux dont on m'a parlé si souvent. J'engage quatre ou cinq bons Chasseurs *Outaouas* à me suivre. Le parti de *Hurons*, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre, est de retour ici depuis deux mois; il a amené un esclave *Ircquois* que le Chef de ce parti a presenté à Mr. de *Juchereau* ci-devant Commandant des Coureurs de bois, qui l'a fait aussitôt fusiller. Ce rusé Chef fit en cette occasion selon sa coûtume, un coup si adroit & si malin que j'en prévois les suites funestes. Il n'en a fait confidence qu'à moi seul, parce qu'il est veritablement mon ami, & qu'il sçait que je suis le sien; je n'oserois vous écrire cette affaire, de crainte que ma Lettre ne soit interceptée. Si pourtant le coup étoit encore à faire, ou qu'il y eût du remede, l'amitié ne m'arrêteroit point, j'en donnerois avis à Mr. *de Denonville*, qui s'en tireroit comme il pourroit. Je vous raconterai moi-même le fait, si Dieu permet que je fasse le voyage de France l'année prochaine: vous m'aprenez que le Roi a nommé l'Abbé de *S. Valiers* son Aumônier à l'Evêché de *Quebec*, & qu'il a été Sacré dans l'Eglise de *S. Sulpice*. Cette nouvelle me réjoüiroit, s'il étoit moins rigide que Mr. de *Laval* dont il vient occuper la place; mais

quelle apparence y a-t-il que ce nouvel Evêque soit traitable ; s'il est vrai qu'il ait refusé d'autres bons Evêchez, il faut qu'il soit aussi scrupuleux que le Moine *Draconce* à qui *S. Athanase* reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui presentoit. Or s'il est tel, on ne s'accommodera guéres de sa rigidité, car on est déja fort las des excommunications de son Prédécesseur.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.

A Missilimakinac, ce 18. *Septembre* 1688.

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviere Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviere Longue*, qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois pû suivre le cours jusqu'à son origine, si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles. Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de Guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je


Fort Dulhut
ou cama nistigay
Michipicoton R.
Minong
SUPERIEUR
Chagovamigon
Saudeurs
Iesuites
MISILI MAKINAK
Franc. Huron outaouas
Pais de Chasse des amis des François
Vilage de Fr.is et 3. Savages
B. des Puants
LAC DES ILINOIS
B. de lours quide
Chasse des amis des François
Chasse de Castors des amis des Franç.
Maskouteins
Oyatinons
Oumamis de Chegakou
R. des Oumamis
Occident
Orients
abach
51
46
41
36
292
297

LETTRE XVI.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviere Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviere Longue*, qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois pû suivre le cours jusqu'à son origine, si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles. Tous mes Soldats étoient pourvûs de Canots neufs remplis de vivres, de munitions de Guerre & de Marchandises propres pour les Sauvages. Le vent de Nord, dont je



la Lettre 20. Page 209. explique cette attaque
Tom. I.er Pag. 14.
PROFIL DE LA VILLE DE QUEBEC et de ses environs attaquée par les Anglois en l'année 1691.
l'Hôpital general.
Riviere de St. Charles
les François et les Sauvages accourent aux bois pour en chasser les ennemis.
troupes Angloise
Hermitage des Recolets
Brulots François
1/4
1/2
3/4
1. lieuë
Echelle d'une lieue d'une heure de chemin
Fleuve de St. Laurent
A. Chateau du Fort ou loge le Gouverneur
B. Citadelle faite depuis l'attaq.
C. Magazin aux poudres
D. Recollets. E. Vrselines
F. Eglise de la basse Ville.
G. Cathedralle.
H. Seminaire.
I. les Iesuittes.
L. l'Eveché.
K. l'Hotel Dieu
M. Platte forme ou batterie de Canons.
N. Cul de Sacq.
O. Isle d'Orleans.
P. Pointe de Lévi
Q. Marquisat ou Seigneurie de Beauport
R. Village dépandant de Beauport
S. Moüillage de la Flotte Angloise
T. Chaloupe Angloise qui attand le retour de son major
V. Vaisseaux Anglois canonant la Ville X. Chaloupes Angloise portant les troupes à terre Y. Lieu de la descente des troupes Angloise. Z. Bois, taillis ou les troupes Angloise furent repousseés par les François

profitai, me pouſſa en trois jours l'entrée de la Baye des *Pouteouatamis*. Elle eſt éloignée d'ici d'environ quarante lieuës. L'ouverture de cette Baye eſt preſque fermée d'Iſles ; elle a dix lieuës de largeur & vingt - cinq de profondeur.

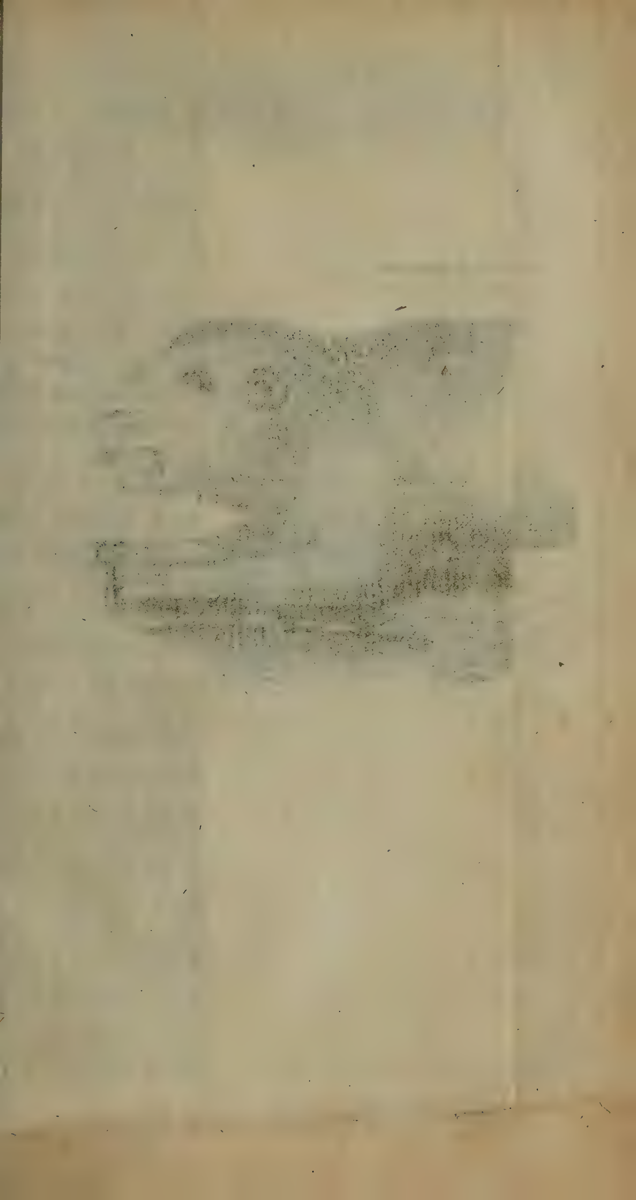
Nous entrâmes le 29. dans une petite Riviere aſſez profonde, qui ſe décharge où l'eau du Lac monte trois pieds à pic en douze heures, & deſcend tout autant ; c'eſt une remarque que je fis durant trois ou quatre jours que j'y ſéjournai. Les *Sakis*, les *Pouteouatamis* & quelques *Malominis*, ont leurs Villages ſituez au bord de cette Riviere. Les Jeſuites y ont auſſi une Maiſon. Il ſe fait en ce lieu là un grand commerce de Pelleteries & de bled d'Inde que ces Sauvages trafiquent aux Coureurs de bois, qui vont & viennent ; car c'eſt le paſſage le plus court & le plus commode pour aller au Fleuve de *Miſſiſipi*. Les terres y ſont ſi fertiles qu'elles produiſent preſque ſans culture du Froment de nôtre Europe, & des Pois, des Féves, & quantité d'autres fruits inconnus en France. Dés que j'eus mis pied à terre, les Guerriers de ces trois Nations vinrent tour à tour dans ma Cabane me régaler de la Danſe du Calumet & de celle du Capitaine ; la premiere, en témoignage de paix & de bonne amitié ; la ſeconde, pour me marquer leur eſtime & leur conſideration. J'y répondis par quelques braſſes de tabac de Breſil dont ils font beaucoup de cas, & par certains cordons de

raſſade ou conterie de Veniſe, dont ils brodent leurs Capots. Le lendemain matin je fus prié de me trouver au Feſtin d'une de ces Nations; & aprés y avoir fait porter de la vaiſſelle selon la coûtume, je m'y en allai vers le Midi. Ils débuterent par me complimenter ſur mon arrivée, & moi leur ayant fait une réponſe de remerciment, ils ſe mirent tous deux l'un aprés l'autre à chanter & danſer d'une maniere dont je vous ferai le détail quand j'aurai plus de loiſir. Ces chanſons & ces danſes durerent deux heures. Cela fut aſſaiſonné de cris de joye & de quolibets qu'ils font entrer dans leur Muſique ridicule. Enſuite les Eſclaves ſervirent : Toute la Troupe étoit aſſiſe à la maniere Orientale, chacun avoit ſa portion comme nos Moines dans leurs Refectoires.

On commença par mettre devant moi quatre plats; le premier conſiſtoit en deux Poiſſons blancs boüillis ſimplement à l'eau; le ſecond étoit garni de côtelettes & d'une langue de Chevreüil, le tout boüilli; le troiſiéme de deux Gelinotes de bois, d'un pied d'Ours de derriere, & d'une queuë de Caſtor, le tout rôti; le quatriéme contenoit un copieux boüillon de pluſieurs ſortes de viandes. Ils me firent boire d'une liqueur délicieuſe, qui n'eſt pourtant qu'un ſyrop d'érable battu avec de l'eau, je vous en parlerai quelque jour. Le Feſtin dura deux heures, aprés-quoi je priai un des chefs de cette Nation de chanter pour moi, car c'eſt la coûtume lors qu'on a des affaires d'employer

un second pour soi en toutes les ceremonies qui se font parmi les Sauvages. Je lui fis present de quelques morceaux de tabac pour l'obliger à tenir la partie jusqu'au soir. Le lendemain & le jour suivant, je fus pareillement engagé d'aller aux Festins des deux autres Nations, où l'on observa les mêmes formalitez. Je ne trouvai rien de plus curieux dans ces Villages que dix ou douze Castors aussi apprivoisez que des chiens. Ils alloient & venoient des Cabanes aux Rivières & des Rivieres aux Cabanes sans s'égarer. Je m'informai des Sauvages si ces animaux pouvoient vivre hors de l'eau ; ils me répondirent qu'ils y vivoient aussi facilement que les chiens, & qu'ils en avoient gardé pendant un an, sans en sortir que pour courir dans le Village ; d'où je conclus que Messieurs les Casuistes ont grand tort de ne pas mettre les Canards, les Oyes & les Sarcelles au nombre des amphibies, aussi-bien que les Naturalistes. Il y avoit déja long-temps que plusieurs Ameriquains m'avoient dit la même chose, mais comme je croyois qu'il y avoit des Castors de differentes especes, je voulus en être encore mieux informé. Il est vrai qu'il s'en voit d'un certain genre particulier, qu'on appelle terriens ; mais selon le rapport même des Sauvages, ceux-cy sont d'une espece differente des amphibies : Ils font des tanieres ou des trous en terre comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des paresseux qui ont été

chassez de quelques Cabanes dans lesquelles ces animaux habitent jusqu'au nombre de quatre-vingt. Je vous en parlerai quelque jour. Ces animaux faineans ne voulant pas travailler, sont chassez par les autres, comme les Guespes par les Abeilles, & ils en sont maltraitez si violemment, qu'ils sont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race construit elle-même sur les Etangs. Ces Castors indolens ont la figure des autres, si ce n'est que leur poil est rongé sur le dos & sur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils se frottent contre la terre quand ils vont à leur taniere ou quand ils en sortent. Les Naturalistes se trompent grossiérement lors qu'ils prétendent que ces animaux se coupent les testicules quand les Chasseurs les poursuivent. C'est une vision toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Castoreum*, ne réside point-là, elle est renfermée dans une certaine poche que la Nature semble avoir faite exprés pour ces animaux. Ils s'en servent pour se dégacer les dents, quand ils ont mordu quelques arbrisseaux gommeux. Mais supposé que le *Castoreum* fut dans les testicules, il seroit impossible que cet animal pût les arracher sans déchirer les nerfs des aînes où elles sont cachées prés de l'*os pubis*. Il est aisé de s'appercevoir qu'*Elian* & plusieurs autres Naturalistes ne connoissoient guéres la chasse des Castors, ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre



Castor de 26. pouces de longueur entre tête et queüe.

bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids aprés le danger. Si ces animaux sçavoient la raison pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puisqu'on n'en veut qu'à leur peau; car le *Castoreum* n'est rien en comparaison de ce qu'elle vaut. Un grand Castor a vingt-six pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë; sa circonference est de trois pieds huit pouces; sa tête a sept pouces de longueur & six de largueur; sa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a six de largeur, & au milieu elle est épaisse d'un pouce & deux lignes. Cette queuë est d'une figure ovale, l'écaille dont elle est couverte est un exagone irrégulier; ce qui fait un épiderme, c'est-à-dire, en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet animal se sert de sa queuë pour porter de la bouë, de la terre, & toutes les autres matieres dont sont formées les Digues & les Cabanes qu'il construit par un instinct admirable. Ses oreilles sont courtes, rondes & enfoncées; ses jambes ont cinq pouces, ses pattes trois & demi du talon jusqu'au bout du grand doigt; ses pieds ont six pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes sont faites à peu prés comme la main d'un homme, & il s'en sert pour manger à la maniere des Singes, elles sont feüilluës, & les cinq doigts joints ensemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoise. Ses yeux plus petits que grands à proportion de son corps,

ſont de la figure de ceux des Rats. Il a au-d
vant de ſon muzeau quatre dents de défenſ
deux à chaque machoire comme les Lapins
& ſeize molaires, huit en haut & huit en ba
Ses dents de défenſe ou inciſives, ont plus d'
grand pouce de longueur & un quart de la
geur, avec cela elles ſont fortes & tranchant
comme un ſabre de Damas; car cet animal, ſ
condé par ſes confreres (pardonnez-moi ce te
me-là, j'entends d'autres Caſtors) coupe d
arbres gros comme des bariques; ce que je n'e
ſe jamais crû ſi je n'avois remarqué moi-m
me plus de vingt troncs de ces arbres coupe
Son poil eſt double; l'un eſt long, noirâtr
luiſant, & gros comme du crin; l'autre déli
uni, long de quinze lignes pendant l'Hiver
en un mot, le plus fin duvet qui ſoit au mo
de. La peau d'un tel Caſtor peſe deux livre
le prix en eſt different. La chair en eſt délic
te l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rô
pour la manger tout-à-fait bonne. Voilà, Mo
ſieur, la deſcription exacte de ces prétend
amphibies, dont les ouvrages ſont la prod
ction d'une ſi fine ſtructure, qu'à peine l'A
peut-il fournir rien d'auſſi beau. Peut-êt
vous en ferai-je quelque jour le détail, la di
greſſion ſeroit à preſent trop longue.

Il n'eſt donc plus queſtion que d'abando
ner la Navigation des Lacs en partant de ce
te Baye, où je commençai le Journal que
vous envoye, avec la Carte de tous les Pa
que j'ai découverts. Je m'embarquai le tre

iéme Septembre avec tous mes gens , & le
leuxiéme Octobre j'arrivai au pied du Saut
u *Kakalin* , aprés avoir refoulé quelques pe-
its courans dans la Riviere *des Puants*. Le
endemain nous fiſmes ce petit portage , & le
inquiéme j'arrivai au Village des *Kikapous* ,
uprés duquel je campai le jour ſuivant pour
prendre langue. Ce Village eſt ſitué ſur le
ord d'un petit Lac , où les Sauvages pêchent
uantité de Brochets & de Goujons. Je n'y
rouvai que trente ou quarante Guerriers pour
garde , car les autres étoient allez à la
haſſe des Caſtors depuis quelques jours. Le
eptiéme je me rembarquai ; & aprés avoir bien
amé , nous entrâmes vers le ſoir dans le pe-
it Lac des *Malominis* , où nous tuâmes aſ-
ez de Canards & d'Outardes pour ſouper.
Nous y cabanâmes ſur une pointe de terre.
Dés le point du jour nous nous mîmes en
Canot pour aller à leur Village , où nous ne
eſtâmes qu'une heure pour parler à quelques
auvages à qui je fis preſent de deux braſſes de
abac , qui par reconnoiſſance nous donnerent
eux ou trois ſacs de farine de *fole Avoine*. Ce
ac eſt couvert de cette ſorte de Grain qui y
roît en touffes , & dont la tige eſt haute.
Ces Sauvages en font des moiſſons abondan-
es. Le neuviéme j'arrivai au pied du Fort des
Outagamis , où je ne trouvai que peu de gens :
ls me firent un fort bon accueil , car aprés
voir danſé le Calumet à la porte de ma Ca-
ane , ils m'aporterent des Chevreüils & du

Poiſſon. Le lendemain ils m'accompagneren jusqu'au haut de la Riviere où leurs gens é toient à la chaſſe des Caſtors. Le onziém nous nous embarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le treiziéme au bor d'un petit Lac où nous trouvâmes la Caban du Chef de cette Nation. Dés que nous eû mes canabé, ce Capitaine vint me rendre un viſite de ceremonie, & s'informa de quel cô té je prétendois aller. Je lui répondis que bie loin de marcher vers les *Nadoueſſious* ſes enne mis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës & que pour l'en aſſurer davantage, je le prioi de vouloir bien me donner ſix Guerriers pou m'accompagner à la *Riviere Longue* que je vou lois remonter juſqu'à ſa ſource. Il me dit qu'i étoit ravi que je ne portois ni armes ni har des aux *Nadoueſſious*, qu'il voyoit bien que j n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découver te; mais qu'il ne me conſeilloit pas de remon ter trop haut cette belle Riviere, à cauſe de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoi qu'ils n'euſſent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par là que je pourroi être ſurpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de ſix Guerriers que je lui demandai, il m'en donna dix, qui ſça voient la langue & connoiſſoient le Païs des *Eokoros* avec leſquels ſa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant leſquels il me

gala parfaitement bien, se promenant même ec moi, pour me donner le plaisir de remarer la séparation des Cabanes des chasseurs ns les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous pliquerai quelque jour ce que c'est que ces abanes. Je lui fis present d'un fusil, de deux vres de poudre, de quatre livres de balles, de uze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je nnai aussi à ses deux enfans chacun un Cat & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces x Guerriers, il s'en trouva deux qui parient parfaitement bien la langue des *Outouas*, c'est-à-dire, des *Algonkins*. Ce n'est as que je n'entendisse un peu la leur, parce ue la difference n'en est pas fort grande. Ceendant cela me fit plaisir, car il y a certains nots qui m'auroient fait de la peine; Mes uatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit enfort, cela les encouragea tellement qu'ils me irent plus de quatre fois que nous pouvions ller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien raindre. Je m'embarquai donc avec cette peite escorte le seize à midi, & nous arrivânes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous îmes en deux jours, c'est-à-dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transporant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riiére de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que le trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne ous dis rien de cette Riviére abandonnée, inon qu'elle est salle, bourbeuse, & bordée le Côteaux escarpez, de marais & de rochers

effroyables. Le dix-neuf nous nous embarquâ mes ſur la Riviére de *Ouiſconſinc*, & à la fa veur d'un paiſible courant nous arrivâmes e quatre jours à ſon embouchure, dans le Fleu ve de *Miſſiſipi*, lequel peut avoir une demi lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Rivié re n'eſt ni plus large, ni plus rapide que la Loi re. Elle gît *Nord-Oüeſt & Sud-Oüeſt*, elle eſ bordée de prairies : de bois de haute futaye & de ſapins ; je n'y ai vû que deux Iſles peut-être en a-t-elle d'autres que l'obſcurité d la nuit m'empêcha de découvrir en deſcendant Le vingt-trois nous allâmes cabaner dans un Iſle, ſur le Fleuve de *Miſſiſipi*, vis-à-vis d la Riviére dont je vous parle. Nous eſperion y trouver des Chevreüils, mais par malheur i n'y en avoit point. Le lendemain nous tra verſâmes de l'autre côté du Fleuve en ſondan par tout comme le jour précedent, & je trou vai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins pro fond. Le deux Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, aprés avoir re foulé pluſieurs courants de ce Fleuve aſſez ru des, quoi qu'en ce tems-là les eaux fuſſent au plus bas. Dans le cours de cette petite Naviga tion, nous tuâmes deux Bœufs ſauvages que nous fîmes boucaner, & nous pêchâmes quel ques Barbuës aſſez groſſes. Le trois nous entrâ mes dans l'embouchure de cette *Riviére Lon gue*, qui forme une eſpece de Lac rempli de joncs : nous trouvâmes dans le milieu un pe tit chênal que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit,

quelle nous passâmes à dormir dans nos Ca-
ots. Le matin je demandai aux dix *Outa-
amis* qui m'accompagnoient, si cette Navi-
ation parmi ces joncs dureroit long-téms ; ils
e répondirent qu'ils n'avoient jamais été à
entrée de cette Riviére en Canot, que ce-
endant ils m'assûroient qu'à vingt lieuës plus
aut ses bords n'étoient que des bois ou des
rairies. Nous n'allâmes pas neanmoins si loin,
ar le lendemain sur les dix heures du matin,
ous trouvâmes cette Riviere assez étroite, &
s rivages garnis de bois de haute futaye, &
aviguant le reste du jour, nous vîmes quel-
ues prairies d'espace en espace. Le même soir,
ous cabanâmes sur une pointe de terre pour
ire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant
as encore de fraîches. Le jour suivant, nous
ous arrétâmes à la premiere Isle que nous dé-
ouvrîmes : nous n'y trouvâmes ni hommes,
i bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne
oulus pas aller plus loin, me contentant de
aire pêcher quelques méchans poissons qui
entoient la vase. Le six à la faveur d'un petit
ent en poupe, nous allâmes cabaner à douze
ieuës plus haut dans une autre Isle. Nous fî-
nes cette Navigation fort promptement, no-
obstant le grand calme qui régne dans cette
Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait
u monde. Cette diligence me surprit, aussi-
ien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de
Chevreüils & de Poulets d'Inde, que j'en avois
vû dans les autres endroits de ma découverte,

Le septiéme le même vent nous porta dar une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onz lieuës de celle que nous quittâmes le matin Nos Sauvages y tuërerent trente ou quaran Faisans, qui me firent quelque plaisir. L huitiéme ne pouvant presque plus nous se vir du vent, à cause de certains Côteaux co verts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & su les deux heures aprés midi nous découvrîm de grandes prairies sur la gauche avec que ques Cabanes à un quart de lieuë de la R viere. Aussi-tôt nos Sauvages sauterent à ter avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. I y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs qui les ayant attendus l'arc & la fléche à main, mirent les armes bas, dés qu'ils eurer entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseu firent present à nos gens de quelques Cer qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils aiderent transporter ces viandes jusqu'à mes Canot C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Vi lage pour aller à la chasse, & qui furent ra vis de nous trouver; car par politique plûtô que par reconnoissance, je leur donnai du ta bac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils n pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururen promptement aux Villages pour avertir leu camarades qu'ils avoient rencontré de bonn gens, tellement que le lendemain vers le soir nous vîmes paroître sur le bord de la Rivie re plus de deux mille Sauvages qui nous ayan apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagami*

borderent à terre, & leur ayant parlé, quelues uns des Principaux s'embarquerent dans os Canots jusqu'au premier Village, où nous 'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une ointe de terre à un quart de lieuë de là, prés 'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages me ressassent extrémement de loger dans un de leurs 'illages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les uatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les averirent de ne point approcher la nuit de mon ampement. Le jour suivant je laissai reposer nes Soldats, & je visitai les Chefs de cette naon, en leur presentant des coûteaux, des cieaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent ire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions enus dans leurs païs, parce qu'ils avoient enendu parler des François à d'autres Nations auvages qui les loüoient beaucoup. Le douze en partis avec une escorte de cinq ou six cens auvages, qui marchoient par terre à côté de os Canots, & laissant un Village à main droie de la Riviere, je fis arrêter mes gens à un roisiéme Village, éloigné de cinq lieuës du prenier, sans pourtant débarquer; car je n'avois oint d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde & e viandes boucanées qu'il m'en falloit. Enfin, assant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit ou pour leur donner uelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au ernier pour y prendre langue. Arrivé au pied le celui-cy, le grand Chef, qui étoit un vé-

nérable Vieillard envoya des chasseurs en cam
pagne, dans le dessein de nous faire bonne ch
re. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant
je trouverois la Navigation des *Essanapés*, ave
laquelle ils étoient en guerre, que sans cela
me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs
qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cet
Nation pour les ramener chez eux & m'en se
vir dans l'occasion ; & que je n'avois rien
craindre en remontant la Riviére, si ce n'éto
quelque surprise de nuit. Enfin aprés qu'il m'e
instruit de plusieurs autres circonstances fort ut
les, je me disposai à partir incessamment. C
Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Gue
riers en douze Villages, & qu'ils avoient é
beaucoup plus nombreux avant la guerre, aya
eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*
les *Panimoha* & les *Essanapés*. Ces Peuples so
assez civils, ils n'ont rien de feroce, au contra
re ils paroissoient avoir beaucoup de douce
& d'humanité. Leurs Cabanes sont longues
rondes par le haut, à peu prés comme celles d
nos Sauvages; mais elles sont faites de roseau
& de joncs entrelassez & plâtrez de terre gra
se; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoi
les. Au reste, les hommes & les femmes vo
nuds, excepté à l'égard de ce que la pude
oblige de cacher. Les femmes sont plus la
des que celles des Lacs en *Canada*. Il y
quelque sorte de subordination entr'eux. Leu
Villages sont fortifiez de branches d'arbr
& de fassines garnies de terre grasse. No
no

ous embarquâmes à ce dernier Village le vingt-
niéme à la pointe du jour, & le soir même
ous mîmes pied à terre dans une Isle cou-
erte de pierres & de gravier, aprés en avoir
assé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour
e pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Ce
nême vent continuant le lendemain, nous fis-
nes voile, & nous marchâmes non-seulement
: jour, mais encore la nuit, sur le rapport que
:s six *Essanapés* me firent, que la Riviere é-
oit sûre, n'y ayant ni rochers ni bancs de sa-
le à aprehender. Le vingt-troisiéme de grand
natin nous abordâmes la terre à main droite,
our gommer un de nos Canots qui faisoit eau.
Pendant ce tems-là nous fismes cuire les vian-
es de Chevreüil dont le Chef du dernier Vil-
ige des *Eokoros* m'avoit fait present, & com-
ne le terrain où nous débarquâmes ce Canot
toit couvert de bois, nos Sauvages y entre-
ent pour chasser, mais ils n'y trouverent que
e petits Oiseaux, sur lesquels ils ne s'amusé-
ent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembar-
uez, le vent ayant cessé tout à coup, il fal-
it avoir recours aux avirons; mais comme la
lûpart de mes gens avoient fort peu dormi du-
ant la nuit, ils ne nageoient que trés-foible-
nent, ce qui m'obligea de m'arrêter à une gros-
e Isle deux lieuës plus haut, étant averti par
:s six Esclaves *Essanapés*, que nous y trou-
erions quantité de Liévres, ce qui fut effecti-
ement vrai. Ces animaux n'étoient pas d'un
nauvais instinct de chercher-là leur azile, car

ces bois étoient si épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en plusieurs endroits pour les obliger d'en sortir.

Cette chasse finie mes Soldats se donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un sommeil si profond, que j'eûs toutes les peines du monde à les réveiller, sur une fausse allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faisoient en terre ferme dans les broussailles. Le lendemain vingt-quatre nous nous embarquâmes à dix heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand succés. Nous cabanâmes à l'emboucheure d'une petite Riviere à main droite, où les *Essanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit delà jusqu'au premier Village que seize ou dix-huit lieuës, ce qui fit que par le conseil de nos Sauvages j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le vingt-six nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de sorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots. Le vingt-sept à dix ou onze heures nous arrivâmes auprés du Village, où nous nous arrêtâmes, aprés avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dés que nous parûmes, trois ou quatre cens

Essanapés accoururent nous recevoir, & aprés voir dansé vis-à-vis de l'endroit où nous é-ons, ils nous appellerent & nous inviterent à agner terre. A nôtre abord ils se mirent en de-oir de se jetter sur nos Canots, mais je leur s dire par les quatre *Essanapés* qui étoient a-ec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent ussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos auvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de ingt Soldats, ayant donné ordre à mes Ser-ens de débarquer & d'établir des sentinelles. tant sur le rivage cette multitude de gens se rosterna trois ou quatre fois devant nous les nains sur le front, & nous fûmes à l'instant ortez & enlevez au Village en ceremonie, 'est à dire avec des cris de joye qui m'étour-issoient. Quand nous fûmes à la porte ceux ui nous portoient s'arrêterent, jusqu'à ce que e Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, ut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez 'arcs & de fléches. A l'instant nos *Outaga-nis* me dirent que ces gens-là étoient des in-olens de venir recevoir des étrangers avec des rmes, ce qui les obligea de leur crier de loin n langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs rcs & leurs fléches : mais les deux *Essanapés* ue j'avois renvoyé le jour précedent s'étant pprochez de moi, me firent entendre que c'é-oit leur coûtume de porter leurs armes, & que e n'avois rien à craindre. Cependant les *Ou-tagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner nes Canots, quand tout à coup le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. J
revins donc ſur mes pas, & nous entrâmes tou
au Village avec nos fuſils, que ces Sauvage
ne pouvoient ſe laſſer d'admirer; car ils n
connoiſſoient que par ouy dire ces inſtrumen
meurtriers. Le Chef nous conduiſit dans un
grande Cabane, où il ne paroiſſoit pas que per
ſonne eût jamais demeuré. Lors que mes ving
hommes & moi fûmes dans cette Cabane, o
refuſa d'y laiſſer entrer les *Outagamis*; par l
raiſon, leur diſoit-on, qu'ils ne meritoient pa
d'entrer dans la Cabane de Paix, puiſqu'ils a
voient voulu ſuſciter la guerre, & former un
querelle entre nous & les *Eſſanapés*. Cepen
dant j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la por
te, en criant aux *Outagamis* de ne maltraite
perſonne; mais au lieu d'entrer ils me preſſe
rent de regagner au plus vîte nos Canots, c
que j'executai ſur le champ, emmenant ave
nous les quatre eſclaves *Eſſanapés*, pour le
conduire juſqu'au premier Village que nous de
vions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt em
barquez que leurs deux camarades qui étoien
avec cinquante hommes dans une Pirogue vin
rent m'annoncer que le Chef nous barroit l
Riviere, à quoi les *Outagamis* répondirent qu
falloit donc qu'il y tranſportât une montagne
& ſans nous amuſer davantage à diſputer, nou
voguâmes juſqu'à l'autre Village, quoi qu
fut déja tard, la diſtance pouvant être de tro
lieuës tout au plus. Il faut remarquer que du
rant le voyage j'avois pris ſoin de m'inform

xactement de mes six esclaves, ce que c'étoit
que leur Païs, & sur tout du Village princi-
pal : ils m'avoient assuré que cette capitale
champêtre étoit située sur le bord d'un espece
de Lac : Ainsi sans m'arrêter à tous les Villa-
ges où je n'aurois fait que parlementer, & per-
dre mon temps & mon tabac, je résolus d'al-
ler au Village principal, pour me plaindre au
grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troi-
siéme Novembre, & l'on nous y fit la plus
honnête reception du monde. Nos *Outagamis*
se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé;
mais le grand Chef déja informé de l'affaire,
leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'au-
tre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au
reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que
nous navigâmes du premier Village à celui-
ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens
qui nous parurent beaucoup plus sociables que
ce Chef, qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé.
Nos gens ayant dressé les Cabanes à une por-
tée du Canon du Village, nous nous rendî-
mes conjointement avec les *Outagamis* & les
Outaouas auprés du *Cacique* de cette Nation :
où dix Soldats amenerent les quatre esclaves
Essanapés. J'étois actuellement avec cette es-
pece de Roi, lors que ceux-cy passerent une
demie heure à se prosterner plusieurs fois de-
vant lui. Je lui fis present de tabac, de coû-
teaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux bat-
tefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, &
d'un beau sabre : Il fut plus content de ces

bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne l[e]
rois d'une grosse fortune : il nous marqua [s]
reconnoissance par une matiere qui n'étoit p[a]
beaucoup plus précieuse, mais qui étoit pl[us]
solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerf[s]
des Chevreüils, des Oyes & des Canards, qu['il]
fit apporter dans mon Camp en profusion, [c]
qui nous fit un fort grand plaisir. Il me d[it]
que puisque j'avois le dessein d'aller chez l[es]
Gnacsitares, il me donneroit deux ou trois ce[ns]
hommes pour m'escorter ; que ces Peuples [é]
toient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'u[n]
interêt commun pour se défendre des *Mozeem*
lek, qu'il avoüoit être une Nation fort inquie
te & fort belliqueuse : Il ajoûta même qu'i[ls]
marchoient en grand nombre ; que la moindr[e]
de leurs troupes étoit de vingt mille hommes
& qu'enfin pour se garantir des insultes de c[es]
dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Na
tion avoient fait une Alliance depuis vingt-[s]
ans : que par cette raison-là ces Alliez hab[i]
toient dans des Isles le seul endroit où ils peu
vent trouver leur sûreté. J'acceptai son esco[r]
te avec plaisir, & lui en marquai beaucoup [de]
reconnoissance : Je lui demandai quatre Piro
gues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'a
yant même donné à choisir sur cinquante au
tres. Quand je me vis sûr de la chose, je n[e]
perdis pas de temps, je fis doler les Pirogue[s]
par mes Charpentiers, qui les rendirent de [la]
moitié plus minces & plus legeres. Ces inno
cens ne pouvoient concevoir le travail de la ha

che. Ils s'écrioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoique ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit; surquoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviere, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidence: Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres, où logent tous ses parens. Quand il marche on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves: Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Eokoros*: On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriere d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu prés comme des Fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes

Outagamis de s'informer de la chose, ils le de manderent à mes quatre esclaves, qui me ser voient entierement d'interpretes dans cette terr inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rap porterent, que c'étoit de nouvelles mariées qu alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mou roit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagori ciens, ce qui m'obligea de leur faire demande pourquoi ils mangeoient des Animaux & de Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfu ses. Ils répondirent que la métampsicose ne pas soit point chaque espece, que l'ame de l'hom me n'entroit point dans le corps d'un Oiseau ou de quelqu'autre bête que ce fut, & ains de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le quatre de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissent point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fîmes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli ; les deux jours suivans nous fîmes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre : Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer ; ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vûë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort désagreable, c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés six autres jours de Navigation, nous arrivâmes à la pointe d'une Isle ; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justement le dix-neuviéme du même mois de Decembre : jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dés que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes, je détachai mes Esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le raport de mes es-

claves, je m'embarquai sur le champ po
m'aller poster dans une petite Isle, qui tenc
le milieu entre la grande & la Terre-ferme
sans permettre que les *Essanapés* fussent c
campement. Cependant les *Gnacsitares* envo
yerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vin
lieuës chez les peuples demeurant au Sud. Con
me ces peuples étoient censez connoître bie
les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on l
pria de nous venir examiner. La longueur d
chemin ne les rebuta point, ils entreprirent c
voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quel
que affaire Nationnale, & aprés avoir conside
nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nô
tre teint, & nous avoir entendus parler, ils fu
rent contraints d'avoüer que nous n'étions pa
de veritables *Espagnols*. Cela joint à quantit
de raisons que je leur donnai du sujet de mo
voyage, de la guerre que nous faisions aux Es
pagnols mêmes, & du Païs que nous habi
tions du côté de l'Orient, les dissuaderent en
tierement de leur opinion mal fondée. Alors il
me prierent d'aller camper dans leur Isle, &
m'apporterent d'une espece de grains du Païs
qui ressemblent fort à nos lentilles, dont il
recueillent une copieuse moisson. Je les en re
merciai, disant que je ne voulois pas être obli
gé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion
de se méfier de moi. Cependant je m'embar-
quai pour faire ce petit trajet avec mes Sauva-
ges & six Soldats bien armez, & faisant cou-
per les glaces en certains endroits; car il y avoit

dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observerent dans cette occasion-là ; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'assura n'être pas plus éloignez de leur Païs que de quatre-vingt tazous, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la sienne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols, qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiere civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets ne valoit

rien pour des Voyageurs affoiblis de travail &
d'abstinence, *sine Cerere & Baccho friget Ve-
nus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui re-
presenterent, à ma sollicitation, que les Soldats
de mon détachement m'attendoient à une cer-
taine heure, & que pour peu que je tardasse il
seroient en peine de moi. Nous nous séparâme
assez contens l'un de l'autre: Cette avantur
m'arriva le septiéme Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir,
emmenant avec lui quatre cens des siens, &
quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pou
des *Espagnols*: Cette méprise venoit de la gran
de difference qu'il y a entre ces deux Nation
Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoien
vétus; ils portoient la barbe touffuë & les che
veux jusqu'au dessous de l'oreille: ils avoien
le teint bazané; enfin par leur abord civil &
soûmis, par leur air posé & leurs manieres en
gageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fus
sent des Sauvages: Je me trompois neanmoins
ils en avoient le nom & la chose. Voici ce qu
j'appris du Païs de ces Esclaves, suivant la des
cription Geographique que les six *Gnacsitare*
firent en forme de Carte sur une peau de Cerf
Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages
sont situez sur le bord d'une Riviére, qui ti-
re sa source d'une chaîne de Montagnes où la
Riviere Longue se forme aussi par quantité de
grands ruisseaux qui font-là un confluant.
» Quand les *Gnacsitares* vont à la chasse des
» Bœufs sauvages, ils se servent ordinairement

de Pirogue pour voiture, & pourſuivent leur «
route juſqu'à la Croix que vous voyez mar- «
quée dans la Carte, laquelle Croix † ſe trou- «
ve à fourche de deux petites Rivieres. Cette «
chaſſe de Bœufs ſauvages dont les Vallées ſont «
toutes remplies pendant l'Eté, eſt quelquefois «
l'occaſion d'une cruelle guerre : Vous ſçaurez «
que l'autre Croix † que vous voyez dans la «
Carte, ſert auſſi de borne aux *Mozeemlek*; «
ſi-bien que pour peu que ces deux Nations «
avancent mutuellement ſur le terrain, c'eſt «
un ſujet de carnage. Ces Montagnes ont ſix «
lieuës de largeur. Elles ſont ſi hautes, qu'il «
faut faire de grands détours pour les traver- «
ſer, & elles ne ſont habitées que d'Ours & «
d'autres bêtes ſauvages. «

La Nation des *Mozeemlek* eſt grande & «
puiſſante; cependant ces quatre Sauvages que «
j'avois pris pour Eſpagnols, m'aprirent quel- «
ques particularitez de leur Païs, & me di- «
rent qu'à cent cinquante lieuës la principale «
Riviere ſe décharge dans un grand Lac d'eau «
ſalée de trois cens lieuës de circuit, dont «
l'embouchure n'en a tout au plus que deux; «
qu'au bas de la Riviere étoient ſituées ſix «
belles Villes; l'enceinte en eſt de pierre en- «
duite de terre graſſe; les Maiſons ſont dé- «
couvertes, ſans toît & en matiere de plat- «
te-forme; je vous en donne le plan dans la «
Carte : Il ajoûterent qu'il y en avoit enco- «
re plus de cent, tant petites que grandes, «
autour de cette eſpece de Mer, ſur laquelle «

» ils naviguoient avec des Bâteaux tels qu
» vous les voyez ici dépeints ; que ces gens-l
» faisoient des étoffes, des haches de cuivre
» & plusieurs autres ouvrages, dont mes *Ou*
» *tagamis*, aussi-bien que les autres Interpré
» tes, fort ignorans en cela, ne pûrent jamai
» me donner aucune connoissance : Que leu
» Gouvernement étoit despotique, tout se réü
» nissant à un Grand Chef sous qui tous le
» autres tremblent : Que ces Peuples s'appel
» loient *Tahuglauk*, qu'ils étoient aussi nom
» breux que les feüilles des arbres, (car c'es
» ainsi qu'ils s'expriment dans leur hiperbol
» sauvage.) Ils disoient de plus, que leurs gens
» c'est-à-dire les *Mozeemlek*, amenoient dan
» les Villes des *Tahuglauk* des troupeaux d
» petits Veaux pris dans les Montagnes don
» je vous ai parlé, & dont ces derniers se ser
» vent à plus d'un usage : Ils en mangent l
» viande, ils les dressent au labourage, & l
» peau sert aux vétemens, aux bottes, &c
» Ils m'aprirent aussi qu'ils avoient eu le mal
» heur d'être pris par les *Gnacsitares* pendan
» une guerre qui duroit depuis dix ans, mai
» qu'ils esperoient que la Paix se feroit, &
» qu'alors tous les prisonniers seroient échan
» gez selon la coûtume. Ils se vantoient d'ê
» tre fort raisonnables, en comparaison de
» *Gnacsitares*, qu'ils disent n'avoir que la fi
» gure d'hommes, & qu'ils regardent comm
» des bêtes. Je crois qu'en cela ils ne s
trompoient pas tout-à-fait, car en effet, je re

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avoit une Médaille penduë au coû d'un espece de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte : Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois*, qui avoit quelque connoissance des métaux ; mais la matiere devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à font de ces sortes de Médailles : Ils me dirent que les *Tahuglauk* « qui en sont les Artisans, en font beaucoup « de cas. Au reste, je n'ai rien pû apprendre « des Pays, du Commerce & des mœurs de ces « Peuples éloignez. Tout ce qu'ils me dirent, « c'est que leur Riviere décendoit toûjours vers « le Couchant, & que le Lac d'eau salée dans « lequel elle se décharge, & que je vous ai « dit avoir trois cens lieuës de circuit, en a « trente de largeur, son embouchure étant bien « loin vers le Midi ou le Sud. J'aurois eu beau- « coup de curiosité d'aprendre à fond les mœurs « & les manieres des *Tahuglauk*, mais ne pou- « vânt me satisfaire par mes propres yeux, « je fus obligé de m'en rapporter au témoi- « gnage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent a- « vec toute la bonne foi sauvage, que ces «

» Peuples portoient la barbe longue de deu
» doigts ; que leurs robes venoient juſqu'au
» genoux, qu'ils étoient coëffez d'un bonn
» pointu, qu'ils avoient toûjours à la main u
» long bâton, à peu prés ferré comme les nô
» tres, & qu'ils étoient chauſſez d'une bottin
» qui leur monte juſqu'au genoüil ; que leu
» femmes ne ſe montroient point, apparem
» ment ſur le même principe qu'en Italie ou e
» Eſpagne, & qu'enfin ces Peuples, quoi qu
» toûjours en guerre avec de puiſſantes Na
» tions, ſituées aux environs & au-delà du Lac
» n'inquiétent point les Nations errantes qu
» ſe trouvent ſur leur chemin, par la raiſon qu'e
» les ſont plus foibles qu'eux : Belle leçon pou
les Princes, qui ſçavent ſi bien mettre e
uſage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumieres touchan les *Tahuglauk*, Ma curioſité me portoit aſſez m'informer à fond de tout ce qui concerne c Païs-là, mais malheureuſement je manquoi d'un bon Interpréte, & ayant affaire à plu ſieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-mê mes, c'étoit un galimatias où je ne compre nois rien, ce qui m'obligea de m'en rapporte à ce qui en eſt. Je me contentai donc de fai re à ces quatre malheureux Eſclaves quel ques liberalitez à la magnificence de ce Païs là ; j'euſſe bien ſouhaité de les amener e *Canada* ; je tâchai même de les engager ce Voyage par de certaines offres qui de voient leur paroître des Montagnes d'or ; mai

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner; je réïtérai mes presens, en recompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, aprés quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le vingt-six Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le cinq Février au Païs des *Essanapés*. Je descendis la *Riviére Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée : je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent-là en abondance. Vous sçaurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut être appellé rapide; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac; j'avouë qu'elle est triste. La plupart de ses Rivages sont affreux; son eau même est dégoûtante; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est

fort navigable, & elle porteroit même jusq
des barques de cinquante tonneaux, ce qui
nit à l'endroit marqué sur la Carte par une fle
de Lis, lieu où je plantai un poteau, que m
Soldats nommerent *la borne de Lahontan.* J'a
rivai le deux de Mars au Fleuve de *Missisip*
que je trouvai beaucoup plus rapide & pl
profond que la premiere fois, à cause des pluy
& du débordement des Riviéres. Pour no
épargner de la rame nous nous abandonnâm
au courant. Le dixiéme nous arrivâmes à l'Is
aux Rencontres. Cette Isle est située vis-à vi
On lui a donné le nom de *Rencontres*, depu
qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut d
fait par trois cens *Nadouessis.* Voici en peu
mots comment la chose arriva. Ces *Iroquo*
ayant dessein de surprendre certains peuples s
tuez aux environs des *Otentas*, & que je vo
ferai bien-tôt connoître, arriverent chez les *Il*
nois, qui leur fournirent des vivres, & che
lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étan
embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils fu
rent découverts par une autre petite Flote q
descendoit le même Fleuve de l'autre côté. L
Iroquois traverserent aussi-tôt à cette Isle, nom
mée depuis aux *Rencontres.* Les *Nadouess*
supçonnant leur dessein, sans sçavoir quel éto
ce peuple, (car ils ne connoissent les *Iroquo*
que de réputation) se hâterent de les joindr
Les deux partis se posterent chacun sur u
pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits d
signez sur ma Carte par deux croix. Ils ne fu

ent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrient *qui êtes vous?* *Nadouessis*, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchise. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois*? A la chasse aux Bœufs, repliquerent les *Nadouessis*; mais vous *Iroquois*, *quel est vôtre but?* Nous allons, repartirent-ils, à la chasse aux hommes: Et bien dirent les *Nadouessis*, *nous sommes des hommes, n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Isle, ensuite le Chef des *Nadouessis* ayant brisé tous ses Canots à coups de hache, il dit à ses Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baissée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches; mais les autres ayant essuyé cette premiere décharge qui ne laissa pas de leur tuër quatre-vingt hommes, fondirent la massuë à la main sur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte couture. Ce Combat qui dura deux heures, fut si chaud que deux cens soixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reste du parti fut pris, pas un seul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de se sauver sur la fin du combat, le Chef victorieux les fit poursuivre par dix ou douze des siens dans un des Canots qui lui restoit pour butin, si bien qu'on atteignit les Fuyards qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux

deux Prisonniers les plus agiles, & les ayan munis de fusils, de poudre & de plomb, il leur laisserent la liberté de retourner dans leu Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils n se servissent plus de femmes pour faire la chas se aux hommes.

Le douziéme nous arrivâmes au Village de *Otentas* où nous remplimes nos Canots, ave une copieuse provision de bled d'Inde, don ces Peuples font une abondante recolte. Ils nou dirent que leur Riviére étoit assez rapide, qu'el le tiroit sa source des Montagnes voisines, & qu vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Vil lages par les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Pa tonka*; mais comme le tems me pressoit, & qu je ne voyois point d'apparence d'apprendre c que je voulois sçavoir, touchant les Espagnols j'en partis le lendemain treiziéme, & au bou de quatre jours je gagnai à la faveur du cou rant & de la rame, la Riviére des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant, qui est pour l moins aussi rapide que celui du *Missisipi* l'étoi alors, j'arrivai le dix-huitiéme au premier Vil lage des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pou faire quelques presens qui me valurent une cen taine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leur Cabanes trés-bien fournies de ces munitions d broche. Etant remontez en Canot, nous voguâ mes de force, & le soir suivant nous mîme pied à terre prés du second Village. Aussi-tôt j détachai un Sergent avec dix Soldats pour y ac compagner nos *Outagamis*, pendant que me

gens cabanoïent & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent ſe faire entendre à ces Sauvages, & ceux ci étoient ſur le point de faire main baſſe ſur nos gens, lors qu'un bon Vieillard ſe mit à crier que ces Etrangers n'étoient pas ſeuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De ſorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & réſolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoiſe* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens avec leſquels ils pourroient ſe faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dés que le Soleil paroîtroit ils ſeroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me perſecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & paſſer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus ſages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement, mais à découvrir les choſes que nous cherchions dans nôtre route. Dés le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le ſalut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures ſe paſſe-

rent sans voir paroître personne. A la fin, &
l'impatience nous prenant déja, nous apperçû
mes ce Chef qui nous aborda presque en trem
blant. Il étoit accompagné de quelques-uns de
siens, chargez de viandes boucanées, de sac
de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelque
peaux de chevreüils teintes de diverses couleur.
Je répondis à son present par un autre de moin
dre conséquence. Ensuite, je fis lier une con
versation entre mes *Outagamis*, & ses deux mes
sagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tou
ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répon
dit constamment à ces *Outagamis* qu'il n'en sça
voit rien, mais que je l'apprendrois par d'autre
Nations qui habitoient plus avant dans la Ri
viére. Si j'avois été du sentiment des *Outaga
mis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mai
il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs chose
que nous n'aurions pas appris en brûlant son
Village: Enfin, le même jour à deux heure
aprés midi, nous nous rembarquâmes pour re
monter un peu plus avant, & aprés avoir vo
gué prés de quatre heures nous trouvâmes la Ri
viere des *Osages*; à l'embouchure de laquelle
nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre
fausses allarmes durant la nuit par des Bœuf
sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes a
vantageusement; car le lendemain nous en fi
mes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye
qui survint nous permit à peine de sortir de nos
Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir,
& lors que je faisois transporter à nôtre peti

amp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes
roître une Armée de Sauvages qui venoit
oit à nous. Alors mes gens tâchant de se re-
ancher, & de décharger leurs fusils avec des
ebours pour les recharger de nouveau, quel-
u'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir
ûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'en-
yant deçà & delà, comme les Peuples de la
iviére Longue, les uns ni les autres n'ayant
mais vû ni manié d'armes à feu. Cette ren-
ontre m'obligea de me rembarquer le soir mê-
e pour retourner sur mes pas, & pour satis-
ire les *Outagamis*. Nous abordâmes prés du
illage vers la minuit, & nous tenant dans un
ofond silence; nous attendîmes le jour; en-
ite nous voguâmes jusqu'au pied de leur Fort,
i étant entrez, nous y fîmes une décharge en
air, ce qui donna tellement l'épouvente aux
mmes, aux enfans & aux vieillards, (car les
uerriers étoient ceux-là même qui avoient
oulu nous attaquer le jour précedent) qu'ils se
uvoient deçà & delà, criant misericorde. A-
ors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que
out le monde sortit de ce Village; donnant le
ems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans,
 lors que toute cette canaille en fut sortie,
ous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite,
ous continuâmes à descendre cette Riviere ra-
ide. Le vingt-cinq à bonne heure, nous entrâ-
nes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lende-
nain à trois heures aprés midi nous apperçû-
nes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient

à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairi
étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dés qu
ces Chasseurs nous eurent découverts ils nou
appellerent, en nous faisant signe d'approche
Comme nous ne sçavions ni quels gens c'é
toient, ni en quel nombre, nous hesitâmes u
peu; mais à la fin nous allâmes aborder à po
tée de mousquet au dessus d'eux, en leur criar
qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à
fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nou
d'un visage riant, en nous disant en langue *Il
noise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nou
parut vraye, car ils avoient quelques coûteaux
ciseaux pendus au coû, & mêmes de petites ha
ches dont les *Ilinois* leur font present quand i
les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils n
fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de l
Salle*, & de plusieurs autres François, nous de
barquâmes au même lieu, & aprés avoir dan
& chanté, ils nous régalerent de toutes sort
de viandes. Le lendemain, ils nous montreren
un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deu
jours, de la maniere que je vous l'expliquera
ailleurs. Ensuite ils firent devant nous une cha
se d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coû
tume, lors qu'ils veulent se divertir, de pren
dre les Bœufs des differentes manieres que vou
voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer de
Espagnols à ces Peuples, mais ils ne m'en don
nerent aucun éclaircissement; ils me dirent seu
lement que les *Missouris* & les *Osages* étoien
des Peuples nombreux & méchans, qui n'a
voien


Tome I.er pag. 174
Bœufs Sauvages
Bœuf Sauvage pris par les cornes avec des cordes
Bœuf attaqué à coup de lance
Sauvage sauté sur un bœuf
Lac ou Fleuve
Sauvages boucanant des viandes

roient ni courage ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous ſeparâmes pour continuër nôtre voyage juſqu'à la Riviére *Ouabach*, faiſant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choſes incroyables. Le jour ſuivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en ſondant ſi ce que les Sauvages rapportent de ſa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois braſſes & demie d'eau : Il eſt vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroiſſoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoiqu'il en ſoit, on dit qu'elle eſt navigable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter juſqu'à ſa ſource, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve juſqu'à la Riviere des *Ilinois* avec aſſez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents : Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le neuviéme d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Miſſiſipi* avant que de le quitter ; c'eſt que ſa moindre largeur eſt d'une demie lieuë, & ſa moindre profondeur d'une braſſe & demie d'eau, qu'il n'eſt pas trop rapide durant ſept ou huit mois de l'année, ſelon le raport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de ſable, je n'y en vis point. Ce Fleuve eſt rempli d'Iſles, leſquelles paroiſſant comme autant de bocages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la ver
dure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé d
bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ail
leurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'a
pû le remarquer, ſon cours eſt fort differen
de celui de nos Fleuves de France ; car je vou
dirai ici en paſſant que les Rivieres de l'Ame
rique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche pa
lui-même par la bonté du climat, par la quan
tité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Che
vreüils, de Cocs d'Inde qui paiſſent ſur ces ri
vages. On y voit auſſi d'autres bêtes & Oiſeaux
dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous en
voyer un volume. Si je pouvois vous faire te
nir la copie de mon Journal, vous y verrie
jour pour jour des chaſſes & des pêches de dif
ferentes eſpeces d'Animaux, auſſi-bien que de
rencontres de Sauvages ; & tout ce détail vou
rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'ar
ticle du Fleuve par la quantité d'arbres fruitie
que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüil
lez de verdure, & ſur tout les treilles dont l
beauté des grapes & la groſſeur des grains vou
ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſe
chez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goû
m'en a parû merveilleux. Pour des Caſtors ils
ſont auſſi rares que ſur la *Riviere Longue*, c
je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peupl
font des fourrures pour l'hiver. Je partis don
de la Riviére des *Ilinois* le dixiéme d'Avril, &
à la faveur d'un vent d'Oüeſt-Sud-Oüeſt, nou

agnâmes en ſix jours le Fort de *Crevecœur.* J'y rouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtez poſſibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raiſon. Je reſtai trois jours dans ce Fort, où y il avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village deſquels j'arrivai le vingtiéme. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée : Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus conſidérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, deux cens livres de balles, avec quelques armes. Cette largeſſe me fut fort utile, & les anima ſi bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le vingt-quatriéme j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut-là que mes *Oumamis* me quitterent pour s'en retourner chez eux, auſſi contens de moi que du preſent que je leur fis de quelques fuſils & de quelques piſtolets. Le vingt-cinquiéme je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le vingt-huitiéme dans la Riviére des *Oumamis* ; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils diſoient avoir bien merité ce ſupplice ; ils vouloient même que nous priſſions plaiſir à le voir, car les Sauvages ſe ſcandaliſent qu'on ne ſe divertiſſe pas de ces tragédies réelles. Ce ſpectacle me fit

horreur, car on faisoit souffrir à ces malheu
reux des tourmens inconcevables, cela me f
résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'e
trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant qu
mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, n
manqueroient pas de se saouler durant la nu
à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite i
feroient un desordre qu'il me seroit impossib
d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & apr
avoir côtoyé ce Lac, & traversé la Baye d
l'Ours qui dort. Je mis pied à terre à *Mis
silimakinac* le vingt-deuxiéme du mois present
j'appris que le Sieur de *S. Pierre de Repan
tigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Qu
bec* jusqu'à ce poste-là, que Mr. *de Denonvil*
voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, &
comprendre en même tems ses Nations alliées
ils les envoyoit avertir de cesser d'aller en par
chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gou
verneur écrivoit au Commandant de ce post
qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, q
est un des Chefs des *Hurons*, à descendre
la Colonie, afin de le faire pendre, ce que
Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vo
loit faire ce voyage exprés pour lui en faire
défi. C'est ce qu'il doit executer en partant d
main avec une grande troupe d'*Outaouas* &
Coureurs de bois, qui descendent sous le com
mandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai d
ja dispersé les Soldats de mon détachement
plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Co
reurs de bois, & comme j'ai des affaires à p

er ici, je ſuis contraint d'y demeurer encore pt ou huit jours. Voilà, Monſieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mane que l'eſſentiel ; j'aurois pû la groſſir davange, mais j'ai crû que le reſte n'étoit qu'un aas de minuties qui ne meritent point vôtre uriofité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois ens lieuës de tour, comme vous le verrez ſur a Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne aurois m'aſſujettir à tracer dans une lettre les fferentes diſtances des lieux. Ce Lac eſt ſitué ans un beau climat ; ſes rivages ſont couverts e bois de ſapins & de haute futaye ; mais peu e prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut as la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui ort* eſt aſſez grande, c'eſt ſur la Riviere qui y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de ire tous les trois ans leurs chaſſes de Caſtors. Au reſte, il n'y a ni batures, ni rochers, ni ancs de ſable dans ce Lac. Les terres qui le ordent du côté Méridional ſont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monſieur, ſoyez perſuadé que je me ferai toûjours un ſenſible plaiſir de vous amuſer, n vous rendant compte de tout ce que j'aprendrai de plus curieux.

Au reſte je vous prie de ne pas trouver étrane que ma relation de ce voyage ſoit ſi abregée ; me faudroit plus de tems & de loiſir que je 'en ai à preſent pour vous particulariſer quanité de choſes curieuſes, dont le détail ſeroit n peu trop long. Il ſuffit que je vous envoye

l'essentiel, en attendant que je puisse moi-mê me vous faire le recit d'une infinité d'avantu res, de rencontres & d'observations, capable de reveiller l'esprit des réflexionnaires. Le mie est trop superficiel pour philosopher sur l'origi ne, la croyance, les mœurs & les manieres d tant de Sauvages, non plus que sur l'étendu de ce Continent vers l'Oüest. Je me suis con tenté seulement de faire réflexion sur les caus du mauvais succez des découvertes que plu sieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'A merique par Mer & par Terre. Je croi ne m'é tre pas trompé dans le jugement que j'en ai fai L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quel ques autres malheureux découvreurs ont sç donner de trés-grandes leçons à leurs propre dépens, à ceux qui voudroient entreprendre l'avenir de découvrir tous les païs inconnus d ce nouveau Monde. Il n'appartient pas à tou tes sortes de personnes de s'en mêler, *non lic omnibus adirè Corinthum.* Il seroit trés-facil de penetrer jusqu'au fonds des Païs Occiden taux de Canada en s'y prenant comme il faut Je suppose premierement qu'au lieu de Cano on se servit de certaines Chaloupes d'une con struction particuliere qui tirassent peu d'eau, qu fussent legeres de bois & portatives, lesquelle contenant treize hommes avec trente-cinq o quarante quintaux de pesanteur, resistassent vi goureusement aux vagues des grands Lacs. ne suffit pas d'avoir du courage, de la santé & de la vigilance pour faire ces entreprises.

ut bien d'autres talens qui se trouvent rarement en une même personne. La conduite de ois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes me paroît assez épineuse. C'est ici que l'industrie & la patience sont necessaires pour contenir une pareille troupe dans devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes se rouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force de leurs superieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre pour celui qui conduit a troupe: S'il arrive quelque mutinerie ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remedier, en persuadant aux mutins qu'il eroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que e mal éclate en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'execution lors qu'il en prévoit les suites fâcheuses. On leur doit tolerer mille choses en ces Voyages, dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec es Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligences à faire

la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la desobeïssance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa Troupe un espion, lequel étant bien récompensé l'informe adroitement de tout ce qui se passé, afin d'y remedier directement ou indirectement. Il est question de découvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale, & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expedient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste, il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible; les exciter à se réjoüir, à joüer, à danser, & en même temps les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui-même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de Voyages; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens; car tout le monde n'est pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperament sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des Voyages. Parmi ces trois

ns personnes il y doit avoir des charpentiers
 chaloupes, des armuriers, des scieurs de long
vec tous leurs outils, des chasseurs, des pê-
heurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne
ortent autre chose que des rasoirs, des lancet-
s, des drogues pour les blessures, de l'orvie-
n & du sené. Tous les gens de la troupe doi-
ent être munis de capots, de buffe & de boti-
es pour resister à la fléche, car les Sauvages
es Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes
 feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut
vec cela qu'ils soient armez d'un fusil à deux
oups, d'un pistolet de même, & d'une épée
e bonne longueur. Le Commandant aura le
oin de faire provision d'une assez grande quan-
ité de peaux de Cerfs, d'Orignal, ou de Bœuf,
u'il fera coudre les unes aux autres pour faire
'enceinte de son Camp, par le moyen de quel-
ques piquets plantez de distance à autre. J'en
vois suffisamment pour garnir un quarré de
rente pieds sur chaque face, parce que chaque
eau ayant cinq pieds de hauteur, & prés de
quatre de largeur, j'en fis faire deux bandes de
huit peaux chacune, qui étoient tenduës & le-
vées en un instant. Il faut avoir des Canonie-
res de Cœti de huit pieds de longueur & de six
de largeur, deux Moulins à bras, qui sont de
petites machines portatives comme de grands
Moulins à Caffé. On s'en sert pour moudre du
bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On
portera des clouds de toutes especes, des pics,

des pioches, des bêches, des haches, des ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de-vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes Journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & generalement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompettes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, moderé, & d'un talent à trouver des expediens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avoüe que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi que pour ma propre ſatisfaction, car

nfin j'ai tant goûté de plaiſir dans mes Voya-
es par la diverſité continuelle d'objets, que je
'ai preſque pas eu le tems de m'apercevoir de
nes peines & de mes fatigues.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 28. Mai 1689.



LETTRE XVII.

Qui contient le départ de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Rivieres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rappel de Mr. le Marquis de* Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal*, en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviere Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie. Il vouloit me persuader de décendre avec lui, me representant que si mes douze Conducteurs apercevoient

dans les Portages ou dans les Rivieres quelques vestiges ou apparences qui leur fissent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuïroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit pensa m'arriver au *Long Saut*; ils furent sur le point de se sauver dans les Forêts. En ce cas, j'aurois tâché de les suivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *Sainte Helene* dans la grande Riviere des *Outaouas*, prés de la Riviere du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudson*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le passage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à son arrivée le Roi Jacques s'étoit retiré en France : Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui sembloit presager une rude & sanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me surprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme sur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable de pouvoir croire qu'une révolution aussi grande ait pû se faire en si peu de tems & sans effusion de sang, faisant reflexion sur tout à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'interêt qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, aprés avoir

ſauté pluſieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviere des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre leſquels il y en a de plus d'une lieuë de diſtance. De *Miſſilimakinac* à la *Riviere des François*, la Navigation eſt aſſez aſſurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iſles qui ſervent d'abri. On remonte cette Riviere avec aſſez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante & de cent pas, enſuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviere, où on ſaute ſix ou ſept chûtes d'eau. De celle-cy on fait derechef un portage juſqu'à la *Riviere Creuſe*, qui ſe décharge par de ſemblables courants précipitez dans la grande *Riviere des Outaouas*, proche du lieu qu'on appelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviere, ſi ce n'eſt au bout de l'Iſle de *Monreal*, où elle ſe perd dans le grand Fleuve de *Saint Laurent*. Ces deux Rivieres ſe joignent avec beaucoup de tranquilité; car aprés avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *Saint Loüis*. Je penſai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les boüillons, je fus tranſporté par la force du courant juſqu'au pied de ce Cataracte, ſur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des ſix Sauvages fu-

ent perdus, & un d'eux malheureusement no-
é ; voilà le seul risque que j'aye couru pen-
ant le cours de mes Voyages. Dés que j'eus
is pied à terre, j'accourus en diligence à l'au-
erge pour me délasser, & me dedommager
e l'abstinence que j'avois été obligé de faire.
e lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* &
Ir. *de Champigni*, ausquels je rendis compte
e mes Voyages, en leur donnant avis de la
rande troupe de Coureurs de bois & de Sau-
ages qui devoient arriver au plûtôt, & qui
arurent en effet au bout des quinze jours en
ette Ville-là. Le *Rat* qui étoit décendu & re-
urné chez lui, malgré les risques dont il é-
it menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit
oir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empê-
her de vous faire une disgression qui sera de
ngue étenduë, pour vous apprendre le mali-
eux stratagême dont ce rusé Sauvage se servit
année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de*
enonville ne fit la Paix avec les *Iroquois*. Je
aurois pas manqué de vous en faire le recit
ans ma précedente Lettre, si le tems me l'eût
ermis; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil
es *Hurons*, âgé de quarante ans, & galant
omme s'il en fut, se voyant pressé, prié &
llicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour
ntrer dans son Alliance l'année 1687. com-
e je vous l'ai déja marqué, y consentit à la
n, avec cette clause que la guerre ne finiroit
ue par la destruction totale des *Iroquois*, ce

que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'assura lui-même le troisiéme Septembre de la même année ; c'est-à-dire deux jours avant que je partisse de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant sur la promesse de Mr. *de Denonville*, partit de *Missilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorziéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à dessein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit question d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de passer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambassadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité ; que par conséquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Missilimakinac* avec tous ses Guerriers, sans passer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit si peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & pour toute sa Nation, qu'il prévoyoit être sacrifiée pour le salut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raisonnable*, mais au lieu de suivre le conseil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit absolument qu'ils abordassent. A peine y demeura-t'il quatre ou cinq jours que ces malheureux Députez

compagnez de quarante jeunes hommes, arri-
rent, lesquels furent tous tuez ou pris en dé-
rquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent
z, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouver-
eur des François l'ayant fait avertir de se trou-
r-là pour y attendre un parti de cinquante
uerriers qui devoient y passer un tel tems, il
oit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois*
rt surpris de la perfidie qu'ils croyoient que
Ir. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au
at le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron*
isant le desesperé & le furieux, commença à
éclamer (pour mieux jouër son rôle) contre
Ir. *de Denonville*, disant qu'il se vangeroit tôt
u tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la
lus horrible trahison qui eût jamais été faite;
regardant ensuite fixement tous ces prison-
iers, entre lesquels se trouvoit le principal Am-
assadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit:
*Allez mes Freres, je vous délie & vous ren-
voye chez vos gens, quoique nous ayons la Guer-
e avec vous. C'est le Gouverneur des François
qui m'a fait faire une action si noire, que je ne
n'en consolerai jamais, à moins que vos cinq
Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en
allut pas davantage pour persuader ces *Iroquois*
le la sincerité des paroles du *Rat*, & sur le
hamp même ils l'assurerent qu'en cas qu'il vou-
ut faire la Paix de son particulier, les cinq Na-
ions y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le
Rat qui ne perdit qu'un seul homme dans cet-
e occasion, voulut garder un esclave *Chaoua-*

non adopté des *Iroquois* pour remplacer le *Hu-ron* qui avoit été tué ; & aprés avoir donné de fusils, de la poudre & des balles à ces prison-niers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs il prit la route de *Missilimakinac*, où il pre-senta au Commandant François l'Esclave qu'i avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fusillé, parce qu'o ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire l Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut bea raconter son avanture & celle des Ambassadeurs on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre mon de le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellemen que nos François tuërent ce pauvre malheureux malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. L jour même le *Rat* appellant un ancien Esclav *Iroquois* qui le servoit depuis long-tems, lui dit qu'il avoit resolu de lui donner la liberté de s'e retourner dans sa Patrie, pour passer le reste d ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'é-tant témoin occulaire du mauvais traitement qu les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoien fusillé ; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leu Commandant pour se justifier, il ne devoit pa manquer de leur raconter une action si noire Cét Esclave s'acquitta si ponctuellement de commission, que les *Iroquois* firent peu d tems aprés l'incursion suivante, dans le tem que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moin qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoi eu la précaution de faire sçavoir aux *Iroquoi*

u'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, u'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si rai, qu'il attendoit à tous momens dix ou doue Députez pour faire cette Paix tant desirée. Ils rriverent en effet au bout de quelque temps, ıais en plus grand nombre, pour un dessein ien different de celui que ce Gouverneur s'en toit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle u nombre de douze cens Guerriers, qui brûerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils rent un massacre épouventable d'hommes, de emmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée; la consternation étoit generale, car on craignoit xtrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'éoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les ıabitations d'alentour. Cependant Mr. *de Deonville* y envoya un détachement de cent Solats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas aire sortir de la Ville un plus grand nombre le combattans; mais ceux-cy furent tous pris ou taillez en pieces, car il ne s'en sauva que louze Sauvages, un Soldat, & Mr. *de Longeuil* Commandant de ce détachement, qui aprés avoir eu la cuisse cassée, fut emporté par ces louze Alliez; les autres Officiers, à sçavoir les Sieurs de la *Raberre*, *Saint Pierre-Denis*, *la Plante* & *Ville-Denté*, furent pris. Ces Barbares desolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels aprés s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouverent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dés que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort, on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de*
» *Denonville*, lui dit, que le coup de *Rat* étoit
» irréparable, que les cinq Nations *Iroquoises*
» avoient cét outrage si fort à cœur, qu'il se-
» roit impossible de les porter si-tôt à la Paix,
» & qu'elles blâment si peu l'action de ce *Hu-*
» *ron*, qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité
» avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son par-
» ti que ce qu'un bon Guerrier & un bon Al-
» lié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournit une ample matiere à reflection. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long-tems le *Fort de*

Frontenac, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le ſecourir qu'en expoſant bien du monde aux paſſages des Cataractes, dont je vous ai parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en tirer la Garniſon & de faire ſauter ce Fort, il n'étoit plus queſtion que de trouver des gens qui en portaſſent l'ordre au Commandant, ce que perſonne n'oſoit entreprendre. Dans cét embaras le Sieur de *Saint Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller ſeul au travers des bois ; ce qu'il executa heureuſement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Baſtions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit ſuffiſant pour les faire ſauter. Enſuite il s'embarqua pour décendre les Cataractes du Fleuve juſqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna juſqu'ici. Cet Officier ne ſe contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient acoûtumé de Naviguer ſur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandiſes en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, auſſi-bien que celuy de *Niagara*, car aſſurément ces deux poſtes ſont inſoûtenables par la difficulté des Cataractes inacceſſibles, où dix *Iroquois* embuſquez pourroient aiſément arrêter mille François à coups de pierres, Il eſt vray que

le salut & la conservation de nos Colonies dé-
pendoient absolument de ces deux Forts, qui
sembloient être garants de la destruction total
des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter d
leurs Villages pour aller à la chasse ou à la pê-
che sans courir risque d'être égorgez par no
Sauvages amis, lesquels assurez d'une retrait
auroient fait des incursions continuelles dans l
Païs de ces Barbares, qui manquant de Ca-
stors pour trafiquer des fusils, de la poudre
des bales & des filets, seroient morts de faim
ou tout au moins ils auroient été contraint
d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Septembre Mr. *de Bonaventure*
Capitaine & Proprietaire d'un Vaisseau Mar-
chand, arriva dans ce Port, portant la nou-
velle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualit
de Gouverneur General à la place de Mr. *d
Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvillers* a-
voit proposé au Roi pour être Sous-Gouver-
neur des Princes ses petits-fils. Quelques per-
sonnes sont fâchées du rapel de Mr. *de Denon-
ville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On
prétend que les Reverens Peres Jesuîtes sont d
ce nombre, car s'il en faut croire l'Histoire du
Païs, ils n'avoient pas peu contribué à le fair
rapeller en France il y a sept ou huit ans, d
concert avec l'Intendant *du Chesneau* & le Con-
seil Souverain, par des accusations qui produi-
sirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & don
le Roi paroît entiérement desabusé, puis qu'i
le renvoye encore une fois dans ce Gouverne-

nent. Cependant les Conſeillers, les plus coupables ne ſçavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en general ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience que les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des-environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſiderer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon interêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſçai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chere je ne ſçaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec le 28. Septembre 1689.

LETTRE XVIII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Comt de Frontenac. *Sa réception. Son Voyag à* Monreal. *Rétablissement du* Fort d Frontenac.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle que vous me donne de l'adjudication de la Terre de *Lahontan* m mettroit au desespoir, si vous ne m'assuriez e même tems que je pourrois la r'avoir au bou d'un siecle (si j'avois le malheur de vivre long-tems) pourvû que je rembourse le posse seur de la somme qu'il en a payée, & prouvan que j'étois actuellement dans le service aux ex trémitez du monde, lorsqu'elle se vendit. A reste Mr. de *Frontenac* a revoqué mon congé m'offrant sa bourse & sa table; mes raisons n le touchant point, & il faut obeïr.

Ce nouveau Gouverneur arriva à *Quebec* l quinze d'Octobre, mit pied à terre sur les hui heures du soir, & fut reçû au flambeau tant d

la Ville que de la Rade, par le Conſeil Souverain, & par tous les habitans qui étoient ſous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mouſqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maiſons de la Ville, ce ſoir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & ſur tout les Jeſuïtes, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut viſité de toutes les Dames, dont la joye ſecrete ſe remarquoit autant ſur leur viſage qu'en leurs paroles. Pluſieurs perſonnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Egliſe, où ce Gouverneur ſe trouva. Ces réjoüiſſances durerent en augmentant de jour en jour; juſqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui eſt une marque du plaiſir qu'on ſe fait de ſon retour, & de l'aſſurance que l'on a, que par ſa ſage conduite & ſon eſprit ſublime, il conſervera le repos & la tranquilité qu'il à toûjours ſçû y maintenir pendant les dix années de ſon premier Gouvernement. Il eſt adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car ſur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la confuſion & dans la pauvreté la premiere fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François; le laboureur étoit aſſommé dans ſon champ; le Voyageur étoit enlevé dans ſes courſes, & le marchand

ruïné par le manque de Commerce ; la famine desoloit tout le monde, la guerre faisoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande conséquence que je vous le dépeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de *S. Valiers*. Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Printemps passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre Neuve*, & autres païs de son Diocése. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot quatre ou cinq jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner ; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne devroit pas naturellement arriver. On eut beau lui representer toutes ces difficultez & plusieurs autres ; Il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante huitiéme année de son âge de se jetter en Canot. Il avoit si fort à cœur l'abandon du

Fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même jusques-là, si les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'eussent prié à mains jointes de ne pas exposer sa personne aux dangers des passages des Sauts & des Cataractes qu'on est obligé de franchir. Plusieurs Gentilhommes *Canadiens* suivis d'une centeine de Coureurs de bois se risquoient sous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, sous les Bastions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire sauter en se retirant; heureusement le dommage n'a pas été si grand qu'on se l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevent déja quelques toises de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. *de Frontenac* en reçût des nouvelles hier au soir qui fut le sixiéme jour aprés son retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma treiziéme Lettre. Le reste de ces malheureux a peri dans les chaînes. Parmi ceux que Mr. *de Frontenac* a amené avec lui, le plus considerable de cette troupe infortunée se nomme *Oreouahè*. Il est vrai que comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'est en reconnoissance de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. *de Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gou-

verneur le logea dans ſon Château. On ſe flâte de pouvoir faire quelque accommodement avec les cinq Nations *Iroquoiſes* par l'entremiſe de ce Chef, & il ſemble que l'on ſe diſpoſe de leur faire des propoſitions de paix, mais j'en augure un mauvais ſuccez par trois bonnes raiſons. Je les ai déja repreſentées à Mr. *de Frontenac*, qui m'a dit qu'aprés le départ des Vaiſſeaux, il s'entretiendroit avec moi ſur cette affaire. Je ne vous dis rien de ſon entrevûë avec Monſieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'eſperance d'être avancez. Les Vaiſſeaux partiront demain ſelon toutes les apparences; car le vent d'Oüeſt eſt clair & moderé; d'ailleurs, la ſaiſon de quitter le Port eſt ſur la fin. Adieu Monſieur,

Je ſuis vôtre, &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.



LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, *&* *à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois. *Entreprise mal concertée des* Anglois *&* *des* Iroquois, *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général : Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assure que je vous envoyerai un jour des Mémoires si exacts, que vous aurez sujet d'en être satisfait. Cependant contentez-vous d'aprendre

ce qui s'eſt paſſé dans ce Païs depuis la datte de ma derniere Lettre.

Dés que Mr. *de Denonville* fut parti de *Quebec* pour s'en retourner en France. Mr. *de Frontenac* prit poſſeſſion du Fort, qui eſt la reſidence ordinaire des Gouverneurs Generaux, & il ordonna au meilleur Architecte de ſe préparer à le rebâtir de nouveau le plûtôt qu'il ſe pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Ibleville* s'offrit de ſaccager une petite Ville de la *Nouvelle Yorck* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent auſſi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloiſe. Ce Gentilhomme *Canadien* fut ſuivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages : Ce parti fit cette expedition ſur les néges & ſur les glaces, quoique cette courſe fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüſſit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & ſaccagé cette bicoque & ſes environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entierement. Mr. *de Pontneuf*, auſſi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de trois cens hommes, moitié Coureurs de bois & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois, appellé *Kenebeki*, ſitué ſur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les Frontieres de *l'Acadie*. La Garniſon de ce Fort ſe défendit courageuſement ; cependant comme on y jetta quantité de Grenades & d'autres feux

l'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou ſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcretion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir, mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dés que la Navigation fut libre, Mr. *de Frontenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver, je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer, je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſe Couronne & la Guerre étant déclarée, les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York*, ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces bandits à redoubler leurs incurſions : Qu'ils leur fourniroient pour cet effet des munitions *gratis*, & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez, qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſer, & qu'ainſi je le ſuppliois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne, en cas qu'il perſeverât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade, & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe*, avec deux jeunes *Canadiens*, l'accompagnerent en ce malheureux Voyage qu'ils firent en Ca-

not. Dés qu'ils parurent à la vûë du Village des *Onnontagues*, on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons, on les y conduit avec la même ceremonie ; cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez, jugerent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyoutes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à-dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs ; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares des gens de la *Nouvelle Yorck*, qui étoient venus exprés pour les animer contre nous. Ils sçurent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la reserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts

pour executer cette Commiſſion ; & qui ſe ſeroient fait un honneur de s'en charger, j'avois été le ſeul capable d'en prévoir le ſuccez. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un peſant Brigantin que ſon Capitaine des Gardes fit conſtruire l'Hiver paſſé. Mr. l'Intendant & Madame ſon Epouſe ſe mirent auſſi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous preſſoit, nous demeurâmes dix ou douze jours en chemin, faiſant tous les ſoirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en paſſant à la *Ville des trois Rivieres*, dont je vous ai parlé. Quinze jours aprés nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverſerent la Prairie *de la Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis, pour les attendre de pied ferme. Dés que nôtre Camp fut formé, Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour obſerver la marche des ennemis. Ils s'en retournerent aprés avoir ſurpris quelques *Iroquois* écartez, chaſſant aux environs du Lac *Champlain*. Ces priſonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû reſiſter aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une ſuffiſante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant été confirmé par d'autres Sauvages, nos Troupes

décamperent, & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours aprés, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland*, situé dans cette Isle. Dés que les récoltes furent faites, je revins ici en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui décendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'année passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Frontenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire,

Vôtre, &c.

A Monreal ce 2. Octobre 1691.

LETTRE XX.

Qui contient une ſeconde entrepriſe conſiderable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac *, avec la réponſe verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'eſt paſſé en *Canada* depuis la datte de ma derniere Lettre. Peu de jours aprés un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloiſe forte de trente-quatre voiles paroiſſoit proche de *Tadouſſac*. Auſſi-tôt il ſe jetta dans ſon Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour, afin de devancer l'ennemi, ce qui fut heureuſement executé. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire décendre autant d'habitans qu'il ſeroit poſſible. La diligence que nous

fîmes fut si grande, que le troisiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dés que Mr. de *Frontenac* eût débarqué il visita les postes les plus foibles, & les fit fortifier sans perdre de tems. Il fit faire des batteries en plusieurs endroits, & quoi que nous n'eussions dans cette Capitale que douze pieces de gros Canon, & peu de munitions de guerre, il parut tout à fait résolu de résister aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amusoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant sans relâche à nous mettre en état de défense. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa décente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville, qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à son dernier moüillage, vers la pointe de l'*Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'ils pûssent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve *Saint Laurent*. Trois Navires Marchands qui venoient de France, & un autre qui venoit de la *Baye de Hudson* chargé de Castors, entrerent dans la Riviere du *Saguenay* par *Tadoussac*, où ils se

acherent & mirent leurs Canons à terre & dresserent de bonnes batteries. Enfin les Officiers de la Flote ennemie s'accorderent, aprés avoir passé trois ou quatre jours à d'inutiles déliberations, pendant lequel temps il nous arrivoit de toutes parts des foules d'Habitans & de Soldats. Le Commandant Anglois nommé Ser *William Phips*, fit partir de son bord une Chaloupe portant Pavillon François à son Avant, laquelle s'approcha de la Ville sonnant de la Trompette. Mr. *de Frontenac* en fit partir une pour aller à sa rencontre avec un Officier François : celui-ci y trouva un Major *Anglois* qui lui fit entendre qu'étant chargé d'une Lettre que son Général écrivoit au Gouverneur de *Canada*, il croyoit qu'on lui permettroit de la presenter lui-même. L'Officier François l'ayant fait embarquer dans sa Chaloupe lui fit bander les yeux & l'amena jusqu'à la Chambre de Mr. *de Frontenac* où aprés lui avoir ôté le bandeau qui couvroit la moitié de son visage, il lui remit sa Lettre qui contenoit en substance, ce qui suit.

Moi Chevalier William Phips *commandant par Mer & par Terre les Forces de la* Nouvelle Angleterre, *au Comte de* Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au nom de* Guillaume III. *& de* Marie, *Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes,*

Châteaux, Forteresses, Bourgades & vos Personnes à ma discretion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dés que j'aurai commencé des hostilitez. Signé William Phips.

Aprés que l'Interprête eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Garde de faire planter un Gibet devant le Fort pou faire pendre ce pauvre Major, qui selon toute les apparences devoit entendre le François, pui qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funeste Sentence. Il n'a voit pas tout le tort, car il l'eût été effective ment si l'Evêque & l'Intendant qui se trouve rent là tous les deux presens pour son bonheur n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Fronte nac* prétendoit que c'étoit une Flote de Four bans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'An gleterre étoit en France ; » Mais à la fin, s'é » tant appaisé, il dit à ce Major de s'en retou » ner incessamment à bord de son Amiral, con » tre lequel il se deffendroit mieux qu'il n'e » seroit attaqué ; qu'il ne connoissoit d'autı » Roi de la Grande Bretagne que *Jacques I*

que ſes Sujets rebelles étoient des Pirates, «
dont il ne craignoit ni la force ni les menaces. «
Il finit ſa réponſe en jettant au nez du Major
la lettre de ſon Amiral, enſuite il lui tourna le
dos. Alors ce pauvre Ambaſſadeur un peu raſ-
ſuré prit la liberté de demander à Mr. *de Fron-
tenac*, portant ſa montre à l'œil, s'il ne vouloit
pas lui donner ſa réponſe par écrit avant que
l'heure fut paſſée. Mais il lui répondit, avec
autant de fierté que de dédain, que ſon Com-
mandant ne meritoit pas qu'il répondit à ſon
compliment d'autre maniere que par la bouche
des Mouſquets & des Canons. Ces paroles ne
furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit re-
prendre ſa Lettre, enſuite on lui rebanda les
yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il
vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures aprés midi ſoi-
xante Chaloupes abordérent à terre, tranſpor-
tant mille ou douze cens hommes, qui reſterent
ſur le ſable en fort bon ordre, en même tems
ces Chaloupes retournerent à leurs Vaiſſeaux,
& revinrent encore deux fois au même lieu a-
vec le même nombre de troupes, auſſi-tôt aprés
ils formerent pluſieurs Bataillons, & ſe mirent
en marche Tambour battant, Drapeaux dé-
ployez du côté de la Ville. Cette deſcente qui
ſe fit vis-à-vis *l'Iſle d'Orleans*, à une lieuë &
demie au deſſous de *Quebec*, n'agit pourtant
pas ſi diligemment que nos Sauvages accompa-
gnez de deux cens Coureurs de bois, & de cin-
quante Officiers, n'euſſent le tems de s'aller po-

ster dans un taillis de broussailles épaisses, situé à demie lieuë de leur débarquement. Comme avec une si petite troupe il étoit impossible de se battre à découvert, il falut donc se résoudre de combattre à la maniere des Sauvages, c'est-à-dire dresser embuscade sur embuscade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverse. Cette maniere de faire la guerre nous réüssit à merveilles ; car nous étant postez au milieu de ce bois, nous laissâmes entrer les Anglois, ensuite nous fîmes nos décharges sur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre jusques à ce qu'ils eussent fait les leurs, aprés cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deçà & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de succez, que ces Milices Angloises ayant apperçû nos Sauvages, la confusion & le desordre se mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus ; alors chacun cherchant son salut dans la fuite, ils se sauverent pêle & mêle, en criant *Indians, Indians*, ce qui fut cause que nos Sauvages firent une sanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environ trois cens hommes étendus sur la place, sans autre perte de nôtre côté que de dix Coureurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre pieces de Canon de bronze montez sur des affuts de Campagne, & ils se battirent vigoureusement, quoi qu'ils fussent aussi mal disciplinez que des gens ramassez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage, & que s'ils

e reüssirent pas, c'est parce qu'ils ne connois-
oient aucune discipline militaire, qu'ils étoient
ffoiblis des fatigues de la Mer, & qu'enfin le
Chevalier *William Phips* manqua tellement de
onduite en cette entreprise, qu'il n'auroit pû
nieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous
our demeurer les bras croisez. Ce jour-là se
assa plus tranquillement que le suivant. Ils
oulurent tenter de nouveau le passage de ce
ois à la faveur de leur Artillerie, mais ils
erdirent encore trois ou quatre cens hommes,
: furent ensuite obligez de regagner incessam-
nent le lieu de leur débarquement. De nôtre
ôté nous perdîmes Mr. de *Saint Helene*, qui
nourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe,
: environ quarante hommes tant François que
auvages. Cette victoire que nous remportâ-
nes sur les Anglois, nous encouragea tellement
ue nous les suivîmes jusques à leur Camp,
uprés duquel nous passâmes la nuit couchez
ur le ventre, dans le dessein de les attaquer
la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la
eine, car ils s'embarquerent à minuit en si
rande confusion, que nous en tuâmes encore
nviron cinquante, plûtôt par hasard que par
dresse, dans le tems qu'ils se jettoient dans
eurs chaloupes. Le jour étant survenu nous
îmes transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs
Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que
es Sauvages s'occupoient à chercher les morts
lans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la décente se fit, *William*

Phips leva l'ancre, & vint moüiller avec qua tre gros Vaisseaux à la portée du mousquet d la basse Ville, où nous n'avions qu'une seul Batterie de six Canons de huit livres de balle Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures d si bonne grace, que le feu de leurs Canons é galoient celui de la Mousqueterie. Le domma ge qu'ils firent aux toits des maisons ne se mon ta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les mu railles elles sont si dures, comme je vous l'a expliqué dans ma premiere Lettre, que les bou lets ne les sçauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ses glorieu exploits, il envoya demander à Mr. de *Fron tenac* quelques prisonniers Anglois, en échang du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere, & de quelques matelots, ce qui fut executé sur l champ. Ensuite sa flotte appareilla pour s'en re tourner. Dés que les trois Vaisseaux marchand qui s'étoient cachez dans la Riviere du *Sague nay*, l'eurent aperçûë au dessous de *Tadoussac* fillant à pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüest ils rembarquerent leurs Canons, & continuar leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* l douze Novembre. A peine eurent-ils mis leu Cargaison à terre, que le grand froid produisi tant de glaces sur le Fleuve, que ces Vaisseau en furent si endommagez qu'on fut obligé d les échoüer au *Cul de Sac*. Cette fâcheuse ge lée me chagrina pour le moins autant que M *de Frontenac*, car je me voyois réduit à pass encore un Hyver en Canada, & ce Gener

oit en peine comment il pourroit donner avis
Roi de cette entreprise ; mais il survint tout
coup une pluye, suivie d'un dégel, qui nous
joüit extrémement l'un & l'autre. Aussi-tôt
fit agréer & apareiller une Fregate desagréée,
rec tant de diligence que son lest, ses voiles,
s cordages & ses mâtures, se trouverent en
at presque dans le même temps qu'il en don-
l'ordre. Dés qu'elle fut prête à faire voile il
e dit qu'il s'agissoit de faire un coup d'état en
agnant la France le plûtôt qu'il se pourroit,
que je devois plûtôt perir que de me laisser
rendre par les Ennemis, ou de relâcher en
uelque Port que ce fut. Il accompagna ce dis-
ours d'une lettre particuliere pour Monsieur de
eignelay, qui contenoit des choses trés avan-
ageuses pour moy. Je partis le vingt-sixiéme
e Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû jus-
u'alors. Il est vrai que nous l'échapâmes belle
l'*Isle aux Coudres*, où le vent de Nord-Est
ous surprit avec une telle impetuosité, qu'a-
rés avoir moüillé nous pensâmes chansir sous
es ancres durant la nuit. Le reste de la traver-
e fut assez heureux jusqu'ici, car nous n'essu-
âmes qu'une seule tempête. Cependant les
ents contraires que nous trouvâmes à cent cin-
uante lieuës des côtes de France, nous obli-
erent à louvoyer long-temps, ce qui est cause
que nôtre voyage vous paroîtra si long. Enfin
me voici, graces au Seigneur, heureusement
débarqué en cette Ville, d'où je partirai de-
main pour *Versailles*. J'aprens que vous êtes en

Province, & que Mr. de *Seignelay* eſt allé fai
le voyage d'un autre monde, bien different d
celui d'où je viens. C'eſt aſſurément le plus gran
malheur qui pouvoit arriver à la Marine de Fran
çe, aux Colonies des deux Ameriques, & d
moi en particulier, puiſque la lettre que Mr. d
Frontenac lui écrivoit en ma faveur m'eſt inu
tile par ſa mort.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A la Rochelle le 12. *Janvier* 1692.



LETTRE XXI.

Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal récompensez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A present que je suis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loisir de vous informer de ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France. Dés que j'arrivai à *Versailles* je fus saluër Mr. *de Pontchartrain* qui avoit succedé à Mr. *de Seignelai.* Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Ministre, où il lui faisoit mention de mes services. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens saisis & plusieurs procés à vuider, où ma presence étoit necessaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitasse le service. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires ausquelles j'avois tout le tems de vâquer jusqu'au depart des derniers Vaisseaux qui doivent

partir cette année pour *Quebec*, où il préter
que je retourne. Cette réponſe me fit quitt
Verſailles pour aller à *Paris*, où mes pare
me plongerent dans la Conſultation de pluſieu
Avocats, qui trouverent mes affaires ſi broüi
lées, qu'ils ne croyoient pas que j'en puſſe vo
ſi-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obl
gé de débourſer pour cette Conſultation, m
dégoûta ſi fort de plaider contre des parties
accreditées au Parlement de Paris, que j'aim
preſque autant perdre ma legitime, que d'entr
en procés avec elles. Je ne laiſſai pourtant p
de demander une proviſion ſur mes biens co
fiſquez en vertu de ce que j'étois actuelleme
au ſervice. Ce fut avec tant de peine & de fra
que je la ſollicitai, que quand ces puiſſans A
verſaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'em
pêcher, la ſomme qu'on auroit pû m'ajuger
n'auroit pas été ſuffiſante pour payer les dépe
que je fus obligé de faire. Meſſieurs de *Bra*
gelone ſont fort honnêtes gens, comme vou
ſçavez. Il eſt vrai que comme ils aiment pl
les piſtoles que leurs Parens, ils ſe contenteren
de m'honorer de leurs conſeils, mais leur libe
ralité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois ét
trés-mal dans mes affaires ſi je n'avois pas trou
vé d'autre reſſource que la leur. L'Abbé d'*Ec*
couttes plus liberal, quoique moins riche qu'eu
me fit preſent de cent loüis que j'employai au
frais que j'ai été obligé de faire pour être reç
dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la ceremoni
qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Lou*

ois dura moins de tems que celui de compter
somme au Tresor. J'esperois que ce genereux
bbé me donneroit ensuite quelques Benefices
mples dont il pouvoit se défaire en ma faveur
ns s'incommoder, mais un scrupule de con-
ience l'en empêcha. Il fallut donc me resou-
re à la fin d'aller à *Versailles* pour y faire le
étier de solliciteur d'emploi, qui est le plus
ur & le plus chagrinant qui soit au monde.
naginez-vous, Monsieur, qu'à ce Royal sejour
s écus s'envolent sans qu'on sçache qu'elle
oute ils prennent. Il faut demeurer patiem-
ent cinq ou six heures par jour dans les ap-
artemens de Mr. *de Pontchartrain*, pour se
ire voir toutes les fois qu'il sort & qu'il entre.
A peine commence-t-il à paroître que cha-
un s'empresse à presenter des Memoires ac-
ompagnez de cinquante raisons que le vent
mporte ordinairement. A mesure qu'il reçoit
es Placets, il les donne à quelque Secretaire
ui le suit, celui-ci les porte à Messieurs de *la
Touche, de Begon*, & *de Saluberri*, dont les La-
uais reçoivent les pistoles de la plûpart des Of-
ciers, qui sans cét expedient couroient grand
isque de s'enrumer à la porte des Bureaux de
es Commis; c'est, dis-je, d'où leur bon & leur
hauvais destin doit necessairement sortir. Desa-
usez-vous, Monsieur, de la protection des
Grands Seigneurs, le tems n'est plus que les
Ministres leur accordent tout ce qu'ils deman-
doient pour leurs bâtards, pour leurs laquais,
u pour leurs vassaux. Il n'y a que deux ou trois

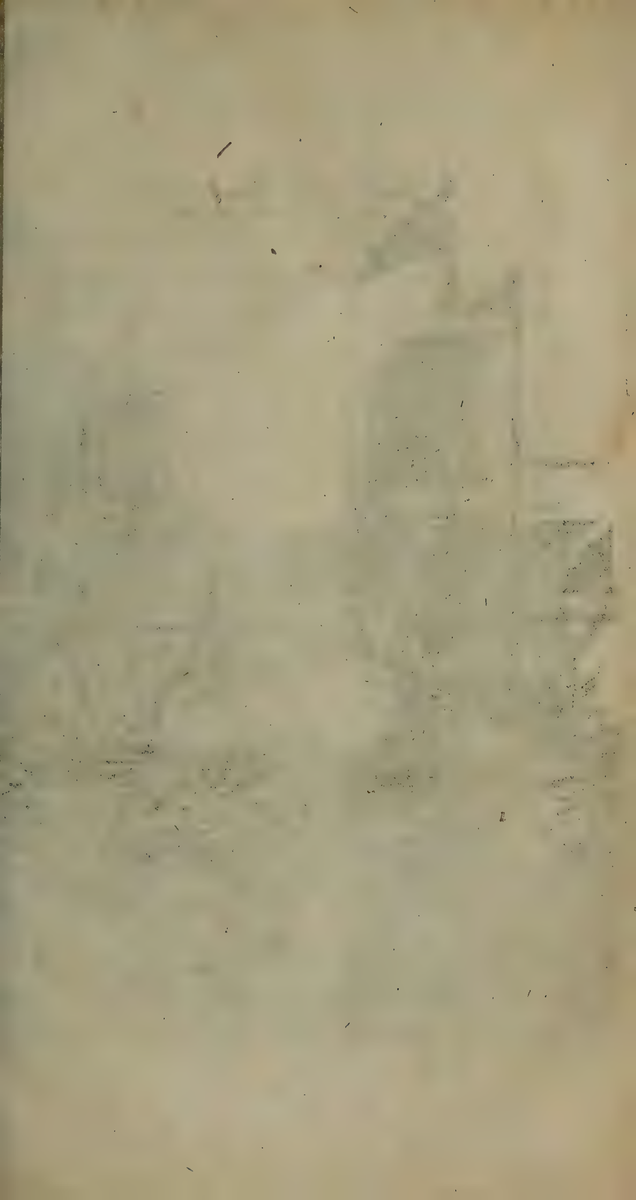
Princes ou Ducs de la grande faveur qui veü
lent ſe mêler de proteger les gens qui ne le
appartiennent point, encore s'ils le font, c'e
bien rarement, car vous ſçavez que la Noble
ſe de France étant aſſez mal dans ſes affaires
ces gros Seigneurs ont ſouvent de pauvres A
liez pour leſquels ils ſont obligez de demand
des Emplois qui les faſſent ſubſiſter. Les M
niſtres ſont aujourd'hui ſur le pied de tout r
fuſer aux premiers de la Cour, en leur répon
dant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pa
cela : & pour ce qui eſt du merite on ne le re
çoit point dans leurs Bureaux ; c'eſt un monſt
ſi effroyable, qu'il eſt en horreur chez la plûpa
de ces Miniſtres. Ce ſont eux, pour ainſi dir
qui diſpoſent des charges, quoi qu'il paroiſſe q
ce ſoit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veule
ſans être obligez de lui rendre compte, car
s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'i
doivent avoir pour le bien de ſon ſervice. I
lui portent des extraits où le merite des Off
ciers qu'ils prétendent avancer, eſt ſuppoſé, o
du moins trés-exageré. Mais les Memoires d
ceux qui ne leur plaiſent pas, n'ont garde d
paroître. Je ſuis bien fâché d'être obligé de vou
dire cette verité, je ne cite aucun Miniſtre e
particulier, car ils ne ſont pas tous ſur ce pied
là. J'en connois qui ſeroient au deſeſpoir d
faire la moindre injuſtice à qui que ce ſoit, &
qui ne ſouffriroient pas que leurs Suiſſes, leur
Laquais, ni même leurs Commis, s'intrigaſſen
pour l'avancement de certaines gens par la voy
de

les pistoles. Ces habiles intriguans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieuë, & qu'on les traite aussi sérieusement de *Monsieur* que leur maître de *Monseigneur* & de *Grandeur*. Ce sont des titres que nos Ministres & nos Secretaires d'Etat ont acquis aussi glorieusement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monseigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne aussi. Je vous jure, Monsieur, que je pourrois trouver matiere à composer un Livre de trois cens pages *in Folio*, si je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les solliciteurs se servent pour venir à leurs fins, des insignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers se munissent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & généralement de toutes les injustices qui se font à l'insçû du Roi. Quoi qu'il en soit, aprés avoir inutilement sollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoissance de mes services, on se contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en presenteroit; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse, & me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que le Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà,

Je partis de *Versailles* pour me rendre inceſſamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir le ordres de Mr. de *Rochefort*. Il me dit qu'on préparoit le Vaiſſeau l'*Honoré*, & qu'auſſi-tôt qu'i ſeroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu d Madame de *Ponchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux d voir les Terres de *Canada*, eſt venu de Pari trés-bien accompagné; on a beau lui repreſenter la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agrément qu'on trouv en ce Païs-là, toutes ces raiſons ne ſervent qu'à augmenter ſa curioſité. Mr. le Comte *d'Auna* doit nous eſcorter juſques à ce que nous ſoyon Nord & Sud du *Cap de Finiſtere*, & lors qu nous ſerons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort*. Nous n'attendons autre choſe que l vent pour mettre en Mer.

Je ſuis, Monſieur, vôtre &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.



Combat entre deux Vaisseaux Anglois et François.



LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau Anglois qu'il combatit. Son Vaisseau échouë. Navigation du fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti* d'Anglois & d'Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

MONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous ppareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour aire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Aoust ous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. e Comte d'*Aunai* donna chasse, & comme le ien étoit meilleur voilier, au bout de trois heues il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*.)n tira quelques coups de Canon sur son Avant our l'obliger de l'amener, mais l'obstination du Capitaine fut cause que Mr. d'*Aunai* fit tirer

sur le Corps du Vaisseau, dont quatre ou cin
Matelots en ayant perdu la vie, le reste de l'é
quipage fut obligé de mettre la Chaloupe e
Mer pour porter à son bord ses Passeports &
Connoissemens. Le 10. aprés avoir pris hau
teur, & les Pilotes s'estimant être Nord & Su
du Cap *Finisterre*, Mr. d'*Aunay* m'envoya so
Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. J
lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Per
Bechefer Jesuite, qui avoit été plusieurs anné
Superieur du Collége de *Quebec*, où il alloit en
core en la même qualité, fut obligé de se jet
ter dans ce Canot pour retourner en France
s'étant trouvé incommodé depuis le premier jo
que nous mîmes en mer. Le 23. d'Aoust nou
essuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oües
qui dura vingt-quatre heures à cent lieuës d
Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie
il survint un vent de Nord-Est, qui nous pous
sa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuv
Saint Laurent. Le 6. Septembre nous déco
vrîmes un Vaisseau qui de la Côte de *Gas*
portoit sur nous à pleine voile. Nous crûm
d'abord qu'il étoit François & qu'il venoit
Quebec, mais sa manœuvre nous l'ayant fa
connoître une heure aprés pour ennemi, no
nous mîmes en état de combattre, & comm
il n'étoit pas plus d'une lieuë au vent lors q
nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas
arrivant à pleine voile de se trouver bien-t
à la portée du mousquet. Il arbora d'abord P
villon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. No

arborâmes auſſi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faiſant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit ſans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quittes pour deux Matelots eſtropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues, & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux* & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaiſſeaux Marchands. Il me donna des rafraîchiſſemens, & il m'apprit quelques nouvelles du *Canada* qui me firent plaiſir. Nous pourſuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüeſt, qui nous obligea de courir bord ſur bord juſqu'à *Portneuf* prés de *Tadouſſac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obſtiné à donner fonds trop prés de terre, penſa être la cauſe d'un naufrage. A minuit le Vaiſſeau donna de ſi fortes culées, que je le croyois entr'ouvert; mais la marée ſe retirant peu à peu, il demeura couché ſur le côté ſans paroître endommagé. Je fis porter auſſi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à pluſieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaiſſeau à flot, je fis haller deſſus avec le Cabeſtan. Le treize nous moüillâmes prés de *l'Iſle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce paſſage ſans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-Eſt.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considerer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Rivieres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoûtumé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve, étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Aoust qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile, & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Rivieres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé de louvoyer nuit & jour en virant sans cesse de bord, comme on est obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monsieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occasion de vous parler encore. Dés que nôtre Vaisseau

fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduisis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de sa table & de sa maison. « On m'apprit que trois cens *Anglois* & deux cens *Iroquois* s'étoient ap- « prochez il y a deux mois de l'Isle de *Monreal*; « que le Gouverneur de cette Isle ayant fait pas- « ser quinze Compagnies de l'autre côté du Fleu- « ve dans la Prairie de *la Madeleine* pour les at- « tendre de pied ferme, qu'un détachement de ce « Parti ennemi avoit surpris, à la faveur de la « nuit, les sentinelles avancées, & que tout le « Corps ayant joint, ils donnerent tête baissée « avec tant d'intrepidité & de courage sur les « Corps de Garde & sur le Camp dans un mê- « me tems, qu'il étoit resté sur la place plus de « trois cens Soldats, deux Capitaines, six Lieu- « tenans, & cinq Enseignes, & qu'aprés cette fa- « tale expedition Mr. de *Valrénes* Capitaine de « Marine étoit parti de *Monreal* avec un déta- « chement de François & de Sauvages pour al- « ler au Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro-* « *quois* ne s'emparassent de ce poste) lequel a- « yant rencontré dans sa route un autre Parti « d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les avoit attaquez « avec vigueur, & les avoit défaits. «

Toutes ces differentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres necessaires aux Habitations

circonvoiſines, pour faire tranſporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hyver aux environs de cette Ville. Adieu, Monſieur, les derniers Vaiſſeaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

A Quebec le 10. Novembre 1691.



LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait : un brûlé tout vif à* Quebec. *Un aûtre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois : est ensuite surpris lui-même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une fregate pour aller en* France, *&* *relâche à* Plaisance, *où une flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois aprés avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité. Vous me dites que vous êtes satisfait de la description que je vous ai envoyée du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous

feriez bien-aiſe d'en avoir une auſſi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le preſent, parce qu'il me faut du temps pour mettre tous mes Memoires en ordre, c'eſt pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de ſuſpendre vôtre curioſité pour quelque temps. En attendant, voici la relation de ce qui eſt arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaiſir. Auſſi-tôt que les Vaiſſeaux furent partis de *Quebec* l'année derniere, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la conſtruction de quelques redoutes de pierres y ayant été tranſportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené priſonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelſon*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenebeki* ſur les Côtes de l'*Acadie*, avec trois Bâtimens qui lui appartenoient, & comme il eſt fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute ſorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller ſur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis ſe joignirent à ce Parti. Ils rencontrerent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe de ſoixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les piſtes de quelques-uns de leurs Chaſſeurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour

ſuivant ils furent tous ſurpris, égorgez, ou faits priſonniers Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'eſclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de ſe trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ſes Maîtres, s'il n'eût crié de toute ſa force; *miſericorde, ſauvez moi, je ſuis François.* Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeſte incurſion que ces tigres firent dans l'Iſle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-ſeptiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec ſon Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait priſonniers qui furent auſſi-tôt conduits à *Quebec.* Dés qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieuſement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jeſuîtes, qu'il n'y eût point de ſuplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jeſuîtes employerent en vain toute leur éloquence pour ce ſujet. « Ce Gouverneur leur répondit, qu'il falloit « de toute neceſſité faire un exemple rigoureux « pour intimider les *Iroquois*; que comme ces « Barbares brûlent preſque tous les François qui « ont le malheur de tomber entre leurs mains, « il falloit les traiter de la même maniere, puis « que l'indulgence qu'on avoit eu pour eux juſ- « qu'à preſent, ſembloit les authoriſer de s'ap- « procher de nos Plantations, d'autant plus qu'ils «

» ne courroient point d'autre risque, que celui » d'être pris & gardez en faisant bonne chere » chez leurs Maîtres, mais que dés qu'ils ap- » prendront que les François les font brûler, ils » se garderoient bien de s'avancer à l'avenir a- » vec tant de hardiesse jusqu'aux portes de nos » Villes; & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro- » noncé, il falloit que ces deux malheureux se » préparassent à faire le voyage de l'autre monde. L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit peu de tems auparavant, favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes priéres de Madame l'Intendante; nonobstant la ferme résolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le fléchir à l'égard de ces deux miserables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuîtes pour les baptiser & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Misteres bien cavalierement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces veritez pour des chansons, je n'en sçai rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyerent ces bons Peres sans les vouloir écouter: ensuite ils se mirent à chanter la Chanson de mort suivant la coûtume Sauvage. Quelque cha-

ritable personne leur ayant fait jetter un coûteau dans la prison, le moins courageux des deux, se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenerent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifference que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, « qu'il étoit Guerrier, brave & intrepide, que le genre de mort « le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son « courage, qu'il n'y auroit point de tourmens « capables de lui arracher un cri, que son ca- « marade avoit été un poltron de s'être tué lui- « même par la crainte des tourmens, & qu'en- « fin s'il étoit brûlé, il avoit la consolation d'a- « voir fait le même traitement à plusieurs *Fran-* « *çois* & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, « sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute verité qu'il ne jetta ni larmes, ni soûpirs; au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter. On lui rissola la plantes des pieds devant deux grosses pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ses doigts dans le Fourneau des pipes allumées, sans qu'il retirât la main. Ensuite on lui coupa les jointures les unes aprés les autres : On tordit les

nerfs de ses jambes & de ses bras avec une petite verge de fer, de telle maniere qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Enfin aprés plusieurs autres supplices on leva sa chevelure de sorte qu'il ne lui restoit que le crane, sur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du sable brûlant, lors qu'un esclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint assommer d'un coup de massuë, qu'il lui déchargea sur la téte par ordre de Madame l'Intendante pour faire cesser son martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curiosité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miserable jusqu'au dernier moment de sa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me suis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y sçaurois penser sans peine. C'est un spectacle où on est obligé d'assister lors qu'on se trouve malheureusement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs prisonniers de guerre; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce qui est de plus gênant pour un honnête homme, c'est qu'il est obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait souffrir à ces sortes de martyrs, car si l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compassion pour eux, on passeroit dans leur esprit pour un homme sans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Mon-*

real pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faisant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgérent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal.* Aussi-tôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreüil* se mit en Canots avec un détachement pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*, il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & les attaqua avec vigueur, ils se battirent en desesperez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprés de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencement du mois de Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-temps; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'exe-

cuter, c'eſt ce qui lui avoit fait négliger cette affaire; voici en quoi elle conſiſte.

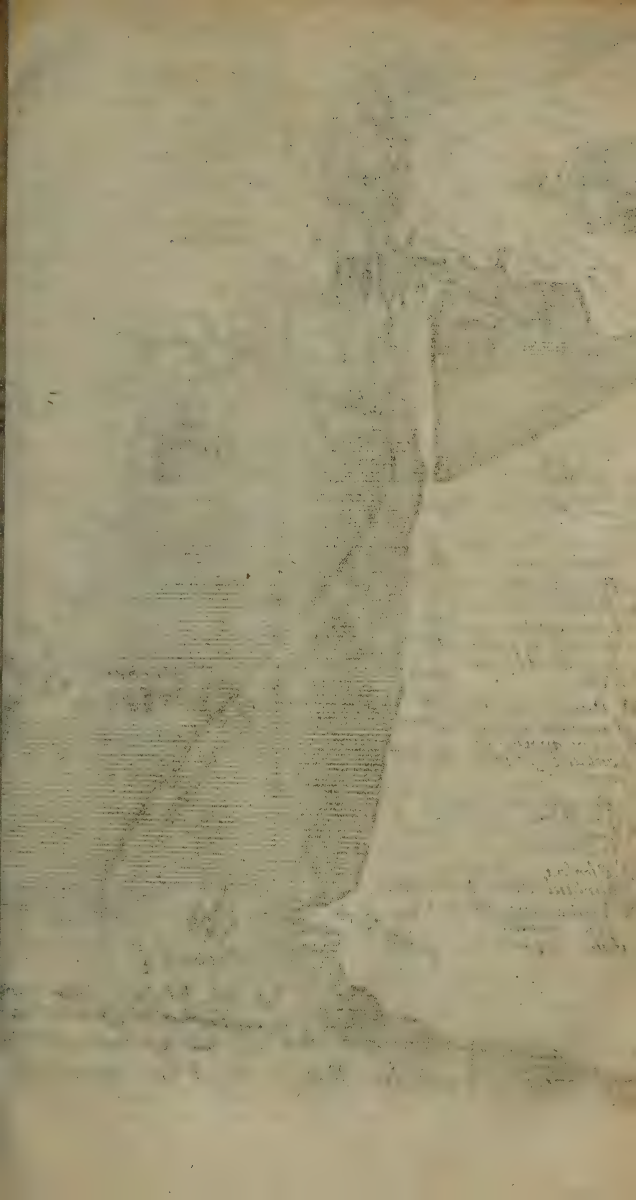
Je vous ai marqué par ma dix-ſeptiéme Lettre la conſéquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où ſe trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impoſſible de les pouvoir conſerver. Vous aurez auſſi remarqué les avantages que les Sauvages ont ſur les Européans dans la maniere de faire la guerre dans les Forêts de ce vaſte Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos ſeules forces, nous ſommes obligez de toute neceſſité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il eſt certain que comme ils prévoyent que ſi ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils ſeront ſubjuguez par ces Barbares, comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Nations; il eſt de leur interêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils ſont, ils ne ſeront pas aſſez dépourvûs de bon ſens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, ſans être ſûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y repoſer & y prendre des munitions. Il n'eſt donc queſtion que de conſtruire des Forts ſur les Terres des *Iroquois*, & de les conſerver malgré eux. C'eſt, Monſieur, ce que j'ai propoſé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'eſt

ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétends donc de faire ſubſiſter trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai conſtruire à ma fantaiſie, leſquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & ſeront même de bonne défenſe contre l'impétuoſité des flots. Je demande cinquante Matelots *Baſques*, car ils ſont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui ſoient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choiſis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en differens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez ſur ma Carte de *Canada*, ſous le nom de *Fort ſuppoſé*, auſſi-bien que les deux autres. Je conſtruirai le ſecond au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre; & le troiſiéme à la pointe de l'embouchure de la Baye *de Toronto* ſur le même Lac: quatre-vingt dix hommes ſuffiront pour garder ces trois Redoutes, & moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & auſquels une once de poudre eſt plus précieuſe qu'un Loüis d'or, ne ſe ſont jamais ingerez d'attaquer aucune ſorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entrepriſe quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, ſubſiſtance & ſalaire de ces deux cens

cinquante hommes. Il m'eſt trés-facile de tranſporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de ſacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il eſt aiſé de faire des Chaſſes abondantes dans toutes les Iſles, d'entreprendre des traverſes dans les Lacs, de pourſuivre les *Iroquois* dans leurs Canots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens ſeront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, ſi vous voyez le Memoire que je dois preſenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entrepriſe eſt la plus belle & la plus utile qu'on puiſſe faire pour chagriner les *Iroquois* en temps de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monſieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliere pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis ſeront obligez dés la ſeconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge aſſez capable de conduire cette entrepriſe, & qu'il croit que je réüſſirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres perſonnes qui connoiſſent mieux que moi le Païs & les manieres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me ſuis aquis leur eſtime & leur amitié, & c'eſt à mon avis la ſeule raiſon qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choiſir préfé-

rablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile au bout de cinq ou six jours de Navigation, nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Aoust nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron* & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on se voir de la prouë à la poupe de l'artimon, car il survint tout-à coup des brunes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là l'horison s'étant nettoyé, nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*, nous découvrîmes le *Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ cinquante Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours aprés ; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sor-

tir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillerent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, trés-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une décente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu arborer à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jetterent à découvert malgré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligerent les *Anglois* à changer de route & à voguer à force de bras jusques derriere un petit Cap, où ils jetterent un baril de goudron, qui brûla deux arpens de broussailles. Le 18. à minuit ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur qui avoit eu le soin d'envoyer une de




Tom. 1er Pag. 242
TABLE
des renvois.
A. Fort de Plaisance.
B. Redoute tracée et proposée....
C. Habitation.
D. Greve sur quoy on seche les morues.
Echelle d'une petite lieue.
1. quart
1/2
1. lieue
renvois
E. Montagne couverte de bois.
F. Vieux fort du temps jadis.
G. Port de Plaisance
H. Rade de Plaisance
I. Lieu ou les morues se peschent
L. Bassin de peu d'eau.....
M. Riviere ou les Saumons se peschant.
N. Lieu appellé la Fontaine au pied du mont.......
O. Premier mouillage de la Flote Angloise
P. Lieu ou la Flote Canone le Fort.......
Q. Chaloupe Angloise portant deux Officiers.
X. Vaisseaux François moüillés dans le port....
Route des Vaisseaux
Pointe Verte
Rochers
Rochers
la Grande Baye de Plaisance

tes Chaloupes au devant d'elle, portant même Pavillon, fut trés-surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord; ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir, & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous régala de confiture & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusqu'aux Batteries mêmes; ensuite il dit au Sieur de *Coste-belle* qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison & aux habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre: que pour éviter ce malheur-là, il seroit de la prudence du Gouverneur de se rendre à composition. L'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part qu'il étoit disposé à se deffendre vigoureusement, & à faire sauter la Place, plûtôt que de la ceder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre, nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluër de son Canon, en récompense il fit crier cinq ou six

fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaiſſeau; nous lui rendîmes le même nombre de cris; enſuite il nous remercia d'un ſeptiéme qui mit fin à la ceremonie. Dés que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coſte-belle* informa le Gouverneur des forces de cet armement. Le *Saint Albans*, Vaiſſeau d'où nous venions, avoit ſoixante & ſix pieces montées, & pour le moins ſix cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approcherent juſqu'à la portée du Canon du Fort, où ils moüillerent en croupiere, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour ſçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit, répondit que ſon Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour ſignal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai porté, pour m'oppoſer à leur décente; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant c'étoit une expedition de commande pour eux, il faloit obéïr aux ordres de Mr. le *Prince d'Orange*, & s'expoſer en même temps à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver, ſi nous euſſions eu

assez de poudre & des boulets, car ce canonnement dura prés de cinq heures.

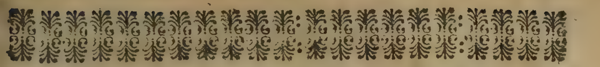
Le jour suivant 20. du mois, un Pilote François prisonnier se sauva du bord de l'Amiral, s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embusqué, & aprés m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit passé sur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la décente qu'ils avoient voulu tenter étoit de sept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y opposer, ils avoient jugé à propos de changer de résolution; qu'ils s'étoient imaginez que mes soixante *Basques*, qui malgré moi parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre dessein que de les attirer dans un piege qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent de Nord-Est, aprés avoir brûlé toutes les habitations de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la précaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à temps pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire, c'est que sans les Capitaines *Basques* qui se trouverent à *Plaisance*, les Anglois s'en fussent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en feray quelque jour tomber d'accord. On peut donc assurer que c'est principalement à eux que l'on doit la conservation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu six hommes dans cette sanglante

& meurtriere expedition ; & de nôtre côté le Sieur *Boat* Lieutenant d'un Vaiſſeau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reſte, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, deſorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le ſixiéme Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverſe en compagnie de pluſieurs autres Vaiſſeaux. Les vents d'Oüeſt nous favoriſerent ſi agréablement, que le vingt-troiſiéme nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, ſituée à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je partis inceſſamment pour *Verſailles*. Cependant, je ſuis, Monſieur,

Vôtre, &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1692.

LETTRE



LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi a donné à l'Auteur la Lieutenance de Roi de l'*Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie Franche.*

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le memoire dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient necessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut. On a même trouvé cet inconvenient, que dés que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entierement parachevez, nos

Sauvages amis & confédérez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelletries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts ; car ils ont trop d'interêt à la conservation des *Iroquois* : de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliées, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniere ; car ils publierent sans raison, dés qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de debarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes, sans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous, voyez, Monsieur, qu'on recompense trés-souvent des personnes qui n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je

vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages ſont tout-à-fait de mon goût. Nôtre ſiecle eſt ſi corrompu qu'il ſemble que les Europeans ſe ſoient fait une loi de s'acharner les uns ſur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange ſi je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaiſir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere*. Meſſieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* ſe ſont chargez d'entretenir la garniſon de *Plaiſance*, moyennant certaines permiſſions de la Cour, qui leur prête le Vaiſſeau dans lequel je dois faire la traverſe. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaiſſeaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu-là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaiſance*.

Au reſte je ne puis achever cette lettre ſans vous faire le recit d'une diſpute que j'eus dernierement à l'Auberge avec un Medecin Portugais qui avoit fait pluſieurs voyages à *Angola*, au *Brezil* & à *Goa*. Il ſoûtenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Aſie & de l'Affrique étoient iſſus de trois Peres differens. Voici comme il le prouvoit. Les Ameriquains different des Aſiatiques, car ils n'ont ni poil, ni barbe; les traits de leur viſage, leur couleur & leurs coûtumes ſont differentes; outre que n'ayant ni tien ni mien, ils vivent en commun ſans proprieté de biens, au contraire des Aſiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'A-

merique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût pû passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Affriquains étant noirs & camards, avec la levre monstreuse, le visage plat, la tête cotonnée, le naturel, les mœurs & le temperament different des Ameriquains, il croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui se Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui répondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont generalement descendus de ce premier Pere, son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Affrique ne provient d'aucune autre cause, que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre, un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq generations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Européans. Le Medecin nia ce fait, en soûtenant que les descendans de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée*, mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus

* *Sauvagesse. Ce mot paroît un peu rude, mais l'usage le fait trouver plus doux, sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

obliques & moins brulants qu'en Affrique, ces enfans n'aquereroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevez dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Affrique, quoi que leurs trisayeuls eussent été transportez en Portugal depuis long-temps ; il ajoûta encore à cela que les descendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Affriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas ; car il est constant que leur teint paroît aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soûtint encore que les descendants des premiers Sauvages du Brezil, qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendants des premiers Portugais qui peuplerent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal : cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance soit absolument vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des

Afriquains & des Ameriquains dégenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Isles de l'*Amerique*, en *Espagne* & en *Portugal*; Au lieu que si elles étoient aussi-bien gardées en Europe, que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Brazilienes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est trés-faux & trés-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvû de foi, de bon sens & de jugement, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est sûr que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivâtre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied-là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a prés de cent ans, & qui pour la plupart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dés que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagances, il me demanda ce que je pensois du salut de

tant d'Ameriquains aufquels vrai-femblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monfieur, que je n'héfitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel ; ce qui le fâcha fi fort qu'il penfa me dévifager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'affurance : il eft pro- « bable que leur premier Pere, bien loin de « pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu « l'ame bonne & le cœur droit, puis que fes « defcendants fuivent exactement la loi de l'é- « quité naturelle, exprimées en Latin par ces « paroles fi connuës, *Alteri ne feceris quod ti- « bi fieri non vis* ; & que n'admettant point de « proprieté, de biens, de diftinction ni de fu- « bordination entr'eux, ils vivent comme freres, « fans difpute, fans procez, fans loix & fans ma- « lice ; mais fuppofons, ajoûta-t-il, qui font « originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils « font damnez pour ignorer les veritez du Chri- « ftianifme ; car enfin Dieu peut leur imputer le « fang de Jefus-Chrift par des voyes fecrettes & « incomprehenfibles ; & d'ailleurs (le libre ar- « bitre fuppofé) fa divine Majefté fans doute à « plus d'égard aux mœurs qu'au culte & qu'à la « créance ; le defaut de connoiffance, pourfui- « vit-il, eft un malheur, mais non pas un cri- « me, & qui fçait fi Dieu ne veut pas être ho- « noré par une infinité d'hommages & de ref- « pects differens, comme par les Sacrifices, les « danfes, les chanfons & autres cérémonies des « Amériquains. A peine eût-il ceffé de parler «

que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais aprés lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui sont une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Ameriquains sont bien à plaindre. Il me répondit éfrontement que j'étois aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parce que c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers ses Creatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, il me paya de ces sottes paroles en me quittant; *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Medecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis, Monsieur, vôtre &c.

A Nantes, ce 10. Mai 1693.

LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. *Une flote de trente Vaisseaux* Anglois *vient pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succez des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Départ de l'Auteur pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'aprés avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni longue ni courte, puis que nous

arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, aprés avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre Neuve*. Dés que j'eus mis pied à terre; j'allai saluër Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordres d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précedente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada* (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant je fis décendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me préterent sans interêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux: ce fut lui qui m'aporta la lettre, par laquelle vous me témoignez que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictionnaire de la langue des Sauvages avec les Memoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux, qui moüilla à la Rade presque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit

commandée par le Chevalier *Francisco Wetlher*, qui revenant de la Martinique où il étoit allé pour s'emparer de cette Isle, avoit passé à la *Nouvelle Angleterre*, à dessein d'y prendre des Troupes & des munitions pour se rendre maître de *Plaisance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement construite sur le haut de la Montagne dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons sur ce poste élevé, qui incommoderent tellement les Vaisseaux de sa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des *Anglois* en cette occasion, est celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connoissance. Je reviens presentement à l'animosité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ, il ne se contenta pas de s'approprier les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habi-

tans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement, car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnerent tous les autres; le 20. Novembre, c'est-à-dire, un mois aprés le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout, je méditois les moyens de rendre la pareille à ces Assassins, lors que les Recolets me remontrerent que pour ne pas alterer le service du Roi, il falloit que je dissimulasse mon ressentiment. Je pris donc le parti de me renfermer & de m'attacher à la le-

ture, pour tâcher de dissiper le chagrin que je ressentois de ne pouvoir pas lever le masque. Voici la troisiéme piece qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demie lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été surpris dans leur travail, on les lia & on les amena prisonniers sur le pied de Deserteurs, sous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place sans sa permission : & ce qui auroit été de plus funeste pour ces deux pauvres innocens, c'est que sans les instantes prieres des Recolets & de ses Maîtresses, il leur auroit fait casser la tête en vûë de me chagriner. Aprés cet incident, les Recolets me conseillerent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien cesser toutes ses persecutions, en l'assurant que j'étois entierement son serviteur & son ami. *Durus est, hic sermo.* Cependant quelque répugnance que j'eusse à me rendre à un avis si contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë, pâtissoit furieusement chez moi, je ne laissai pas de me vaincre aprés m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans sa Chambre, & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus soûmis que n'auroit fait un esclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse. Quoi qu'il en soit, au lieu d'écouter mes raisons & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une si grande

fureur, qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'eſt ici, Monſieur, où le ſervice du Roi l'emporta ſur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été aſſaſſiné par ſes Domeſtiques; le deſordre que cette affaire cauſa, ſeroit de trop longue diſcuſſion. Il vaut mieux en venir au fait, & vous aſſurer qu'il m'auroit fait arrêter, ſi les Habitans avoient paru être dans ſes interêts. Il prétendoit avoir été inſulté, & par conſéquent être en droit de ſe venger à quelque prix que ce fût: mais le ſort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiere à réflexion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus ſûr, tant il étoit perſuadé que ſi je l'euſſe percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favoriſé ma retraite chez les *Anglois* du voiſinage de *Plaiſance*. Cependant les Recolets qui vouloient appaiſer ces troubles naiſſans n'eurent point de peine à nous racommoder, lui remontrant de quelle conſéquence il étoit de vivre en bonne intelligence enſemble, pour éviter les ſuites fâcheuſes qui reſulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette propoſition d'accommodement lui fut trés-agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de diſſimuler ſon reſſentiment par des marques exterieures d'amitié. Ainſi nous nous vîmes & nous nous embraſſâmes avec proteſtation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit

pû passer entre nous. Aprés cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroissoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter ensuite aux Procés verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscretion pourroit être desavantageuse à quelques personnes que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire que dés que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hesiterent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingénûëment qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoissoient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétablissant la Paix entre lui & moi. Cét avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé si je demeurois plus long tems à *Plaisance*; desorte que la crainte d'aller à la Bastille aprés l'arrivée des Vaisseaux de France, me fit résoudre à retourner aux esperances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dés que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi (à la reserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procés verbaux en cas que je voulusse changer de résolution. Mais au lieu d'ac-

cepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient de
» méchantes affaires, & qu'on les regarderoit à
» la Cour comme des seditieux & des perturba-
» teurs du repos public, puisque par un déte-
» stable principe de Politique, l'inferieur a toû-
» jours tort ; quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le sejour de la Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne balançai plus, aprés avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moyennant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois débarqué. Il croyoit avec raison que nôtre Vaisseau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens pistoles remises fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne sont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette somme dont je ne me défaisois pas sans peine me sauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le quatorze du mois dernier malgré tous les risques qu'on est obligé de courir, quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de Mer qui s'étend depuis l'Isle de *Terre-Neuve* jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meuble à *Plaisance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux suivre la route & vous dire que nous essuyâmes trois coups de vents effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, & que nous singlâmes à mâts & à cordes cent cinquante lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, souflant du Nord-Oüest. Celle-ci fut si violente que les Matelots s'embrassoient & se disoient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcasse de nôtre Vaisseau nous abîmât sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'Est & du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüest du Cap de *Finisterre*, nous causerent bien autant de frayeur, car nous fûmes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, ensuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fûmes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canonner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez,

qu'aprés nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne pûmes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseau trouvant alors un beau pretexte de relâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sud-est pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eût pû nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommencer le Combat dés qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car aprés avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le moüillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement *incidit in Sillam*, &c. mais grace à Dieu nous en fûmes quittes pour la peur. Dés que nous eûmes donné fond, je comptai les mille écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes & dés que je fus en

cette Ville ; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence, que le lendemain il leva l'ancre pour continuër son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus necessaires de la langue Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Memoires qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insuportables devots qui se feroient crucifier plûtôt que de souffrir qu'on fronde un

Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presents, lui réüssiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoi qu'il en soit il est autant de son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied-là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis, Monsieur, vôtre, &c.



EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A

A *Fourcher*, c'est jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaisseau, pour le tenir ferme & l'assurer contre le flux & reflux, en l'empêchant de retourner sur son Cable.

Allege, c'est-à-dire, vuide, sans charge.

A mats & à corde, c'est être à sec, c'est-à-dire, sans voiles.

Amener les Voiles ou *Pavillon*, c'est les abaisser à cause de l'excez du vent, ou pour se rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'est faire les travaux necessaires pour mettre un Vaisseau en état de par-

tir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Métaphore ſimbolique, qui ſignifie la Paix elle-même.

Arriver, c'eſt aller droit ſur un Vaiſſeau ou ſur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

Aterrage, c'eſt l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la ſûreté du Vaiſſeau & le repos des Pilotes.

Aſtrolabe, eſt un inſtrument de Mathématique dont il eſt preſque impoſſible de ſe ſervir en pleine Mer, à cauſe de l'agitation des flots. Il y en a de deux ſortes. Les premieres dont les Pilotes ſe ſervent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer eſt unie comme la glace d'un Miroir. Celles-cy ne ſont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui ſervent à conduire le rayon viſuel juſqu'à cet Aſtre. Les dernieres dont les Mathematiciens ont accoûtumé de ſe ſervir pour des Obſervations Aſtronomiques ſont garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en general, eſt une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau eſt élevée au-

dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës.

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à present. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord-Est* : par la *Bande* de l'*Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de l'*Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu prés comme un Etang.

Battures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds, plus ou moins, de la surface de cét élement ; ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques, &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les bords sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les

bords du Fleuve de *Saint Laurent.*

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu prés semblables aux Bouteux qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds parmi les Navigateurs François.

Brigantin. Est un petit Bâtiment de râme & de voile, leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il est aigu à poupe comme à prouë, & il est pincé pour bien aller.

C

C*Alumet*, en general, est une Pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou Pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan.*

Canadiens, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amerique Meridionale *Creoles.*

Capa y d'espada. C'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe,

be, ni épée, ſe contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'eſt les pliſſer ou les raſſembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on raſſemble en long. Cette manœuvre ſe fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordages d'une bourſe.

Caſſe-tête. Ce mot ſignifie maſſuë. Les Sauvages l'appellent *Oſſan Ouſtik*, c'eſt-à-dire, que *Oſſan*, ſignifie *Caſſe*, & *Ouſtik*, ſignifie *Tête*. Ainſi ces deux mots ſignifient *Caſſe tête.*

Chenail. C'eſt une étenduë d'eau aſſez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails, ou chenaux, ſont bordez de fonds plats; ce qui fait qu'on a la précaution d'y mettre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui ſe conduiſent par le moyen de ces marques, ou même par la ſonde, car ils riſqueroient de perdre leur Vaiſſeau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail.*

Cliſſes. Ce ſont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaiſſeur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & auſſi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il eſt plus grand que les Compas ou Bouſſoles ordinaires. On s'en ſert pour remarquer les mouvemens inégaux de

l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle est Nord-Oüeste toûjours en celui-ci ; c'est-à-dire au deçà de la Ligne Equinoxiale. Desorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrez, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une aliade & d'un fil, qui coupant un verre dudit Compas en deux parties égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation ; car au lever de cét Astre & à son Midi, on peut se tromper à cause des refractions ; ou, &c.

Coureurs de bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* ausquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages*. Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on dévroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risques, que Coureurs de bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D

D*Onner des Culées.* C'eſt lors qu'un Vaiſſeau touche à terre de la poupe ſeulement. Il faut que l'extrêmité de la quille ſoit bien forte pour reſiſter à quelques culées, lors que le fonds eſt un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaſſe. C'eſt-à-dire, pourſuivre un Bâtiment, courir ſur lui, le forcer à prendre la fuite, & à s'eſquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond, c'eſt la même choſe que moüiller l'ancre, ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviere.

E

E*Cores.* Sont les bords d'un Banc, leſquels ſont eſcarpez comme une muraille.

F

F*Eſtin d'Union.* Terme dont les *Iroquois* ſe ſervent pour ſignifier le renouvellement d'alliance entre les cinq Cabanes, c'eſt-à-dire, entre les cinq Nations *Iroquoiſes*.

Flot. Bâtiment à flot, c'eſt lors qu'il flotte ſur l'eau ſans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux ſens. Celui de ma Lettre eſt le chargement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être tranſporté

d'un lieu à un autre ; un fret de perſonnes, de bled, de liége ou de plume, eſt plus mauvais qu'aucun autre, parce que ces choſes rempliſſent un Bâtiment ſans le charger ; au contraire, des Marchandiſes peſantes, à ſçavoir le Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G

GOuverner. C'eſt conduire un Vaiſſeau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le ſecours de la bride) lors qu'il fait aſſez de vent pour le faire mouvoir ; car ſans cela tout Navire eſt plus immobile qu'un Gouteux dans ſon fauteüil.

Grelins épiſſes. Sont des cordages amarez bout à bout, entrelaſſez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épiſſe.

H

HUniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaiſſeau, leſquels ſont directement ſituez ou poſez ſur les deux plus grands mats.

K

KItchi Okima. C'eſt ainſi que tous les Sauvages, dont les langages ſe rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouver-

neurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui ſignifie *Grand*, & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

L

L*Atitude*. Il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt autre choſe que la hauteur du Pôle, ou l'éloignement compris depuis un lieu fixe juſqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'eſt aller en zigue-zague comme un ivrogne, lors que le vent eſt contraire, car alors on eſt obligé de faire des bordées tantôt à droit & tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il eſt poſſible, pour le ſoûtenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne ſans dériver, portant toutes ſes voiles, pourvû que la Mer ſoit belle prés de quatre lieuës à droite route, & dix qu'il a fait en louvoyant.

M

M*Aîtres* ou *Précintes*. Sont deux lattes ou perches rondes de bois dur d'une ſeule piece, leſquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à ſçavoir une de chaque côté. C'eſt ce qui ſoûtient ce petit Bâtiment, parce que les Barres & les Varangues y ſont liées ou enchaſſées.

Molir. C'eſt ſe rallentir, diminuër ou ceſſer peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il eſt aux abois.

P

P*Arages.* Ce ſont de certains eſpaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Iſles, deux Terres ou deux degrez de latitude.

Perroquets. Ce ſont deux petits mats ſituez ou poſtez ſur les mats de Hune. Ce ſont auſſi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'eſt tranſporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'eſt-à-dire, du pied d'un Cataracte juſqu'au deſſus, ou d'une Riviere à un autre.

Porter. Porter ſur une terre, c'eſt aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'eſt l'extrêmité ou la queuë d'un Vaiſſeau. Le Gouvernail y eſt placé & ſoûtenu par les gons de l'Eſtambord, où les vis du Gouvernail ſont enchaſſez.

Prouë. C'eſt la tête ou l'avant d'un Vaiſſeau qui coupe les flots, c'eſt-à-dire, le bout ou l'extrêmité d'un Vaiſſeau qui ſe preſente le premier à la Mer.

Q

Q*Uille.* C'eſt l'ame d'un Bâtiment, c'eſt-à-dire une longue piece du meilleur bois qu'on puiſſe trouver, ou pluſieurs jointes enſem-

ble, pour ſupporter le grand faix de toutes les pieces de charpente qu'on employe à la conſtruction.

R

RAdouber. C'eſt-à-dire, raccommoder, réparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il eſt parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Iſle, par Côte, &c. c'eſt les côtoyer à bonne & raiſonnable diſtance.

Refouler. C'eſt forcer la marée ou refouler les courants d'une Riviere, c'eſt-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courants ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, ſont ceux qui parmi les trente-deux ſoufflent plus ſouvent ou plus conſtamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* juſqu'aux Iſles de l'Amérique, ſoufflant de la bande de l'Eſt depuis que le monde eſt monde ſans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Eſt un inſtrument pour la Pêche ſemblable à des Ruches d'Abeilles.

S

SAncir ou *chanſir*, c'eſt-à-dire couler bas, couler à fond, perir, ſe perdre. *Sancir* ſous les ancres, c'eſt être briſé & fracaſſé par les coups de Mer, ce qui arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade; un Saut, un Cataracte, c'eſt-à-dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bâteau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une coruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes: Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le menent peu à peu au tombeau; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul remede.

Siller ou *ſingler*, c'eſt-à-dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin, &c.

T

TOulet. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous, menagez de deux en deux pieds dans le plat-bord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'eſt une voitre ou machine conſtruire en figure de quarré long ſur deux petites pieces de bois de quatre pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, où ſont cloüez pluſieurs cerceaux couverts de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux pieces ſont d'un bois dur trés-bien poli, afin de mieux gliſſer ſur la nége & ſur la glace. Ceux-ci ſont les traîneaux à cheval ; car ceux dont on ſe ſert avec deux ou quatre Dogues, ſont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luiſant ; leſquelles ont un demi pouce d'épaiſſeur, cinq pieds de longueur, & un demi de largeur.

V

V*Arangues.* Celles-ci ſont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette difference qu'elles embraſſent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles ſont enchaſſées. Leur épaiſſeur eſt

de trois écus, & leur largeur eſt de quatre pouces.

Vent frais. Eſt un vent moderé, qui ſouffle également ſans ravaller.

Voguer. C'eſt faire avancer un Bâtiment de rame par le ſecours de ſes Avirons.

Fin du premier Tome.



